

324 **PR1.10.6**

Projet Oléoduc Énergie Est de
TransCanada – section québécoise

6211-18-018

Annexe Vol 10A-5

Sommaires de l'engagement des communautés autochtones — Ontario

TABLE DES MATIÈRES

1.0	BUREAU DE CONSULTATION ALGONQUIN	1
2.0	PREMIÈRE NATION ALGONQUINE DE PIKWÀKANAGÀN	5
3.0	ANIMBIIGOO ZAAGI'IGAN ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DU LAC NIPIGON)	7
4.0	ANISHINAABEG DE NAONGASHIING (BIG ISLAND).....	9
5.0	PREMIÈRE NATION D'AROLAND	11
6.0	PREMIÈRE NATION DE BIG GRASSY RIVER (MISHKOSIMINIZIIBIING).....	13
7.0	PREMIÈRE NATION DE BIINJITWAABIK ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE ROCKY BAY)	15
8.0	PREMIÈRE NATION BINGWI NEYAASHI ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE SAND POINT)	17
9.0	PREMIÈRE NATION DE BRUNSWICK HOUSE.....	21
10.0	PREMIÈRE NATION CRIE DE CHAPLEAU	23
11.0	PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE CHAPLEAU	25
12.0	PREMIÈRE NATION DE CONSTANCE LAKE	27
13.0	PREMIÈRE NATION DE FLYING POST	29
14.0	PREMIÈRE NATION DE FORT WILLIAM.....	31
15.0	PREMIÈRE NATION DE GINOOGAMING	35
16.0	GRAND CONSEIL DU TRAITÉ N ^o 3.....	37
17.0	PREMIÈRE NATION DE GRASSY NARROWS (ASUBPEECHOSEEWAGONG NETUM ANISHINABEK).....	43
18.0	PREMIÈRE NATION INDÉPENDANTE D'ISKATEWIZAAGEGAN N ^o 39 (PREMIÈRE NATION DE SHOAL LAKE N ^o 39).....	45
19.0	PREMIÈRE NATION KIASHKE ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE GULL BAY)	49
20.0	PREMIÈRE NATION DU LAC DES MILLE LACS (NIZAAIKOONG).....	53
21.0	PREMIÈRE NATION DU LAC SEUL.....	59
22.0	PREMIÈRE NATION DE LONG LAKE N ^o 58	61

23.0	PREMIÈRE NATION DE MATACHEWAN	65
24.0	PREMIÈRE NATION DE MATTAGAMI.....	67
25.0	PREMIÈRES NATIONS DE MATAWA.....	69
26.0	MÉTIS NATION OF ONTARIO	73
27.0	PREMIÈRE NATION MIGISI SAHGAIGAN (EAGLE LAKE).....	79
28.0	PREMIÈRE NATION CRIE DE MISSANABIE.....	83
29.0	CONSEIL DES MOHAWKS D'AKWESASNE.....	85
30.0	PREMIÈRE NATION CRIE DE MOOSE.....	89
31.0	PREMIÈRE NATION DE NAOTKAMEGWANNING (PREMIÈRE NATION DE WHITEFISH BAY)	93
32.0	PREMIÈRE NATION DE NIPISSING.....	95
33.0	PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N^o 33	97
34.0	PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N^o 37	99
35.0	PREMIÈRE NATION OBASHKAANDAGAANG (WASHAGAMIS BAY).....	101
36.0	PREMIÈRE NATION OCHIICHAGWE'BABIGO'INING (PREMIÈRE NATION DE DALLES)	105
37.0	PREMIÈRE NATION DES OJIBWAYS D'ONIGAMING	109
38.0	PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE PIC RIVER.....	111
39.0	PREMIÈRE NATION PAYS PLAT (PAWGASHIING)	113
40.0	BANDE INDIENNE DE RED ROCK	115
41.0	RED SKY MÉTIS INDEPENDENT NATION.....	119
42.0	PREMIÈRE NATION DE SHOAL LAKE N^o 40.....	121
43.0	PREMIÈRE NATION TAYKWA TAGAMOU (PREMIÈRE NATION DE NEW POST).....	123
44.0	PREMIÈRE NATION DE TEMAGAMI	127
45.0	PREMIÈRE NATION INDÉPENDANTE WABASEEMOONG.....	131
46.0	PREMIÈRE NATION DE WABAUSKANG	133
47.0	NATION OJIBWAY DE WABIGOON LAKE	135

48.0	CONSEIL TRIBAL WABUN.....	139
49.0	PREMIÈRE NATION DE WAHGOSHIG.....	143
50.0	PREMIÈRE NATION WAUZHUSHK ONIGUM (RAT PORTAGE).....	147

1.0 BUREAU DE CONSULTATION ALGONQUIN

Les communautés représentées par le Bureau de consultation algonquin aux fins de l'engagement à l'égard du Projet Oléoduc Énergie Est sont les suivantes :

- Algonquins du Greater Golden Lake
- Première Nation d'Antoine
- Première Nation algonquine de Bonnechere
- Kijicho Manito Madaouskarini (Bancroft)
- Première Nation algonquine de Mattawa/North Bay
- Première Nation algonquine d'Ottawa
- Première Nation Shabot Obaadjiwan (Sharbot Lake)
- Première Nation algonquine de Snimikobi (Ardoch)
- Algonquins de Whitney et des environs

Le Bureau de consultation algonquin (le « BCA ») a été établi en 1994 lorsque le chef et le Conseil de la Première Nation de Pikwàkanagàn ont adopté une loi pour rechercher les autres communautés algonquines. Les Algonquins de Pikwàkanagàn (Pikwàkanagàn) (connus à l'époque sous le nom d'Algonquins de Golden Lake) ont soumis la revendication algonquine courante au gouvernement du Canada en 1983 et au gouvernement de l'Ontario en 1985. À la suite d'examen historiques et juridiques, la province d'Ontario a accepté d'entamer des négociations à l'égard de la revendication en 1991 et le gouvernement du Canada s'est joint aux négociations en 1992.

Les Algonquins de l'Ontario comprennent les communautés d'Antoine, de Snimikobi (Ardoch), de Bancroft, de Bonnechere, du Greater Golden Lake, de Mattawa/North Bay, d'Ottawa, de Pikwàkanagàn [Première Nation], de Shabot Obaadjiwan (Sharbot Lake) et de Whitney et des environs. Des représentants de chaque communauté agissent à titre de représentants des Algonquins aux négociations (les « RAN »). Un conseil composé de six membres ainsi qu'un chef représentent les Algonquins de Pikwàkanagàn. Les autres communautés d'Algonquins sont chacune représentées par un RAN qui a été élu démocratiquement pour un mandat de trois ans¹.

Les communautés algonquines représentées par le BCA ont été répertoriées comme étant susceptibles d'être touchées par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), et Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec elles depuis avril 2013.

En avril 2013, Énergie Est a rencontré le directeur général du BCA pour lui présenter le processus d'engagement et lui donner un aperçu du Projet. Il a été question notamment de cartes détaillées de l'emprise existante sur le territoire traditionnel algonquin, de la répartition du tracé entre les terres de la Couronne et les terres

¹ Site Web des Algonquins de l'Ontario, 2014, <http://tanakiwin.com/algonquins-of-ontario/algonquins-of-ontario-consultation-office>.

privées, de la superposition des sections de territoire algonquin, au besoin, et des modalités des conventions d'emprise existantes.

Après en avoir reçu la demande, des représentants de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est ont fourni trois ressources en matière d'occasions d'affaires pour les communautés algonquines. À la suite de la rencontre, le directeur général du BCA a envoyé par courriel l'Entente relative au processus de consultation sur les mesures provisoires.

En mai 2013, Énergie Est a transmis une brochure sur le Projet et des fichiers de formes au directeur général du BCA.

En juin 2013, un membre de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a communiqué avec le directeur général du BCA afin de discuter de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et les communautés algonquines représentées par le BCA.

En juillet 2013, Énergie Est a reçu un courriel du directeur général du BCA demandant une rencontre avec le comité de l'énergie et des ressources du BCA pour discuter de la lettre d'entente et du soutien des capacités. Un représentant de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a envoyé une lettre introductive et un exemplaire de la lettre d'entente au directeur général par courrier recommandé.

En septembre 2013, Énergie Est a rencontré des représentants du BCA et des RAN ainsi qu'un conseiller juridique chargé de faciliter le processus de négociation. Des membres ont posé des questions au sujet de l'impact qu'aura le substrat rocheux sur le pipeline dans leur région, des expéditions de pétrole outre-mer et des autres projets de TransCanada. Toutes les questions ont reçu une réponse à la rencontre. Comme cela avait été demandé, des réunions au sujet des connaissances écologiques traditionnelles (les « CET ») et de l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») ont été planifiées.

En octobre 2013, Énergie Est a reçu une lettre et, par la suite, un courriel du BCA l'informant des communautés représentées par le BCA. Le BCA a demandé les renseignements suivants :

- une copie de la présentation faite au BCA en septembre 2013
- les exigences relatives à la construction de nouveaux pipelines ou à la conversion de pipelines existants sur le territoire traditionnel algonquin
- les emplacements proposés des nouvelles stations de pompage ou les plans de modernisation des stations de pompage existantes
- la nature et la portée de la tenure existante
- l'approche proposée pour définir les valeurs algonquines le long du tracé du Projet sur le territoire traditionnel algonquin

- la stratégie d'engagement et de consultation proposée avec le BCA conformément aux échéanciers du Projet

Le BCA a également demandé une séance d'information préalable à l'engagement au sujet des effets potentiellement fâcheux sur les ressources culturelles, les pêches et les sources d'eau potable sur le territoire traditionnel algonquin, du processus réglementaire, notamment la demande auprès de l'Office national de l'énergie (l'« ONÉ »), ainsi que des possibilités d'emploi et de formation dans le cadre du Projet. Énergie Est a répondu à toutes les questions et demandes par courriel en janvier 2014.

En décembre 2013, Énergie Est a communiqué avec le directeur général du BCA afin de discuter de l'accès aux fichiers de formes qui ont été superposés sur les projets pipeliniers existants de TransCanada qui traversent le territoire traditionnel des Algonquins de l'Ontario et de coordonner un atelier sur les CET, comme les RAN l'avaient demandé.

En janvier 2014, le BCA a communiqué avec Énergie Est pour discuter des étapes suivantes relativement aux fichiers de formes pour délimiter les terres sélectionnées par rapport aux terres de la Couronne. Le directeur général du BCA a également demandé de l'information sur la procédure de l'ONÉ pour la présentation d'une demande, les descriptions foncières et un aperçu de la présentation au début de février 2014.

En mars 2014, Énergie Est a avisé le directeur général du BCA par courriel que la description de projet avait été déposée auprès de l'ONÉ.

Des discussions au sujet de la séance d'information sur le Projet ont eu lieu en mars 2014, et la séance d'information a été tenue dans les bureaux du BCA en avril 2014.

Après en avoir reçu la demande, Énergie Est a fourni les coordonnées des personnes-ressources pour les occasions de développement économique relatives au Projet au directeur général du BCA en avril 2014.

Au début d'avril 2014, des discussions ont eu lieu avec le BCA au sujet d'une rencontre prochaine entre le BCA et Énergie Est. Le conseiller juridique du BCA a fait savoir à Énergie Est que le BCA aimerait discuter du point de vue d'Énergie Est sur la façon dont les obligations de consultation de la Couronne fédérale et provinciale seront remplies à l'égard du Projet. Le conseiller juridique du BCA a également indiqué que des représentants avaient assisté à une audience de l'Office national de l'énergie au début d'avril et avaient soulevé la question des obligations de consultation de la Couronne provinciale en ce qui concerne divers permis provinciaux. Le conseiller juridique a en outre mentionné d'autres préoccupations concernant la réduction des risques de déversement, le tracé du pipeline dans les cours d'eau, le fait

que le pipeline traversera cinq terres sélectionnées actuellement en tenure publique et la façon dont les droits seront redistribués dans le cadre du processus de transfert des terres.

En avril 2014, Énergie Est a envoyé par courriel au directeur général et au conseiller juridique du BCA de l'information au sujet de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »). L'EFEC vise à fournir du financement au BCA afin qu'il participe de manière significative au processus d'engagement.

Également, en avril 2014, les conseillers en environnement d'Énergie Est ont envoyé par courriel au directeur général du BCA de l'information sur le processus relatif aux connaissances traditionnelles (les « CT ») dans le cadre du Projet.

La haute direction de TransCanada et d'Énergie Est a reçu par courriel un exemplaire de la lettre envoyée au président de TransCanada par le négociateur principal et le conseiller juridique principal chargé des négociations de traités avec les Algonquins en avril 2014. La lettre indiquait que si la Couronne ne remplissait pas ses obligations de consultation, le BCA était d'avis qu'Énergie Est déposait sa demande auprès de l'ONÉ prématurément. La lettre indiquait également que tant que le gouvernement du Canada n'aurait pas accepté l'entente de principe proposée, les Algonquins de l'Ontario contesteraient toute activité de développement sur leur territoire traditionnel.

En avril 2014, les discussions se sont poursuivies avec le conseiller juridique du BCA afin de coordonner une rencontre. En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient.

2.0 PREMIÈRE NATION ALGONQUINE DE PIKWÀKANAGÀN

La Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn, également connue sous le nom de Première Nation de Golden Lake, est signataire du Traité n^o 1. La communauté est située sur les rives de la rivière Bonnechere et du lac Golden dans le comté de Renfrew, en Ontario, et compte au total 2 471 membres inscrits².

La Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») au début du processus d'engagement. L'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec la communauté depuis avril 2013.

Une rencontre en personne entre la communauté et Énergie Est a été tenue en avril 2013 aux fins d'échange d'information. La communauté a indiqué qu'elle croyait comprendre que le pipeline existant traversait son territoire traditionnel et son territoire de chasse et qu'elle était inquiète des incidences environnementales sur son territoire.

Les échanges d'information se sont poursuivis et, à la fin de mai 2013, Énergie Est a transmis un projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn aux fins d'examen par le chef et le Conseil.

En juin 2013, Énergie Est et la Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn se sont réunies et ont discuté des questions suivantes :

- l'environnement
- la sécurité
- la construction du pipeline
- l'intégrité du pipeline

Les conseillers ont précisé qu'ils voulaient qu'Énergie Est mène ses activités d'engagement directement auprès de la communauté de Pikwàkanagàn plutôt que par l'intermédiaire du Bureau de consultation algonquin aux fins du Projet. Par la suite, Énergie Est a présenté un aperçu de la lettre d'entente et de la résolution du conseil de bande (la « RCB ») à l'appui de la lettre d'entente qui avaient été rédigées aux fins d'examen par le Conseil.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste à la Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn un exemplaire de la lettre sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») afin de connaître l'intérêt de la communauté à participer aux aspects du

² Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

Projet portant sur l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT »), les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En juillet 2013, le chef de la Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn a envoyé un courriel à l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est pour l'informer que le chef et le Conseil avaient adopté une RCB approuvant la participation au processus d'échange et de collecte d'information à l'égard du Projet, mais qu'ils ne voulaient pas que cela soit considéré comme une consultation. Le chef a demandé que cette condition soit incluse dans la lettre d'entente, et un projet modifié a été envoyé à la mi-juillet aux fins d'examen. Énergie Est a continué à partager de l'information avec la communauté durant l'automne 2013.

En avril 2014, une réunion d'établissement de la portée a été tenue entre la Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn, des représentants du BCA, Énergie Est et les conseillers en environnement d'Énergie Est afin de discuter des CET et de l'UTT. Énergie Est a été avisée que des discussions internes devaient avoir lieu dans les communautés avant qu'une décision soit prise, mais qu'il serait difficile de conclure des ententes et de poursuivre les discussions si le gouvernement fédéral ne donnait pas suite à la revendication territoriale globale.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet Énergie Est se poursuivaient auprès de la communauté.

3.0 ANIMBIIGOO ZAAGI'IGAN ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DU LAC NIPIGON)

La Première Nation Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek (Première Nation du lac Nipigon) est située à l'est du lac Nipigon près de Beardmore, en Ontario³. Membre du Conseil tribal Nokiiwin, cette communauté comptant 476 membres inscrits⁴ est signataire du traité Robinson-Supérieur.

La Première Nation Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek a été répertoriée au début du processus comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet. Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec la communauté depuis avril 2013.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste à la Première Nation Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») afin de connaître l'intérêt de la communauté à participer aux aspects du Projet portant sur l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT »), les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En août 2013, Énergie Est a rencontré la Première Nation Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek afin de lui présenter le Projet et de discuter du projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation, d'un protocole d'entente initial sur le développement des capacités et des études sur l'UTT et les CET.

Lors de cette rencontre, le chef et le Conseil ont soulevé les préoccupations suivantes :

- la protection des nouvelles terres de réserve adjacentes au pipeline existant
- la protection de l'eau, en particulier la rivière Sturgeon, qui alimente le lac Nipigon
- la sécurité du pipeline

Le chef et le Conseil ont demandé ce qui suit :

- une carte détaillée de la région
- une copie du rapport d'inspection du pipeline
- la tenue d'une séance d'information régionale où Énergie Est présenterait le Projet à toutes les Premières Nations du lac Nipigon

³ Site Web de la Première Nation Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek, 2013, <http://www.aza.ca>.

⁴ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

En décembre 2013, Énergie Est a rencontré le chef et le Conseil pour leur présenter un compte rendu sur le Projet et discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »).

L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement. Les discussions ont également porté sur l'étude sur les CT. À la suite de la rencontre de décembre 2013, Énergie Est a reçu un exemplaire signé de la lettre d'entente accompagnée d'une résolution du conseil de bande (une « RCB ») à l'appui de la lettre d'entente approuvant la participation au processus d'échange d'information.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'EFEC à la Première Nation Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek.

En mars 2014, Énergie Est a avisé la communauté par la poste qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

En date du 18 avril, Énergie Est continuait de partager de l'information avec la communauté et poursuivait ses efforts d'engagement auprès d'elle.

4.0 ANISHINAABEG DE NAONGASHIING (BIG ISLAND)

La Première Nation Anishinaabeg de Naongashiing (Big Island) est une communauté ojibway située près de Morson, en Ontario, qui a obtenu le statut légal de bande au milieu des années 1920. Au début des années 1950, la communauté a été déplacée vers la réserve Big Island Mainland 93 (old Big Island). En 1982, la majorité des membres de la communauté de Naongashiing ont été déplacés vers la réserve Saug-a-gaw-sing 1 située sur la rive sud-est du lac des Bois. La communauté compte actuellement 412 membres inscrits⁵.

Énergie Est fait des efforts d'engagement auprès de la Première Nation Anishinaabeg de Naongashiing (Big Island) à l'égard du Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») depuis qu'elle a envoyé la lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») au chef de la Première Nation Anishinaabeg de Naongashiing en février 2014. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En date du 18 avril, la communauté n'avait pas réagi et Énergie Est n'avait pas fait de suivi.

⁵ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

5.0 PREMIÈRE NATION D'AROLAND

La Première Nation d'Aroland est une communauté Oji-cri située dans le district de Thunder Bay, en Ontario, qui compte 695 membres inscrits⁶. Signataire du Traité n° 9, la communauté a le statut de réserve indienne, bien que son territoire ne soit pas une réserve en soi⁷. La Première Nation d'Aroland n° 242 a obtenu le statut de bande en vertu de la *Loi sur les Indiens* en avril 1985. La Première Nation d'Aroland a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), et Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec elle depuis avril 2013.

En juin 2013, Énergie Est a tenu deux rencontres avec la Première Nation d'Aroland et un coordonnateur du Conseil tribal de Matawa afin de leur donner un aperçu du Projet. À la suite de ces rencontres, des cartes du Projet ont été transmises au chef et à un conseiller élu de la Première Nation d'Aroland.

De plus, en juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste à la communauté un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») afin de connaître l'intérêt de la communauté à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En juillet 2013, Énergie Est a commencé ses activités d'engagement auprès de la communauté d'Aroland, qui a retenu les services d'un tiers conseiller afin qu'il coordonne l'engagement à l'égard du Projet. Énergie Est a transmis au conseiller désigné de la communauté la carte de l'Ontario, la lettre sur les CT et le projet de lettre d'entente énonçant les conditions de l'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation d'Aroland. Énergie Est a été informée qu'une approche régionale pour les communautés de Matawa était à l'étude.

En juillet 2013, Énergie Est a rencontré un groupe régional de représentants de Premières Nations, notamment le coordonnateur du Conseil tribal de Matawa, des représentants de la Première Nation de Long Lake n° 58, de la Première Nation de Ginoogaming et de la Première Nation d'Aroland et un conseiller juridique. Le Conseil tribal de Matawa a demandé que la rencontre soit tenue confidentielle.

À la suite de la rencontre, une version révisée de la lettre d'entente a été transmise au conseiller juridique de la Première Nation d'Aroland. Après la rencontre initiale avec le groupe des Premières Nations de Matawa, la Première Nation de Long Lake n° 58

⁶ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

⁷ Wikipedia 2013, http://en.wikipedia.org/wiki/Aroland_First_Nation.

s'est retirée du groupe. Les communautés restantes, à savoir la Première Nation d'Aroland, la Première Nation de Constance Lake et la Première Nation de Ginoogaming, ont envoyé à Énergie Est la lettre d'entente révisée pour tenir compte de ce changement.

En septembre 2013, Énergie Est s'est entretenu par téléphone avec la Première Nation d'Aroland pour discuter des budgets d'engagement relatifs au Projet, de l'échange d'information et des rencontres avec la communauté. Énergie Est a transmis un exemplaire de la lettre d'entente et un projet de libellé pour une résolution du conseil de bande (une « RCB »).

En novembre 2013, Énergie Est a reçu par courriel les RCB signées des communautés d'Aroland, de Ginoogaming et de Constance Lake mandatant le Conseil tribal des Premières Nations de Matawa pour qu'il agisse en leur nom aux fins de l'engagement à l'égard du Projet.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation d'Aroland. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

Bien qu'Énergie Est continue de partager de l'information avec cette communauté, les activités d'engagement auprès de la Première Nation d'Aroland sont menées par l'intermédiaire du Conseil tribal des Premières Nations de Matawa dans le cadre d'une approche collective regroupant les communautés de Ginoogaming, d'Aroland et de Constance Lake.

6.0 PREMIÈRE NATION DE BIG GRASSY RIVER (MISHKOSIMINIZIIBIING)

La Première Nation de Big Grassy River est une communauté ojibway située sur la rive sud-est du lac des Bois dans le nord-ouest de l'Ontario. Comptant au total 761 membres⁸, la Première Nation de Big Grassy River (également connue sous le nom de Mishkosiminiziibiing) fait partie du Grand conseil du Traité n° 3.

En février 2014, une rencontre a été tenue avec Anishinaabeg of Kabapikotawangag Resource Council Inc. (« AKRC »), y compris le chef de la Première Nation de Big Grassy. L'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a présenté un compte rendu sur le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »). Les sujets suivants ont été abordés :

- la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et les communautés
- l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »), qui vise à fournir du financement aux communautés afin qu'elles participent de manière significative au processus d'engagement
- la stratégie d'approvisionnement d'Énergie Est
- l'étude sur les connaissances écologiques traditionnelles et l'utilisation traditionnelle du territoire

Énergie Est a indiqué qu'une rencontre était en cours d'organisation afin de présenter le Projet, y compris les aspects techniques. Les délégués d'AKRC ont mentionné que la langue anishnaabemowin devait être intégrée dans tout dialogue. Des cartes et des brochures ont été remises aux délégués. Énergie Est a convenu de rendre visite à chaque Première Nation pour lui présenter le Projet et d'entreprendre le processus d'engagement sur une base individuelle.

En février 2014, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre d'offre relative à l'EFEC au chef de la Première Nation de Big Grassy. En date du 18 avril, la communauté n'avait pas réagi et Énergie Est n'avait pas fait de suivi.

⁸ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

7.0 PREMIÈRE NATION DE BIINJITIWAABIK ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE ROCKY BAY)

La Première Nation de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (Première Nation de Rocky Bay) est située sur la rive sud-est du lac Nipigon et est partie au traité Robinson-Supérieur de l'Ontario. Aux termes d'un décret provincial de 1963, une terre d'une superficie de 32 acres située à MacDiarmid a été transférée au gouvernement fédéral afin d'être désignée comme réserve pour la bande de Rocky Bay, officiellement constituée en 1960⁹. La communauté compte actuellement 716 membres inscrits¹⁰.

La Première Nation de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») au début du processus d'engagement. Énergie Est partage de l'information avec la communauté depuis avril 2013.

En mai 2013, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek pour lui présenter le Projet. Après la présentation, la communauté a exprimé des préoccupations sur ce qui suit :

- l'âge du pipeline qui sera converti et les risques de déversement de pétrole ou d'explosion sur son territoire traditionnel
- la cause de l'incident pipelinier à Beardmore, en Ontario

La communauté a également demandé ce qui suit :

- le plan d'intervention en cas d'urgence de TransCanada dans l'éventualité d'un déversement de pétrole
- la possibilité d'élaborer un plan d'intervention en cas d'urgence pour elle-même
- de l'information sur l'utilisation éventuelle de terres de la Couronne aux fins du Projet
- de l'information sur la question de savoir si TransCanada, avec Union Gas, aiderait la communauté à obtenir un approvisionnement en gaz naturel
- l'accès aux ressources et un préavis pour permettre à la communauté de se préparer à l'évaluation des compétences, à la formation préparatoire à l'emploi et aux autres programmes de formation
- le financement des capacités pour aider le chef et le Conseil ainsi que la communauté à organiser et à comprendre le Projet

⁹ Site Web de la bande de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek, 2013, <http://www.rockybayfn.ca/>.

¹⁰ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013.

- la possibilité d'élaborer une politique de ressources humaines propre au Projet (d'après l'expérience acquise avec Premier Gold)

Énergie Est s'est engagée à transmettre les questions soulevées par la Première Nation de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinabek aux membres concernés de l'équipe du Projet Oléoduc Énergie Est afin d'obtenir des réponses.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste à la Première Nation de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinabek un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») afin de connaître l'intérêt de la communauté à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En juillet 2013, Énergie Est a reçu une lettre du coordonnateur des terres et des ressources de la Première Nation de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek qui exposait des questions et des préoccupations à l'égard des projets ayant trait au transport de gaz naturel, au développement des capacités, à la formation, à l'octroi de contrats et à l'utilisation des terres de la Couronne. Une rencontre a également été tenue en juillet 2013 afin de discuter plus amplement de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek ainsi que de la lettre sur les CT envoyée antérieurement.

En août 2013, Énergie Est a reçu la lettre d'entente signée et une résolution du conseil de bande (une « RCB ») confirmant l'approbation de la lettre d'entente relative au Projet de la Première Nation de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek.

En novembre 2013, les conseillers en environnement d'Énergie Est ont commencé à communiquer avec la Première Nation de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek au sujet d'une étude ou d'un projet éventuel sur les CET.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, Énergie Est a avisé la communauté par la poste qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la Première Nation de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek.

8.0 PREMIÈRE NATION BINGWI NEYAASHI ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE SAND POINT)

La Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek (Première Nation de Sand Point) est une communauté ojibway située dans le nord-ouest de l'Ontario comptant 254 membres inscrits¹¹. Constituée en 1991, l'assise territoriale de la Première Nation consiste en un territoire de 10 000 ha anciennement connu sous le nom de Parc provincial du lac Nipigon et situé à 63 km au nord de la Transcanadienne à Nipigon¹².

La Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée, et Énergie Est partage de l'information sur le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») avec elle depuis avril 2013.

Énergie Est a tenu la première rencontre en personne avec la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek en mai 2013. Le chef, les membres du Conseil et le personnel technique ont soulevé diverses questions et préoccupations sur ce qui suit :

- la sécurité du pipeline
- l'environnement
- l'intégrité de l'ancien pipeline qui doit être converti
- le développement des capacités de la communauté
- le processus réglementaire
- la formation, les retombées économiques et les possibilités d'emploi

En mai 2013, TransCanada a été mise en copie dans de la correspondance adressée à Ressources naturelles Canada qui portait sur deux questions : le territoire et l'assise territoriale élargie visés par les négociations relatives aux droits fonciers issus de traités qui entoureront la servitude du pipeline et le fait que la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek a intenté une procédure devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario relativement à un territoire supplémentaire dont TransCanada devra tenir compte. Toutefois, la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek a indiqué qu'elle était ouverte à la consultation pendant que les négociations relatives aux droits fonciers issus de traités sont en cours.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste à la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») afin de connaître l'intérêt de la communauté à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

¹¹ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

¹² Site Web de la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek, 2013, <http://www.bnafn.ca>.

En juin 2013, le chef de la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek a envoyé une lettre à Énergie Est pour demander de l'information sur les possibilités d'octroi de contrats à l'égard du Projet. Énergie Est a fait un suivi directement auprès de la communauté dans le cadre du processus d'engagement.

En juillet 2013, Énergie Est a rencontré le chef et le personnel technique de la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek pour leur présenter un compte rendu sur le Projet et leur fournir des cartes et des brochures. Énergie Est a parlé des étapes suivantes du financement des capacités, notamment des aspects du Projet ayant trait à l'étude sur les connaissances écologiques traditionnelles et de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek. À la suite de la rencontre, Énergie Est a envoyé par courriel le projet de lettre d'entente.

Également, en juillet 2013, la haute direction d'Énergie Est a envoyé au chef une lettre présentant un aperçu général du Projet et définissant les zones qui seraient touchées par le Projet, notamment la ligne 3.

À la mi-juillet 2013, Énergie Est a reçu un exemplaire signé de la lettre d'entente ainsi qu'une résolution du conseil de bande (une « RCB ») approuvant la participation au processus d'échange d'information et la lettre d'entente de la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek.

En août 2013, Énergie Est a rencontré le directeur des ressources foncières et l'un des conseillers de bande de la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek afin de discuter plus amplement d'un protocole d'entente et des CET relativement au Projet.

En octobre 2013, Énergie Est a avisé la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek que l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »), auparavant appelée le protocole d'entente, était en cours de rédaction. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En janvier 2014, Énergie Est a demandé une rencontre avec la communauté afin d'entamer des discussions au sujet d'une étude sur les CET.

En mars 2014, Énergie Est a avisé la communauté par la poste qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

Énergie Est a rencontré la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek en mars 2014 pour lui soumettre l'EFEC et lui présenter ses conseillers en environnement et les aspects du Projet portant sur les CT. En avril 2014, les conseillers en environnement d'Énergie Est ont déposé un projet de budget pour l'étude sur les CT aux fins d'examen par la communauté. Des discussions ont eu lieu

avec la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek en avril 2014 afin de planifier une rencontre et de mettre au point un budget pour l'EFEC.

En avril 2014, Énergie Est et la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek ont commencé à se préparer à une rencontre avec l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est. Les conseillers en environnement d'Énergie Est ont remis un projet de budget et de plan de travail pour l'étude sur les CT et l'UTT.

En date du 18 avril, Énergie Est poursuivait ses activités d'engagement à l'égard du Projet auprès de la communauté.

9.0 PREMIÈRE NATION DE BRUNSWICK HOUSE

La Première Nation de Brunswick House est située sur la route 101N à environ 5 km de la municipalité de Chapleau, en Ontario, et est partie au Traité n° 9. La communauté compte au total 760 membres inscrits¹³.

Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec la Première Nation de Brunswick House depuis avril 2013, y compris des cartes et des brochures.

Énergie Est a rencontré des représentants de la Première Nation de Brunswick House lors de rencontres avec le Conseil tribal Wabun durant l'été et l'automne 2013.

En décembre 2013, la Première Nation de Brunswick House a transmis sa lettre d'entente signée relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation de Brunswick House.

À ce moment-là, les activités d'engagement auprès de la Première Nation de Brunswick House étaient menées par l'intermédiaire du Conseil tribal Wabun dans le cadre d'une approche collective.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation de Brunswick House. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la Première Nation de Brunswick House par l'intermédiaire du Conseil tribal Wabun.

¹³ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

10.0 PREMIÈRE NATION CRIE DE CHAPLEAU

La Première Nation crie de Chapleau est située à 5 km au sud-ouest de la municipalité de Chapleau, en Ontario. La Première Nation crie de Chapleau est établie dans la partie inférieure du bassin de l'Arctique, qui comprend également la plus grande réserve de chasse de la Couronne de l'Amérique du Nord, appelée la Réserve de chasse de la Couronne de Chapleau. La Première Nation crie de Chapleau est membre du Conseil de Mushkegowuk, conseil tribal régional associé à l'organisation provinciale territoriale, soit la Nation Nishnawbe Aski. La Première Nation crie de Chapleau compte au total 450 membres inscrits¹⁴.

La Première Nation crie de Chapleau a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est, et Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec elle depuis avril 2013.

En juillet 2013, un exemplaire du projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation crie de Chapleau a été transmis au chef.

En août 2013, Énergie Est a rencontré le coordonnateur régional des consultations et le coordonnateur culturel du Forum des chefs régionaux du Nord-Est du lac Supérieur représentant la Première Nation crie de Chapleau au bureau du conseil de bande de la Première Nation crie de Chapleau. Des préoccupations ont été soulevées au sujet de l'intégrité du pipeline, notamment par rapport à son âge et à sa capacité de résister à un changement de produit. Énergie Est a expliqué le processus de l'Office national de l'énergie (l'« ONÉ ») ainsi que l'échéancier et le processus d'approbation du Projet.

En septembre 2013, Énergie Est a rencontré la Première Nation crie de Chapleau pendant l'assemblée générale annuelle du Conseil tribal Wabun et a discuté de la lettre d'entente et de la marche à suivre pour que la Première Nation crie de Chapleau soit pleinement engagée à l'égard du Projet. Des questions ont été posées au sujet de l'intégrité du pipeline, du processus de conversion et des impacts environnementaux. Énergie Est a expliqué le programme rigoureux de protection de l'environnement et d'entretien des canalisations ainsi que le programme d'intervention en cas d'urgence, le système de surveillance 24 heures sur 24, les vannes d'arrêt et les mesures de sécurité accrues. La communauté a manifesté un intérêt à l'égard d'une entente sur les avantages à long terme. Le chef a demandé qu'une autre rencontre soit tenue avec les membres du Conseil de la Première Nation crie de Chapleau.

En octobre 2013, l'équipe d'Énergie Est a rencontré la Première Nation crie de Chapleau pour lui présenter un aperçu détaillé du Projet, du processus de l'ONÉ, de la

¹⁴ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

lettre d'entente, d'un protocole d'entente et des processus relatifs à l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et aux connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »).

Le chef a exprimé les préoccupations suivantes :

- les dommages environnementaux qui pourraient être causés aux terres en cas de déversement, notamment la détérioration de la qualité de l'eau
- l'intégrité du pipeline et l'assurance que des mesures de protection environnementale adéquates sont en place
- la protection des droits
- le partage des revenus et les occasions d'affaires

Le chef a signé la lettre d'entente et s'est engagé à discuter dès que possible avec le Conseil de la résolution du conseil de bande (la « RCB ») qui doit accompagner la lettre d'entente.

En février 2014, Énergie Est a envoyé par la poste au chef l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »), auparavant appelée le protocole d'entente, aux fins d'examen. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, Énergie Est a rencontré le chef et un conseiller de la Première Nation crie de Chapeau pour examiner le Projet et discuter du processus relatif à l'EFEC.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet Énergie Est se poursuivaient auprès de la Première Nation crie de Chapeau.

11.0 PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE CHAPLEAU

La Première Nation Ojibway de Chapleau compte au total 42 membres inscrits et est située à 2 km au sud de Chapleau, en Ontario, sur la route 129. La communauté occupe un territoire de 799 ha comprenant trois réserves, soit les réserves Chapleau 61A, Chapleau 74 et Chapleau 74A¹⁵.

La Première Nation Ojibway de Chapleau a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), et Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec elle depuis avril 2013.

Lors d'une réunion tenue en avril 2013 avec la Première Nation Ojibway de Chapleau, le chef a mentionné qu'il appuierait une approche collective avec le groupe de communautés représentées par le Conseil tribal Wabun.

À l'automne 2014, par l'intermédiaire du Conseil, la Première Nation Ojibway de Chapleau a transmis sa lettre d'entente signée relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation Ojibway de Chapleau ainsi que la résolution du conseil de bande (la « RCB ») connexe approuvant la lettre d'entente et demandant que les activités d'engagement soient menées par l'intermédiaire du Conseil tribal Wabun dans le cadre d'une approche collective au nom de la Première Nation Ojibway de Chapleau.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation Ojibway de Chapleau. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

Bien qu'Énergie Est continue de partager des documents et de l'information avec la direction de la Première Nation Ojibway de Chapleau, les activités d'engagement auprès de la Première Nation Ojibway de Chapleau se poursuivent par l'intermédiaire du Conseil tribal Wabun.

¹⁵ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

12.0 PREMIÈRE NATION DE CONSTANCE LAKE

La Première Nation de Constance Lake est une communauté ojibway et crie située sur les rives du lac Constance près de Hearst, en Ontario. La réserve est accessible par la route 11 et a une superficie de 3 110 hectares¹⁶. La Première Nation de Constance Lake compte 1 644 membres inscrits¹⁷.

La Première Nation de Constance Lake a été répertoriée au début du Projet comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet et reçoit de l'information sur le Projet d'Énergie Est depuis avril 2013.

La première rencontre en personne entre Énergie Est et la Première Nation de Constance Lake a eu lieu en juin 2013. Énergie Est a alors remis la brochure sur le Projet Énergie Est, la présentation PowerPoint sur l'Oléoduc Énergie Est et la carte de l'Ontario. En juillet 2013, un projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation de Constance Lake a été envoyé par courriel à la communauté.

En juillet 2013, Énergie Est a rencontré un groupe régional de représentants de Premières Nations, notamment le coordonnateur du Conseil tribal de Matawa, des représentants de la Première Nation de Long Lake n° 58, de la Première Nation de Ginoogaming et de la Première Nation d'Aroland et un conseiller juridique. Le Conseil tribal des Premières Nations de Matawa a demandé que la rencontre soit tenue confidentielle.

Après la rencontre initiale du groupe des Premières Nations de Matawa, la Première Nation de Long Lake n° 58 s'est retirée du groupe. Les communautés restantes, à savoir la Première Nation d'Aroland, la Première Nation de Constance Lake et la Première Nation de Ginoogaming, ont envoyé à Énergie Est la lettre d'entente révisée pour tenir compte de ce changement.

En septembre 2013, le Conseil tribal des Premières Nations de Matawa a téléphoné à Énergie Est pour discuter des budgets d'engagement relatifs au Projet, de l'échange d'information et des rencontres avec les communautés. Énergie Est a transmis un exemplaire de la lettre d'entente et un projet de libellé pour une résolution du conseil de bande (une « RCB »).

En novembre 2013, Énergie Est a reçu par courriel les RCB signées des communautés d'Aroland, de Ginoogaming et de Constance Lake mandatant le Conseil tribal des Premières Nations de Matawa pour qu'il agisse en leur nom aux fins de l'engagement à l'égard du Projet.

¹⁶ Site Web de la Première Nation de Constance Lake, 2013, <http://www.clfh.on.ca>.

¹⁷ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

Les activités d'engagement à l'égard du Projet auprès de la Première Nation de Constance Lake sont maintenant menées par l'intermédiaire du Conseil tribal des Premières Nations de Matawa dans le cadre d'une approche collective.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation de Constance Lake. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En date du 18 avril, les activités d'engagement auprès de la communauté se poursuivaient par l'intermédiaire du Conseil tribal des Premières Nations de Matawa (qui représente les communautés de Ginoogaming, de Constance Lake et d'Aroland).

13.0 PREMIÈRE NATION DE FLYING POST

La Première Nation de Flying Post est membre du Conseil tribal Wabun et occupe un territoire de 5 957 ha sur les rives du lac Nipigon, à environ 120 km au nord-est de Thunder Bay, en Ontario¹⁸. La Première Nation de Flying Post compte 210 membres inscrits¹⁹.

La Première Nation de Flying Post a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») au début du processus d'engagement, et Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec elle depuis avril 2013.

Lors d'une rencontre préliminaire avec le chef de la Première Nation de Flying Post, ce dernier a mentionné qu'il appuierait une approche collective par l'intermédiaire du Conseil tribal Wabun. Bien qu'Énergie Est continue de partager des documents et de l'information avec la direction de la Première Nation de Flying Post, les activités d'engagement auprès de la Première Nation de Flying Post ont pris fin, et Énergie Est mène ses activités d'engagement par l'intermédiaire du Conseil tribal Wabun dans le cadre d'une approche collective regroupant la Première Nation de Mattagami, la Première Nation de Flying Post, la Première Nation de Matachewan, la Première Nation de Brunswick House et la Première Nation Ojibway de Chapleau.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation de Flying Post. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

¹⁸ Site Web de la Première Nation de Flying Post, 2013, http://flyingpost.ca/Flying_Post/Home.html.

¹⁹ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

14.0 PREMIÈRE NATION DE FORT WILLIAM

La Première Nation de Fort William est située à l'extrémité ouest du lac Supérieur, à proximité de la ville de Thunder Bay dans le nord-ouest de l'Ontario. La Première Nation dispose de certaines ressources économiques, dont Anemki Mountain Corporation (Anemki), qui a été établie en 1993 afin de gérer un immeuble de bureaux de 2 800 m² sur son territoire²⁰. Cette communauté compte 2 163 membres inscrits²¹. Comme la Première Nation de Fort William a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») au début du processus d'engagement, Énergie Est partage de l'information avec elle depuis avril 2013.

Énergie Est a rencontré le directeur du développement économique de la Première Nation de Fort William en avril 2013 et a reçu un exemplaire du protocole de consultation de la Première Nation de Fort William énonçant les attentes relatives aux activités d'engagement de l'industrie.

En mai 2013, Énergie Est a rencontré le chef de la direction de la Première Nation de Fort William afin de lui présenter un compte rendu sur le Projet Énergie Est.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») à la communauté afin de connaître son intérêt à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »). Le projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et Première Nation de Fort William a également été transmis par courriel.

En juillet 2013, Énergie Est a rencontré le chef, le chef de la direction, les conseillers et le secrétaire de séance de la Première Nation de Fort William pour discuter du Projet. Énergie Est a fourni les documents suivants : la présentation sur l'Oléoduc Énergie Est, la brochure sur l'Oléoduc Énergie Est et la carte du Projet. L'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a discuté des sujets suivants avec les personnes présentes :

- l'importance de développer les capacités et de faire de la sensibilisation
- le financement des capacités qui serait offert
- la lettre d'entente
- la lettre sur les CT

²⁰ Site Web de la Première Nation de Fort William, 2013, <http://fwfn.com>.

²¹ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

- la possibilité que la Première Nation de Fort William participe à la collecte et à la communication d'information sur les CET
- la nécessité d'affecter un terrain à la construction d'une nouvelle station de pompage qui serait situé sur le territoire traditionnel de la Première Nation de Fort William

À la suite de la rencontre, Énergie Est a remis un nouvel exemplaire de la lettre d'entente et a proposé un libellé pour la résolution du conseil de bande (la « RCB »).

En septembre 2013, Énergie Est a tenu une rencontre avec la Première Nation de Fort William pour discuter des étapes suivantes relativement à la lettre d'entente. Peu après, une autre rencontre a été tenue pour discuter de la lettre d'entente, et Énergie Est s'est engagée à fournir au chef un aperçu du processus d'engagement (lettre d'entente, protocole d'entente, CET/UTT), ce qui a été fait la semaine suivante.

Des échanges et des rencontres ont eu lieu d'octobre à décembre 2013 au sujet de la lettre d'entente. D'autres exemplaires du projet de lettre d'entente et de libellé pour la RCB ont été fournis.

Au début de décembre 2013, Énergie Est a rencontré le directeur du développement de la Première Nation de Fort William pour discuter du Projet. Les sujets suivants ont été abordés :

- l'approvisionnement dans le cadre du Projet
- la construction de camps
- les possibilités dans le domaine du gravier
- les besoins en énergie

Énergie Est a conseillé à la Première Nation de Fort William d'entreprendre les démarches nécessaires pour que son entreprise de construction et de gravier devienne un entrepreneur agréé. Énergie Est a également expliqué la phase suivante du Projet, qui nécessitera la négociation d'un plan de travail relativement à une entente de consultation et à une étude sur l'UTT.

En janvier 2014, Énergie Est a reçu la lettre d'entente signée et la RCB connexe de la Première Nation de Fort William.

En février 2014, l'équipe d'Énergie Est s'est entretenu avec le directeur du développement économique au sujet de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »), auparavant appelée le protocole d'entente. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement. Il a également été question de l'étude sur les CT.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'EFEC à la Première Nation de William.

En mars 2014, Énergie Est a rencontré le chef de la direction de la Première Nation de Fort William pour lui présenter un compte rendu sur l'EFEC et l'étude sur les CT. À la suite de la rencontre, Énergie Est a envoyé l'EFEC et un budget type par courriel.

En mars 2014, Énergie Est a avisé la communauté par la poste qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie. Une rencontre au sujet de l'EFEC a été prévue pour avril 2014. En avril 2014, un budget pour l'EFEC a été présenté à la Première Nation de Fort William aux fins d'examen et de commentaires.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la communauté et le processus relatif à l'EFEC suivait son cours.

15.0 PREMIÈRE NATION DE GINOOGAMING

La Première Nation de Ginoogaming est une communauté ojibway située dans le nord de l'Ontario à environ 40 km à l'est de Geraldton, en Ontario. La communauté se trouve à l'intérieur des limites du territoire visé par le Traité de la baie James de 1905, aussi appelé le Traité n° 9, et est membre du Conseil tribal des Premières Nations de Matawa et de la Nation Nishnawbe Aski²². Cette communauté compte au total 907 membres inscrits²³.

La Première Nation de Ginoogaming a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») et reçoit de l'information sur le Projet depuis avril 2013.

En juillet 2013, Énergie Est a rencontré un groupe régional de représentants de Premières Nations, notamment le coordonnateur du Conseil tribal de Matawa, des représentants de la Première Nation de Long Lake n° 58, de la Première Nation de Ginoogaming et de la Première Nation d'Aroland et un conseiller juridique. Le Conseil tribal de Matawa a demandé que la rencontre soit tenue confidentielle.

Après la rencontre initiale avec le groupe des Premières Nations de Matawa, la Première Nation de Long Lake n° 58 s'est retirée du groupe. Les communautés restantes, à savoir la Première Nation d'Aroland, la Première Nation de Constance Lake et la Première Nation de Ginoogaming, ont transmis une lettre d'entente révisée relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et le groupe des Premières Nations de Matawa.

En septembre, Énergie Est s'est entretenue par téléphone avec le conseiller représentant le groupe des Premières Nations de Matawa au sujet des budgets d'engagement relatifs au Projet, de l'échange d'information et des rencontres avec les communautés. Énergie Est a transmis un exemplaire de la lettre d'entente et un projet de libellé pour une résolution du conseil de bande (une « RCB ») approuvant la participation au processus d'échange d'information.

En novembre 2013, Énergie Est a reçu par courriel les RCB signées des communautés d'Aroland, de Ginoogaming et de Constance Lake mandatant le Conseil tribal des Premières Nations de Matawa pour qu'il agisse en leur nom aux fins de l'engagement à l'égard du Projet.

Les activités d'engagement auprès de la Première Nation de Ginoogaming se poursuivent par l'intermédiaire du groupe des Premières Nations de Matawa (qui regroupe les communautés d'Aroland, de Ginoogaming et de Constance Lake).

²² Site Web de la Première Nation de Ginoogaming, 2013, <http://www.ginoogaming.ca>.

²³ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation de Ginoogaming. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En date du 18 avril, Énergie Est poursuivait ses activités d'engagement à l'égard du Projet auprès de la Première Nation de Ginoogaming par l'intermédiaire du groupe des Premières Nations de Matawa.

16.0 GRAND CONSEIL DU TRAITÉ N° 3

Le Grand conseil du Traité n° 3 représente 28 Premières Nations, dont 26 en Ontario et 2 au Manitoba. Le 3 octobre 1873, le Traité n° 3 a été signé et le territoire de 140 000 km² que la communauté Anishinaabe et les Britanniques avaient convenu de partager a été réservé. Les communautés qui composent le Grand conseil du Traité n° 3 sont les suivantes :

- Première Nation de Big Grassy
- Première Nation de Naongashiing (Big Island)
- Première Nation de Northwest Angle n° 33
- Première Nation de Northwest Angle n° 37
- Première Nation d'Onigaming
- Wauzhushk Onigum
- Première Nation Asubpeeschoseewagong (Grassy Narrows)
- Première Nation d'Eagle Lake
- Première Nation n° 39 d'Iskatewizaagegan
- Lac des Mille Lacs
- Première Nation de Naotkamegwanning (Whitefish Bay)
- Obashkaandagaang Bay
- Ochiichagwe'Babigo'Ining
- Première Nation de Shoal Lake n° 40
- Première Nation indépendante Wabaseemoong (Whitedog)
- Wabauskang
- Wabigoon Lake
- Première Nation de Couchiching
- Première Nation du Lac La Croix
- Première Nation de Naicatchewenin
- Nigigoonsiminikaaning
- Première Nation de Rainy River
- Première Nation de Seine River
- Première Nation de Buffalo Point
- Première Nation Sagkeeng (Fort Alexander)
- Première Nation de Mitaanjigamiing

En avril 2013, le Grand conseil du Traité n° 3 a communiqué avec les responsables du Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») pour entreprendre le processus d'engagement et demander une rencontre afin de recevoir de l'information sur le Projet.

En mai 2013, un représentant de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a envoyé un courriel au grand chef pour demander une rencontre afin de discuter du Projet. Le grand chef a répondu qu'il avait parlé avec les chefs des communautés

membres du Traité n° 3 et a fait valoir qu'il serait opportun de respecter les principes de la *Manito Aki Inakonigaawin (Great Earth Law)* à l'égard du Projet.

Le grand chef a indiqué qu'il aimerait qu'une rencontre se tienne entre Énergie Est et chaque communauté membre du Traité n° 3 située le long de l'emprise proposée.

En mai 2013, le grand chef a envoyé une lettre au chef de la direction de TransCanada. L'objet de la lettre était de demander de l'information sur le Projet et d'aviser le chef de la direction que le Grand conseil du Traité n° 3 se réunirait avec les ministres de l'Ontario concernés pour discuter de la consultation entre la Couronne et le Grand conseil du Traité n° 3 à l'égard du Projet, car la Couronne a une obligation de consultation en raison des effets potentiellement fâcheux du Projet sur les communautés de la région. Une réponse a été envoyée au grand chef, accompagnée d'une brochure sur Énergie Est, d'une carte du Projet en Ontario, de la politique de TransCanada sur les relations avec les Autochtones et d'un aperçu du processus d'engagement.

En juin 2013, Énergie Est a aussi répondu à une lettre du grand chef concernant le processus d'engagement et l'Équipe des Relations Autochtones en fournissant plus d'information sur le processus d'engagement. Énergie Est a également communiqué avec le directeur de la planification territoriale, le grand chef et le conseiller du grand chef pour organiser une rencontre. Sous pli séparé et par courriel, Énergie Est a également fait parvenir au grand chef des exemplaires des brochures d'information et la carte du Projet.

Dans une lettre envoyée au grand chef en juillet 2013, Énergie Est a expliqué la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et le Grand conseil à l'égard du Projet et a proposé une rencontre à la convenance du grand chef. Une rencontre a été prévue pour août 2013.

En août 2013, Énergie Est a répondu à la demande du Grand conseil du Traité n° 3 visant l'obtention de financement des capacités pour faciliter des rencontres relatives au Projet en transmettant par courriel de l'information sur le processus relatif à la lettre d'entente et la résolution du conseil de bande (la « RCB ») devant approuver la participation au processus d'échange d'information dans le cadre d'une approche collective.

En août, Énergie Est a rencontré le grand chef et des représentants du Grand conseil du Traité n° 3 et de ses communautés membres au sujet de l'élaboration d'un processus d'engagement à l'égard du Projet. Le Grand conseil du Traité n° 3 a insisté sur l'importance de rencontrer le chef de la direction de TransCanada et a fait remarquer qu'Énergie Est n'avait pas suivi le processus d'engagement initial selon ses protocoles traditionnels. Les discussions ont porté notamment sur le droit régissant les ressources, les obligations découlant de traités et les griefs formulés contre TransCanada dans le passé, y compris l'absence de possibilités d'emploi et de

financement des capacités. Les deux parties ont convenu de déployer des efforts pour améliorer la situation.

En septembre 2013, un membre de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a rencontré le grand chef du Grand conseil du Traité n° 3 pour discuter du Projet. Le grand chef a suggéré qu'une rencontre se tienne entre les chefs des communautés membres du Grand conseil du Traité n° 3 et Énergie Est en octobre 2013. Le grand chef s'est engagé à assister à la rencontre.

En septembre 2013, Énergie Est a reçu deux lettres du Grand conseil du Traité n° 3 faisant état de préoccupations liées au Projet, notamment le fait que le Projet pourrait avoir des effets importants sur les droits de récolte issus de traités et sur les terres et les eaux du territoire et le fait qu'Énergie Est devrait entreprendre le processus d'engagement conformément aux exigences de la *Great Earth Law (Manito Aki Inakonigaawin)* du Grand conseil du Traité n° 3, et invitant la haute direction à assister à une rencontre sur le territoire du Grand conseil du Traité n° 3. Le Grand conseil du Traité n° 3 a fait part de son désir de rencontrer directement le chef de la direction de TransCanada.

En septembre 2013, Énergie Est a demandé et obtenu une copie de la présentation sur la *Manito Aki Inakonigaawin* faite à la rencontre d'août 2013. Énergie Est a également indiqué qu'elle faciliterait la transmission des projets de lettres entre TransCanada et le Grand conseil du Traité n° 3 aux Premières Nations faisant partie du groupe représenté par le Grand conseil du Traité n° 3.

En octobre 2013, le président d'Oléoduc Énergie Est a répondu à une lettre du grand chef reçue en septembre 2013 en expliquant son rôle à titre de président du Projet et le rôle de l'Équipe des Relations Autochtones et en offrant de rencontrer le Grand conseil du Traité n° 3 directement.

En octobre 2013, la haute direction du Projet a répondu à une lettre du grand chef reçue en septembre 2013 en répondant à la liste complète de questions soumises par le grand chef.

En octobre et en novembre, Énergie Est et le Grand conseil du Traité n° 3 ont communiqué pour discuter de l'organisation d'une rencontre au sujet du Projet.

En novembre 2013, Énergie Est a envoyé un courriel au directeur de la planification territoriale et au conseiller du grand chef au sujet d'une assemblée des communautés membres du Traité n° 3 tenue en octobre 2013 à l'occasion de laquelle une résolution avait été adoptée pour enjoindre à Énergie Est de ne pas mener d'activités d'engagement auprès des communautés membres du Traité n° 3 tant que la *Great Earth Law* n'aurait pas été respectée. Énergie Est a demandé une confirmation de l'adoption de cette résolution et une copie de celle-ci.

Les échanges avec le conseiller du grand chef se sont poursuivis en décembre 2013 en vue d'une rencontre entre le président d'Énergie Est et le grand chef du Grand conseil du Traité n° 3.

En février 2014, le grand chef et son conseiller ont rencontré la haute direction d'Énergie Est pour discuter du Projet. Le Grand conseil du Traité n° 3 a exposé ses exigences relativement à l'engagement à l'égard du Projet dans le respect des principes de la *Great Earth Law* ainsi qu'à l'officialisation du processus d'engagement et à sa participation à celui-ci. Énergie Est a pris acte de l'engagement du Grand conseil du Traité n° 3 de collaborer à l'échange d'information et à l'établissement d'un lien de confiance. À la rencontre, Énergie Est a signé une lettre de la haute direction d'Énergie Est attestant la rencontre et s'est engagée à avoir une meilleure compréhension de la *Great Earth Law*.

La lettre expliquait également le rôle de l'Office national de l'énergie (l'« ONÉ ») et du financement des capacités à l'égard du Projet. De plus, la lettre présentait un aperçu du financement des capacités, notamment de la lettre d'entente et de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »). L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

Pour faire suite à la rencontre de mars 2014, Énergie Est a transmis au conseiller du grand chef une lettre adressée au grand chef qui traitait de la marche à suivre pour parvenir à une entente relativement au processus d'engagement à l'égard du Projet, au financement des capacités, aux retombées économiques et aux effets potentiellement fâcheux du Projet.

En mars 2014, le grand chef a envoyé au chef de la direction de TransCanada une lettre faisant état de préoccupations au sujet des effets sur les droits de récolte issus de traités et les terres et les eaux du territoire visé par le Traité n° 3. Le grand chef a exprimé sa déception quant à l'absence du chef de la direction à la rencontre de février avec la haute direction d'Énergie Est. Le chef de la direction de TransCanada a également été mis en copie dans une lettre adressée au premier ministre Harper et aux ministres fédéraux demandant à la Couronne d'entreprendre une consultation et d'élaborer un protocole de partenariat à l'égard du Projet Énergie Est.

Également, en mars 2014, Énergie Est a reçu une lettre de la direction du Grand conseil du Traité n° 3 lui demandant de cesser ses activités d'engagement auprès des communautés membres du Traité n° 3 sur une base individuelle et indiquant que le Grand conseil du Traité n° 3 travaillerait à l'élaboration d'une entente et fournirait du financement des capacités raisonnable conformément à un plan de travail qui était joint à la lettre.

En mars 2014, un membre de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a correspondu avec le grand chef qui a indiqué que le Grand conseil du Traité n° 3 était

préoccupé par le fait qu'Énergie Est avait appuyé le Conseil tribal Bimose au moyen d'une entente et d'un financement des capacités. Énergie Est a répondu qu'aucune entente n'avait été conclue avec le Conseil tribal Bimose et qu'aucun financement n'avait été accordé à l'organisation.

Par ailleurs, en mars 2014, un membre de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a envoyé un courriel au conseiller du grand chef du Grand conseil du Traité n° 3 pour demander au Grand conseil du Traité n° 3 de lui communiquer par écrit ses attentes quant aux conditions d'une entente avec Énergie Est et pour offrir de lui transmettre un exemplaire de l'EFEC.

En mars 2014, le grand chef du Grand conseil du Traité n° 3 a envoyé par courriel à Énergie Est une lettre concernant une entente sur l'engagement à l'égard du Projet. Le grand chef a traité du financement des capacités conformément à un plan de travail du Grand conseil du Traité n° 3 à l'égard du Projet et a demandé qu'Énergie Est mène ses activités d'engagement directement auprès du Grand conseil du Traité n° 3 à l'avenir.

De plus, en mars, une conférence téléphonique a eu lieu entre Énergie Est et le conseiller politique du grand chef au sujet du financement des capacités et de la marche à suivre pour élaborer un plan de travail. Énergie Est a exposé les différentes activités liées au plan de travail et aux capacités à l'appui de l'engagement.

Les échanges entre l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est et le conseiller du grand chef du Grand conseil du Traité n° 3 se sont poursuivis en avril 2014 pour faire avancer l'élaboration d'un plan de travail. Lors d'une conférence téléphonique ultérieure, Énergie Est a indiqué que le Projet nécessiterait une RCB de chaque communauté confirmant le rôle du Grand conseil du Traité n° 3 et son pouvoir d'agir au nom de chaque communauté. Le conseiller du Grand conseil du Traité n° 3 a indiqué qu'il estimait que la résolution concernant la *Great Earth Law* était adéquate. Énergie Est a indiqué qu'elle préférerait conclure une EFEC avec chaque communauté individuellement pour s'assurer que chacune a un intérêt à l'égard de l'engagement et dispose de ressources suffisantes pour participer. Il a également été question des CT et du calendrier des étapes réglementaires, et les deux parties se sont entendues pour tenir une séance de travail à une date ultérieure.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès du Grand conseil du Traité n° 3²⁴.

²⁴ Site Web du Grand conseil du Traité n° 3, 2013, <http://www.gct3.net>.

17.0 PREMIÈRE NATION DE GRASSY NARROWS (ASUBPEECHOSEEWAGONG NETUM ANISHINABEK)

La Première Nation de Grassy Narrows (également appelée Asubpeechoseewagong Netum Anishinabek) est une Première Nation ojibway située à 80 km au nord de Kenora, en Ontario. Son assise territoriale est la réserve indienne English River 21 d'une superficie de 4 145 ha. La Première Nation de Grassy Narrows compte 1 501 membres inscrits²⁵ et est signataire du Traité n° 3.

La Première Nation de Grassy Narrows a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), et Énergie Est partage de l'information avec elle depuis avril 2013.

En octobre 2013, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Grassy Narrows pour discuter du Projet et lui remettre la brochure sur le Projet Énergie Est, la carte du pipeline en Ontario, la carte du pipeline dans le nord-ouest de l'Ontario et la brochure de TransCanada sur les relations avec les Autochtones. Le Chef a demandé de quelle façon le Grand conseil du Traité n° 3 (le « Grand conseil du Traité n° 3 ») s'engagerait à l'égard du Projet. Énergie Est a indiqué que le protocole de la *Great Earth Law (Manito Aki Inaakonigaawin)* avait été mis en œuvre pour que le processus d'engagement auprès du Grand conseil du Traité n° 3 puisse être entrepris. Le chef a indiqué que la Première Nation de Grassy Narrows parlerait en son propre nom à l'égard du Projet.

Lors de cette rencontre, le chef a également mentionné qu'il s'était déjà produit dans le passé des événements qui avaient causé une catastrophe environnementale pour la communauté. Il a affirmé que l'empoisonnement de l'eau par le mercure avait porté gravement atteinte aux citoyens de Grassy Narrows. Le chef a voulu savoir quelle compensation Énergie Est s'engagerait à accorder à la Première Nation de Grassy Narrows en cas de déversement. Énergie Est a répondu au chef qu'il n'y avait pas de discussions en cours au sujet d'une compensation, mais qu'elle lui reviendrait avec des précisions à ce sujet.

Lors de la rencontre, le projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation de Grassy Narrows a été présenté aux fins d'examen. Le chef a indiqué que son Conseil examinerait le document et le ferait également examiner par le conseiller juridique de la Première Nation de Grassy Narrows et qu'il ferait ensuite le suivi.

En janvier 2014, Énergie Est a rencontré le chef pour discuter de la lettre d'entente. Le chef a indiqué qu'il l'examinait encore avec son Conseil. Le chef a réitéré que la

²⁵ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013.

communauté avait de sérieuses inquiétudes à l'égard des ruptures et de la contamination du fait de ses expériences passées.

Trois rencontres subséquentes ont été tenues avec le chef en janvier. L'étude sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») relative au Projet et l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») ont également été abordées. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement. À ce moment-là, la lettre d'entente a été signée et approuvée par le chef et le Conseil. En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'EFEC à la Première Nation de Grassy Narrows.

En mars 2014, le chef et les membres du Conseil ont assisté à une séance d'information sur le Projet à Winnipeg, au Manitoba, organisée par Énergie Est à l'intention des Premières Nations du nord de l'Ontario et du Manitoba. Des représentants de TransCanada et d'Énergie Est au Manitoba et les conseillers en environnement d'Énergie Est étaient présents, et de l'information a été fournie sur les sujets suivants :

- les aspects techniques et historiques
- la préparation aux situations d'urgence et la planification des mesures d'urgence
- la conversion et l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement auprès des Autochtones
- les études sur les CT

En avril 2014, la Première Nation de Grassy Narrows a élu un nouveau chef et un nouveau Conseil. En date du 18 avril, Énergie Est tentait de fixer une date de rencontre pour discuter de l'état d'avancement du Projet.

**18.0 PREMIÈRE NATION INDÉPENDANTE D'ISKATEWIZAAGEGAN N° 39
(PREMIÈRE NATION DE SHOAL LAKE N° 39)**

La Première Nation indépendante d'Iskatewizaagegan n° 39 (également appelée la Première Nation de Shoal Lake n° 39) est située près de Kenora, en Ontario. La communauté compte au total 618 membres inscrits²⁶ et est répartie dans quatre réserves, soit la réserve Agency 30, la réserve Shoal Lake 34B2, la réserve Shoal Lake 39, qui est partiellement située au Manitoba à proximité du lac Shoal, et la réserve Shoal Lake 39A, au nord-ouest du lac des Bois.

La Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39 a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») au début du processus d'engagement. Énergie Est a commencé à partager de l'information sur le Projet avec la communauté au moment de sa première rencontre en personne avec la direction de la communauté en avril 2013.

En mai 2013, Énergie Est a reçu du Conseil tribal Bimose une lettre indiquant que le Conseil fournissait des services de consultation à huit communautés, dont la Première Nation indépendante d'Iskatewizaagegan n° 39. Le Conseil demandait qu'on lui envoie toute l'information disponible sur le Projet.

En juin 2013, un conseiller de la Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39 a communiqué avec Énergie Est pour l'informer que la communauté s'engagerait de façon indépendante et non dans le cadre d'une approche collective. Le conseiller a précisé que le Conseil tribal Bimose ne parlait pas au nom de la Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39 et que cette dernière n'appuyait pas la lettre envoyée par le Conseil tribal Bimose à Énergie Est en mai 2013.

En juin 2013, Énergie Est a rencontré le chef et un conseiller élu de la Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39 pour discuter du Projet et du projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation. À la suite de la rencontre, le projet de lettre d'entente a été remis.

En juin 2013, le Conseil tribal de Bimose a donné suite à la lettre qu'il avait envoyée antérieurement à Énergie Est en déclarant qu'il s'engagerait au nom de communautés régionales, dont la Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39. Toutefois, conformément à la demande de la communauté, Énergie Est a poursuivi ses activités d'engagement directement auprès de la communauté.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») à la communauté afin de connaître son intérêt à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances

²⁶ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En juillet 2013, Énergie Est a reçu une lettre du chef de la Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39 présentant l'objectif de la communauté d'entreprendre un processus d'engagement officiel à l'égard du Projet et exposant une stratégie mutuelle concernant Énergie Est. Le chef a souligné l'importance du processus de consultation étant donné que le Projet touchera les droits, intérêts et titres ancestraux et issus de traités des Autochtones et la capacité d'exercer ces droits. Une rencontre a été tenue en juillet 2013 pour discuter du Projet et demander un exemplaire de la lettre sur les CT envoyée antérieurement. Le chef a demandé qu'une rencontre distincte soit tenue pour discuter de la lettre d'entente. Cette lettre a été transmise à la communauté après la rencontre.

En août 2013, Énergie Est a parlé au chef de la Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39. Le chef a informé Énergie Est que la communauté avait formulé des griefs contre TransCanada dans le passé et qu'elle aimerait que ces griefs en instance soient réglés avant la poursuite de toute discussion. Le représentant de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est s'est engagé à transmettre ce message à TransCanada.

En octobre 2013, Énergie Est a reçu une lettre du chef de la Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39 indiquant que la Première Nation avait des inquiétudes du fait de sa proximité avec le Projet, que les effets éventuels du Projet constituaient une source de préoccupations dans l'immédiat, car la plupart des citoyens exercent les droits, titres et droits inhérents issus de traités et que la communauté craignait que des déversements ou la contamination de l'eau, de l'air ou du sol porte atteinte à ses droits ancestraux et issus de traités. Le chef a également fait remarquer que la communauté examinait les projets sur son territoire de manière indépendante, et non par l'entremise du Grand conseil du Traité n° 3 ou d'autres intermédiaires et a demandé de rencontrer la haute direction de TransCanada.

En janvier 2014, Énergie Est a répondu à la lettre d'octobre 2013 en indiquant qu'elle reconnaissait les préoccupations et les questions soulevées par la communauté et qu'elle souhaitait continuer de lui fournir de l'information sur le Projet par la poste et en personne et a offert de rencontrer directement la Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39.

Énergie Est a reçu une lettre du chef de la Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39 présentant l'objectif de la communauté d'entamer des discussions au sujet d'une stratégie mutuelle à l'égard de l'engagement. La communauté a demandé la participation de représentants du Projet de rang hiérarchique supérieur et de la Couronne.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, Énergie Est a communiqué avec le chef nouvellement élu de la Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39 afin de lui présenter le Projet et de lui offrir de l'aide pour la diffusion de l'information. Un conseiller de la Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39 a donné suite à cette communication introductive en téléphonant à l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est pour lui dire qu'elle ne devrait pas communiquer avec le nouveau chef. Le conseiller a indiqué que le chef et le Conseil étaient en attente d'une rencontre avec la direction de TransCanada et d'Énergie Est.

En date du 18 avril, Énergie Est continuait de partager de l'information avec la Première Nation d'Iskatewizaagegan n° 39 et poursuivait ses efforts d'engagement auprès d'elle.

19.0 PREMIÈRE NATION KIASHKE ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE GULL BAY)

La Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek (anciennement appelée la Première Nation de Gull Bay) est située à 175 km au nord de Thunder Bay, en Ontario, sur la rive ouest du lac Nipigon. Elle est membre du Conseil tribal Nokiiwin et de la Nation Anishinabek – Union des Indiens de l'Ontario²⁷. La communauté a des terres de réserve d'une superficie de 3 940 ha et compte au total 1 278 membres inscrits²⁸.

La Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») au début du processus, et Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec la communauté depuis avril 2013.

En juillet 2013, Énergie Est a rencontré le chef de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek pour discuter du Projet Oléoduc Énergie Est. Les sujets suivants ont été abordés :

- les étapes suivantes du processus d'engagement
- la lettre d'entente
- la lettre sur les connaissances traditionnelles (les « CT »)
- la ligne de piégeage de la famille du chef située tout juste à l'extérieur de Raith, en Ontario
- le fait que le territoire traditionnel de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek chevauche des zones traditionnelles communes de la Première Nation de Fort William et de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs et s'étend au-delà de la station de pompage nouvellement construite à Eagles Head

À la suite de la rencontre, Énergie Est a fourni au chef un exemplaire du projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek. La lettre sur les CT a également été remise au chef. À la suite de la rencontre, l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a transmis au chef le projet de lettre d'entente et le projet de libellé pour la résolution du conseil de bande (la « RCB »).

En septembre 2013, une rencontre a été tenue avec le directeur du développement économique de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek. Énergie Est a présenté un aperçu du processus d'approbation de l'Office National de l'Énergie

²⁷ Site Web de Wikipedia, 2013, http://en.wikipedia.org/wiki/Gull_Bay_First_Nation.

²⁸ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

(l'« ONÉ ») et du processus d'engagement d'Énergie Est à l'égard du Projet. Le directeur du développement économique a exprimé des préoccupations au sujet de la direction du débit d'eau.

Énergie Est a fait un suivi auprès du directeur du développement économique en novembre 2013 pour discuter plus amplement de la lettre d'entente et donner un aperçu du processus d'engagement.

En février 2014, la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek a entamé des discussions avec les conseillers en environnement d'Énergie Est au sujet de la portée de l'étude sur les CT, et de l'information a été communiquée au sujet du processus de l'ONÉ, de l'évaluation environnementale et de l'évolution du Projet. De plus, en février 2014, l'équipe d'Énergie Est a tenu une rencontre avec le directeur du développement économique et a reçu la lettre d'entente et la RCB signées. L'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») a été présentée lors de cette rencontre. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement. Il a également été question des aspects du Projet portant sur les CT. À la suite de la rencontre, une lettre d'offre relative à l'EFEC a été envoyée à la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek.

Une rencontre a été tenue à la fin de février 2014 entre Énergie Est, les conseillers en environnement d'Énergie Est, les membres de l'équipe responsable des terres et des ressources et un conseiller élu de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek. L'objet de la rencontre était de discuter des aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET ») et l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT »). Les conseillers en environnement d'Énergie Est ont présenté un aperçu et ont répondu à des questions au sujet des emplois liés aux travaux sur les CT pour la communauté, des retombées économiques, des occasions d'affaires et des possibilités de transport d'énergie. Énergie Est a convenu de faire un suivi sur les retombées économiques futures, notamment les emplacements des stations de pompage et les besoins de transport dans la région.

En mars 2014, Énergie Est a tenu une séance de travail avec le directeur du développement économique de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek et un conseiller élu afin d'examiner le budget pour l'étude sur les CT et d'élaborer un projet de plan de travail et de budget pour l'EFEC avant une rencontre prévue pour avril 2014 avec le chef et le Conseil.

En avril 2014, Énergie Est et ses conseillers en environnement ont rencontré le directeur du développement économique, le chef et deux conseillers élus de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek pour discuter de l'EFEC, de la portée de l'étude sur les CT et du budget pour cette étude. La communauté a par la suite remis des projets de budgets à Énergie Est. L'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a

rencontré le chef et le Conseil de la Première Nation Kiashke Zaaging Anishinaabek au sujet des possibilités d'emploi liées au Projet.

En date du 18 avril, la communauté avait fourni à Énergie Est un projet de plan de travail pour l'EFEC, qui est actuellement à l'étude. Les activités d'engagement à l'égard du Projet Énergie Est se poursuivent auprès de la communauté.

20.0 PREMIÈRE NATION DU LAC DES MILLE LACS (NIZAAHIKOONG)

La Première Nation du Lac Des Mille Lacs, également connue sur le nom de NizaaHIKOong, est une Première Nation Sauteaux Ojibway comptant deux réserves, soit la réserve Lac Des Mille Lacs 22A1 et la réserve Seine River 22A2. Cette communauté est située sur le territoire visé par le Traité n° 3 dans le nord-ouest de l'Ontario et est actuellement en négociation avec l'Ontario au sujet d'une revendication résultant d'une inondation causée par divers projets de barrage²⁹, qui a dispersé ses 592 membres inscrits³⁰.

La Première Nation du Lac Des Mille Lacs a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») et reçoit de l'information sur le Projet depuis avril 2013.

Lors d'une rencontre à l'improviste en avril 2013, le directeur de bande de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs a manifesté un intérêt à l'égard des possibilités d'octroi de contrats, d'emploi et de formation pour la Première Nation dans le cadre du Projet.

En mai 2013, Énergie Est a reçu du Conseil tribal Bimose une lettre indiquant que le Conseil fournissait des services de consultation à huit communautés, dont la Première Nation indépendante d'Iskatewizaagegan n° 39. Le Conseil demandait qu'on lui envoie toute l'information disponible sur le Projet.

En juin 2013, Énergie Est a rencontré le chef et le directeur de bande de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs pour discuter du Projet. Le chef a exprimé les préoccupations suivantes :

- le respect par TransCanada du territoire traditionnel de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs (le chef a défini le territoire traditionnel de la Première Nation sur la carte de l'Oléoduc Énergie Est)
- la sécurité et l'intégrité des zones où le pipeline traverse des cours d'eau et des lacs, notamment la rivière Savanne, où la Première Nation est propriétaire d'un centre touristique situé à 15 m du Projet (des inquiétudes ont été exprimées au sujet de l'incidence qu'une rupture du pipeline pourrait avoir sur la viabilité du centre)
- les voies navigables et les pêches sur le territoire traditionnel et les terres de réserve de la Première Nation

²⁹ Wikipedia, 2013, http://en.wikipedia.org/wiki/Lac_des_Mille_Lacs_First_Nation.

³⁰ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

Afin d'obtenir des réponses aux préoccupations et aux questions soulevées et de faire avancer le processus d'engagement à l'égard du Projet, le chef a demandé ce qui suit :

- de l'information sur le plan d'intervention en cas d'urgence relatif au Projet advenant une rupture près du franchissement de la rivière Savanne
- une version électronique de la présentation sur l'Oléoduc Énergie Est et de la lettre d'entente
- de l'information sur les possibilités d'approvisionnement et d'octroi de contrats associées aux travaux devant être exécutés aux stations suivantes : Ignace 58, Martin 60, Upsala 62 et Station B3

À la suite de cette rencontre, Énergie Est a transmis par courriel la brochure sur l'Oléoduc Énergie Est et une présentation PowerPoint sur Énergie Est. Elle a également transmis un projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation du Lac Des Mille Lacs.

En juin 2013, le Conseil tribal de Bimose a donné suite à la lettre qu'il avait envoyée antérieurement en déclarant qu'il représentait plusieurs Premières Nations régionales aux fins de l'engagement, dont la Première Nation du Lac Des Mille Lacs. Toutefois, à la demande de la communauté, Énergie Est a poursuivi ses activités d'engagement directement auprès de la communauté.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») à la communauté afin de connaître son intérêt à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En juillet 2013, Énergie Est a rencontré le chef, les membres du conseil et le directeur de bande de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs. Le conseiller du Conseil tribal Bimose était également présent. Énergie Est a présenté la carte de l'Ontario, la lettre d'entente et le libellé type d'une résolution du conseil de bande (une « RCB ») approuvant la participation au processus d'échange d'information. Le chef a indiqué que le protocole d'entente ne serait pas signé tant qu'un représentant d'Énergie Est de rang hiérarchique supérieur n'aurait pas rencontré la Première Nation du Lac Des Mille Lacs. Le chef a demandé ce qui suit :

- un projet de protocole d'entente sur le développement des capacités relatif au Projet
- un modèle d'étude et une entente sur les CET
- une carte détaillée du tracé du pipeline sur le territoire de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs

- une carte de corrections, car il semblait au chef qu'Énergie Est utilisait une vieille carte erronée
- l'amorce de discussions sur les avantages le plus tôt possible dans le processus d'entente
- la communication des résultats des tests d'intégrité du Projet concernant le territoire de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs
- la communication des résultats de tout test d'intégrité du pipeline futur à la Première Nation du Lac Des Mille Lacs afin de lui permettre de participer aux possibilités d'emploi

Le chef et le Conseil ont décrit leur territoire traditionnel et ont indiqué qu'ils croyaient que près de 50 % du pipeline proposé traversant le territoire visé par le Traité n° 3 passait sur le territoire traditionnel de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs. Le chef a indiqué que la Première Nation négocierait en son propre nom et non par l'intermédiaire d'un conseil tribal. Le chef a posé des questions au sujet des limites du financement du développement des capacités et de l'étude sur les CET compte tenu de la longueur du pipeline qui touchera directement le territoire traditionnel de la communauté.

En août 2013, la lettre d'entente et la RCB signées de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs à l'égard du Projet ont été remises à Énergie Est.

En août 2013, le directeur de bande de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs a rencontré Énergie Est et a indiqué que la Première Nation du Lac Des Mille Lacs s'engagerait et négocierait sur une base individuelle et non dans le cadre de l'approche collective du Grand conseil du Traité n° 3.

En septembre 2013, un membre de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a communiqué avec le directeur de bande de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs pour demander si la résolution du Grand conseil du Traité n° 3 sur la loi régissant les ressources (la *Great Earth Law*) et l'engagement auprès d'Énergie Est, telle qu'elle a été présentée à l'assemblée automnale des communautés membres du Traité n° 3 tenue en octobre 2013, aurait une incidence sur l'engagement auprès de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs. Le directeur de bande a déclaré que la résolution ne s'appliquait pas à la Première Nation du Lac Des Mille Lacs et que la communauté continuerait de s'engager auprès d'Énergie Est directement sur une base individuelle.

Une rencontre a été tenue en septembre 2013 entre Énergie Est, les conseillers en environnement d'Énergie Est et la communauté. Un aperçu du protocole d'entente sur le développement des capacités et du processus relatif aux CET et à l'UTT a été présenté. La communauté a laissé entendre qu'elle pourrait faire appel à un consultant indépendant pour ses études sur les CET et l'UTT.

En novembre 2013, Énergie Est a reçu une lettre du chef de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs indiquant que, en vertu de l'article 40 de la *Great Earth Law*, une communauté avait le droit d'être consultée au sujet des développements dans la région et que cette consultation ne devait pas être menée seulement par l'intermédiaire du Grand conseil du Traité n° 3. Le chef a réitéré que la communauté était propriétaire et exploitante d'un centre touristique à la rivière Savanne et qu'elle souhaitait participer à la construction des stations de pompage et à l'aménagement de camps et d'installations pour les travailleurs. Une carte du territoire traditionnel de la communauté était jointe à la lettre.

En décembre 2013, Énergie Est a rencontré le directeur de bande de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs pour discuter des retombées économiques du Projet. Énergie Est a discuté des différentes occasions d'affaires que la Première Nation devrait examiner, notamment l'aménagement de camps et l'approvisionnement en gravier pour le Projet. Énergie Est a transmis le lien du site d'inscription des fournisseurs de TransCanada. Des représentants de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs ont mentionné que les possibilités d'octroi de contrats et d'approvisionnement liées à la construction des stations de pompage sur leur territoire représentaient des occasions d'affaires prioritaires.

En décembre 2013, Énergie Est et ses conseillers en environnement ont rencontré le chef et le Conseil de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs pour leur présenter le processus relatif aux CET et à l'UTT.

En janvier 2014, Énergie Est a rencontré la Première Nation du Lac Des Mille Lacs et son consultant en CT pour examiner la proposition avant qu'elle ne soit soumise, ce qui a été fait par la suite. Le consultant de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs a avisé Énergie Est qu'une fois que le plan de travail aurait été approuvé, il travaillerait directement avec le service d'information sur les systèmes géographiques du promoteur en ce qui concerne les besoins en matière de données et les formats.

Le consultant a indiqué que la Première Nation signerait une entente de partage de données et une entente de confidentialité afin de recevoir de l'information sur le Projet. Une rencontre subséquente a été tenue en janvier 2014 pour discuter des modifications à apporter à la proposition sur les CT de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs.

En février 2014, le consultant en UTT de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs a fourni un document exposant son cadre d'application pour la protection de l'information culturelle et a ensuite envoyé une proposition sur les CT révisée.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation du Lac Des Mille Lacs. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

Au début de mars 2014, Énergie Est a remis un projet d'EFEC au directeur de bande de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs. Énergie Est a rencontré le directeur de bande pour négocier l'EFEC et intégrer les aspects portant sur les CT de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs.

À la suite de la rencontre, un membre de l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a rencontré le directeur de bande pour discuter des possibilités d'octroi de contrats et d'emploi. Le directeur de bande a indiqué qu'il préférerait que le camp soit situé plus près du centre touristique de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs et que la communauté avait déjà fourni des services à des camps dans le cadre d'autres projets de TransCanada. La communauté a également indiqué qu'elle avait plusieurs coentrepreneurs dans les domaines de la restauration, du gravier, de la construction de routes et des services de sécurité.

En mars 2014, le chef et les membres du Conseil ont assisté à une séance d'information sur le Projet à Winnipeg organisée par Énergie Est à l'intention des Premières Nations du nord de l'Ontario et du Manitoba. Des représentants de TransCanada et des conseillers en environnement d'Énergie Est étaient présents, et de l'information a été fournie sur les sujets suivants :

- les aspects techniques et historiques
- la préparation aux situations d'urgence et la planification des mesures d'urgence
- la conversion et l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement auprès des Autochtones
- les études sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »)

À la suite de la rencontre de mars 2014, Énergie Est a rencontré le directeur de bande et le consultant en CT de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs. La communauté a indiqué que l'EFEC était encore à l'étude. Énergie Est a indiqué que les conseillers en environnement d'Énergie Est fourniraient du soutien pour l'étude sur les CT.

En avril 2014, Énergie Est et la Première Nation du Lac Des Mille Lacs ont négocié et signé la version définitive de l'EFEC.

Le 18 avril, Énergie Est a reçu une lettre contenant des renseignements supplémentaires au sujet des coentreprises de la Première Nation du Lac Des Mille Lacs dans divers domaines, dont la sécurité, la passation de contrat, la prestation de services et les systèmes de communications, et demandant de l'information sur la procédure d'inscription en tant que fournisseur d'Énergie Est. Les activités d'engagement auprès de la communauté se poursuivent.

21.0 PREMIÈRE NATION DU LAC SEUL

La Première Nation du Lac Seul est située à environ 38 km au nord-ouest du Sioux Lookout et a des terres de réserve d'une superficie de 26 821 ha. Cette communauté compte au total 3 284 membres inscrits³¹.

Comme la Première Nation du Lac Seul est une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), Énergie Est l'a rencontrée en septembre 2013 pour discuter du Projet.

Lors d'une rencontre subséquente avec le chef et le Conseil, les documents suivants ont été remis : la brochure sur le Projet Énergie Est, la carte du pipeline en Ontario, la carte du pipeline dans le nord-ouest de l'Ontario et la brochure de TransCanada sur les relations avec les Autochtones. Le chef a déclaré que la Première Nation du Lac Seul parlerait en tant que nation indépendante à l'égard du Projet et a précisé qu'il croyait comprendre que le pipeline était déjà dans le sol mais qu'il voulait s'assurer que toute information concernant l'intégrité du pipeline soit communiquée directement à la Première Nation du Lac Seul.

Le chef a exprimé des préoccupations sur ce qui suit :

- les impacts environnementaux
- la sécurité de la communauté en cas de déversement
- le plan d'intervention en cas d'urgence et les mesures d'urgence

L'équipe d'Énergie Est a remis la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial et a expliqué que celle-ci devait être accompagnée d'une résolution du conseil de bande (une « RCB ») approuvant la participation au processus d'échange d'information. La communauté a demandé un fichier de formes.

En octobre 2013, Énergie Est a rencontré de nouveau la Première Nation du Lac Seul pour discuter de la lettre d'entente. La Première Nation du Lac Seul a soulevé des préoccupations techniques au sujet de l'intégrité de la canalisation, et le coordonnateur des terres et des ressources s'est informé du processus et des délais de fermeture en cas de réduction de la pression. Une carte a été fournie à la suite d'une demande en ce sens.

En février 2014, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation du Lac Seul. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

³¹ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

En mars 2014, le coordonnateur des terres et des ressources a été invité à une séance d'information sur le Projet Énergie Est devant se tenir à Winnipeg.

En date du 18 avril 2014, Énergie Est continuait de partager de l'information avec la Première Nation du Lac Seul et poursuivait ses efforts d'engagement auprès d'elle.

22.0 PREMIÈRE NATION DE LONG LAKE N° 58

La Première Nation de Long Lake n° 58 compte au total 1 438 membres inscrits³² et est située directement le long de la route Transcanadienne 11 sur la rive nord-est du lac Long, à proximité de Longlac dans la municipalité de Greenstone, en Ontario. La communauté est membre du Conseil tribal des Premières Nations de Matawa et se trouve à l'intérieur des limites du territoire visé par le traité Robinson-Supérieur de 1850³³.

La Première Nation de Long Lake n° 58 a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») et reçoit de l'information sur le Projet depuis avril 2013.

En avril 2013, le coordonnateur des protocoles de consultation et de développement de la Première Nation de Long Lake n° 58 a transmis les documents suivants à Énergie Est :

- les lignes directrices relatives aux consultations et aux accommodements de la Première Nation de Long Lake n° 58
- le protocole de consultation et de développement de mars 2009 de la Première Nation de Long Lake n° 58

Une rencontre a été tenue à la fin d'avril 2013 afin de présenter de l'information générale sur le Projet et d'examiner plus amplement le protocole de consultation.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») à la communauté afin de connaître son intérêt à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

Au début de juillet 2013, Énergie Est a rencontré brièvement le coordonnateur des consultations pour discuter de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation. La communauté a informé Énergie Est que le chef et le Conseil décideraient s'ils allaient agir conjointement avec le Conseil tribal de Matawa ou de manière indépendante.

En juillet 2013, Énergie Est a rencontré un groupe régional de représentants de Premières Nations, notamment des représentants du Conseil tribal de Matawa, de la Première Nation de Long Lake n° 58, de la Première Nation de Ginoogaming, de la Première Nation d'Aroland et de la Première Nation de Constance Lake et un

³² Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

³³ Site Web de la Première Nation de Long Lake n° 58, 2013, <http://www.longlake58fn.ca>.

conseiller juridique. Le Conseil tribal de Matawa a demandé que la rencontre soit tenue confidentielle. Une lettre d'entente révisée a été envoyée au conseiller juridique et au chef à la suite de la rencontre.

En août 2013, Énergie Est a reçu une lettre de la Première Nation de Long Lake n° 58 exposant ses inquiétudes quant au fait que le pipeline existant est situé à moins de 500 m de son territoire et quant à l'effet de celui-ci sur son territoire traditionnel et indiquant qu'une approche collective avec les autres communautés de Matawa pourrait ne pas être la plus avantageuse pour elle.

Lors d'une rencontre tenue en septembre 2013 avec le chef et les membres du Conseil, Énergie Est a passé en revue le processus de l'Office national de l'énergie (l'« ONÉ ») et le rôle de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est.

En septembre 2013, une lettre accompagnée de la version révisée de la lettre d'entente relative au Projet a été reçue de la Première Nation de Long Lake n° 58, et il a été confirmé que la Première Nation de Long Lake n° 58 ne participerait pas à l'approche collective des Premières Nations de Matawa avec la Première Nation d'Aroland, la Première Nation de Constance Lake et la Première Nation de Ginoogaming.

En septembre 2013, Énergie Est a rencontré le chef et les membres du Conseil de la Première Nation de Long Lake n° 58 ainsi qu'un consultant de l'Aboriginal Business Network. Énergie Est a passé en revue le processus d'engagement, le rôle de l'Équipe des Relations Autochtones et le processus de l'ONÉ. La communauté a déclaré qu'elle était très intéressée par les retombées économiques associées au Projet.

En septembre 2013, Énergie Est a reçu une lettre du chef dans laquelle celui-ci réitérait ses préoccupations concernant le processus d'engagement et demandait du financement pour permettre au chef, au Conseil et aux conseillers techniques de se réunir en retraite de planification stratégique.

En octobre 2013, Énergie Est a reçu une lettre de la Première Nation de Long Lake n° 58 dans laquelle celle-ci retirait son offre qu'un représentant d'Énergie Est rencontre le chef et le Conseil en octobre 2013 et soumette d'autres documents.

En novembre 2013, une version révisée de la lettre d'entente a été fournie au consultant et au conseiller juridique de la Première Nation de Long Lake n° 58.

En décembre 2013, Énergie Est a rencontré le consultant et le conseiller juridique de la Première Nation de Long Lake n° 58 pour discuter des étapes suivantes du processus d'engagement. Le consultant a indiqué que la communauté tiendrait ses élections plus tard au cours du mois. Il a également mentionné que la Première Nation était en voie d'obtenir plus de terres dans le cadre du processus d'ajout aux réserves coordonné par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Les terres

devant être obtenues sont situées plus près du Projet que le territoire existant de la communauté.

Les préoccupations suivantes ont été soulevées :

- les risques de rupture du pipeline et l'incidence potentiellement fâcheuse d'une rupture sur les réseaux d'alimentation en eau et la faune dans l'environnement de la communauté
- la difficulté de recueillir toute l'information pertinente sur l'utilisation traditionnelle du territoire, car certains membres de la communauté ne voudront pas révéler leurs « lieux de pêche secrets »
- l'incidence du bruit généré par les stations de pompage sur les lieux de reproduction et la migration des animaux
- les griefs historiques concernant le gazoduc existant
- le manque de ressources adéquates pour participer à la consultation

La Première Nation de Long Lake n° 58 a manifesté un intérêt à organiser des tables de concertation à l'égard du Projet.

En janvier 2014, Énergie Est a rencontré les conseillers de bande, le directeur de bande, le consultant et le conseiller juridique pour discuter des étapes suivantes du processus d'engagement. Énergie Est a présenté à cette fin un aperçu de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») et du processus relatif aux CT. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement. En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'EFEC à la Première Nation de Long Lake n° 58.

Les préoccupations soulevées antérieurement au sujet du bruit, de l'alimentation en énergie des stations de pompage, des ruptures du pipeline et de l'incidence fâcheuse sur la faune ont été réitérées. La communauté a également discuté des griefs antérieurs concernant le pipeline existant et a exprimé son souhait de les régler avant de conclure une nouvelle entente.

En mars 2014, Énergie Est a avisé la communauté par la poste que le Projet avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire en déposant une description de projet auprès de l'ONÉ.

Une lettre du chef, qui a été reçue en mars 2014, indiquait que la communauté était en attente d'une réponse officielle d'Énergie Est au sujet des griefs antérieurs. Dans un courriel subséquent, le chef a réitéré sa position selon laquelle la Première Nation de Long Lake n° 58 ne participerait à aucune rencontre tant que la version définitive de la lettre d'entente n'aurait pas été établie, que la description de projet n'aurait pas été

étudiée plus en profondeur et qu'une réponse n'aurait pas été reçue au sujet des griefs antérieurs.

Énergie Est a fait valoir que dans le cadre du processus d'engagement, elle cherche à comprendre tout grief antérieur et à fournir de l'information supplémentaire et qu'une étude sur l'UTT et les CET assurera un échange d'information adéquat à l'avenir.

En date du 18 avril, la communauté et Énergie Est continuaient de travailler ensemble à l'établissement d'une relation mutuellement avantageuse.

23.0 PREMIÈRE NATION DE MATACHEWAN

La Première Nation de Matachewan est située à 30 km au sud-est de la municipalité de Matachewan et à 60 km à l'ouest du lac Kirkland, en retrait de la route 66 dans le nord de l'Ontario. La communauté est signataire du Traité n° 9³⁴ et compte au total 721 membres inscrits³⁵. La Première Nation de Matachewan est membre du Conseil tribal Wabun.

La Première Nation de Matachewan a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») au début du processus d'engagement. Par conséquent, Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec la communauté depuis avril 2013.

Au début du processus d'engagement, il a été indiqué que la Première Nation de Matachewan s'engagerait dans le cadre d'une approche collective par l'intermédiaire du Conseil tribal Wabun. Bien que l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est continue de partager des documents et de l'information avec la direction de la Première Nation de Matachewan, les activités d'engagement auprès de la Première Nation de Matachewan sont menées par l'intermédiaire du Conseil tribal Wabun dans le cadre d'une approche collective regroupant la Première Nation de Mattagami, la Première Nation de Flying Post, la Première Nation de Matachewan, la Première Nation de Brunswick House et la Première Nation Ojibway de Chapleau.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation de Matachewan. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient.

³⁴ Site Web de la Première Nation de Matachewan, 2013, <http://www.matachewanfirstnation.com>.

³⁵ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013.

24.0 PREMIÈRE NATION DE MATTAGAMI

La Première Nation de Mattagami est une communauté Oji-crie située du côté nord-ouest du lac Mattagami, à environ 20 km au nord-est de Gogama. La communauté est accessible par la route à 5 km de la route 144 et se trouve à 80 km de Timmins³⁶. Cette Première Nation compte actuellement 539 membres inscrits³⁷.

La Première Nation de Mattagami a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») et reçoit de l'information et des cartes depuis avril 2013.

En mai 2013, le directeur général du Conseil tribal Wabun a indiqué verbalement à Énergie Est que la Première Nation de Mattagami aimerait s'engager par l'intermédiaire du Conseil tribal Wabun.

Bien qu'Énergie Est continue de partager des documents et de l'information avec la direction de la Première Nation de Mattagami, les activités d'engagement auprès de la Première Nation de Mattagami sont menées par l'intermédiaire du Conseil tribal Wabun dans le cadre d'une approche collective regroupant la Première Nation de Mattagami, la Première Nation de Flying Post, la Première Nation de Matachewan, la Première Nation de Brunswick House et la Première Nation Ojibway de Chapleau.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation de Mattagami. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient.

³⁶ Site Web de la Première Nation de Mattagami, 2013, <http://mattagami.com>.

³⁷ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

25.0 PREMIÈRES NATIONS DE MATAWA

Les Premières Nations de Matawa forment un conseil tribal composé de neuf Premières Nations du nord de l'Ontario qui est situé sur le territoire de la Nation Nishnawbe-Aski (la « NNA ») et qui exerce ses activités en tant qu'organisme sans but lucratif dont le rôle consiste à fournir des services-conseils et des programmes techniques et professionnels à ses Premières Nations membres. Un conseil d'administration et un conseil des chefs dirigent l'organisme avec des représentants de chaque communauté membre. Ces communautés sont la Première Nation d'Aroland, la Première Nation de Constance Lake, la Première Nation de Ginoogaming, la Première Nation de Long Lake n° 58, La Première Nation d'Eabametoong, la Première Nation de Marten Falls, la Première Nation de Neskantaga, la Première Nation Nibinamik et la Première Nation de Webequie. Les communautés représentées par les Premières Nations de Matawa aux fins de l'engagement à l'égard du Projet Oléoduc Énergie Est sont les suivantes :

- la Première Nation d'Aroland
- la Première Nation de Constance Lake
- la Première Nation de Ginoogaming

En avril 2013, un représentant de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a envoyé un courriel au chef de la direction du Conseil tribal des Premières Nations de Matawa pour demander une rencontre afin de discuter du Projet Énergie Est et d'échanger de l'information. Lors d'une rencontre tenue en juin 2013, Énergie Est a fourni de l'information sur le Projet au chef de la direction du Conseil tribal des Premières Nations de Matawa.

En juillet 2013, un consultant des Premières Nations de Matawa a informé un représentant d'Énergie Est par courriel qu'une approche régionale par l'intermédiaire du Conseil tribal de Matawa était à l'étude.

À la suite des rencontres initiales avec les Premières Nations de Matawa qui ont adopté l'approche collective (voir les sommaires de l'engagement de la Première Nation d'Aroland, de la Première Nation de Ginoogaming et de la Première Nation de Constance Lake), les avis et les envois postaux ont commencé à être communiqués par l'intermédiaire du consultant conformément à l'approche collective des Premières Nations de Matawa.

En août 2013, Énergie Est a reçu une proposition concernant les connaissances traditionnelles (les « CT ») et l'engagement du consultant représentant les Premières Nations de Matawa.

En septembre 2013, Énergie Est s'est entretenu avec le consultant des Premières Nations de Matawa au sujet des budgets d'engagement d'Énergie Est, de l'échange

d'information sur le Projet et des rencontres avec les communautés. La lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et les Premières Nations de Matawa et les résolutions du conseil de bande (les « RCB ») aux termes desquelles chaque Première Nation délègue aux Premières Nations de Matawa le pouvoir de s'engager auprès d'Énergie Est en leur nom ont été examinées. Le consultant a indiqué qu'il ferait un suivi à l'égard de la lettre d'entente.

En novembre 2013, Énergie Est a reçu les trois lettres d'entente et les RCB connexes confirmant que les Premières Nations de Matawa s'engageraient à l'égard du Projet au nom de la Première Nation de Ginoogaming, de la Première Nation de Constance Lake et de la Première Nation d'Aroland.

En novembre 2013, le consultant des Premières Nations de Matawa a envoyé par courriel une demande de cartographie et de fichiers cartographiques du système d'information géographique (le « SIG ») avant la prochaine rencontre sur le Projet Oléoduc Énergie Est. Énergie Est a confirmé que la demande avait été transmise à la personne responsable et a informé le consultant que la prochaine étape du Projet comporterait une entente de consultation pluriannuelle.

En décembre 2013, le groupe de communautés représentées par le Conseil tribal de Matawa a entamé un dialogue avec Énergie Est afin d'organiser des rencontres pour discuter des besoins en énergie des stations de pompage du Projet Énergie Est. Pendant les activités d'engagement, les Premières Nations de Matawa ont posé des questions sur ce qui suit :

- l'accès à la cartographie
- la collecte d'information sur les CT
- la protection des terres et des eaux
- l'accès à du financement pour soutenir les aspects techniques et réglementaires
- le financement pour soutenir l'étude sur les CT
- le financement pour soutenir la liaison avec les communautés

En décembre 2013, un membre de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est et le consultant de la communauté se sont entretenus par téléphone au sujet des besoins en énergie. Le consultant a dit qu'il craignait qu'Énergie Est commence à concevoir une solution pour les besoins en énergie sans faire appel aux Premières Nations et qu'il soit ensuite trop tard pour la collaboration des Premières Nations. Énergie Est l'a informé que le dialogue avec la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») et Hydro One Networks au sujet des besoins en énergie du Projet était en cours et qu'Énergie Est, en tant que client, s'en remettrait aux procédures provinciales en ce qui a trait au développement énergétique. Le consultant a fait remarquer le manque de consultation sur la question de l'énergie et a demandé une rencontre avec le personnel responsable de l'énergie de TransCanada. Le consultant a indiqué qu'une lettre serait également envoyée au premier ministre de l'Ontario, à la CEO et à Hydro One Networks.

À la suite de cet entretien téléphonique, un membre de la haute direction de TransCanada a reçu une lettre des chefs de la Première Nation d'Aroland, de la Première Nation de Ginoogaming et de la Première Nation de Constance Lake demandant une consultation sur le Projet Oléoduc Énergie Est avant que celui-ci ne soit présenté à l'Office national de l'énergie (l'« ONÉ »). La lettre indiquait que les trois Premières Nations avaient manifesté un intérêt à fournir l'infrastructure énergétique requise pour soutenir le Projet et qu'une autre rencontre était nécessaire. Les chefs ont confirmé leur intérêt à collaborer et à tirer profit des occasions représentées par les importants besoins en électricité des stations de pompage sur leur territoire et ont évoqué la possibilité de conclure des ententes de coentreprise pour faciliter le financement, la construction et l'exploitation de services de lignes de transport d'énergie et pour soutenir une production d'énergie renouvelable supplémentaire.

En décembre 2013, le consultant des Premières Nations de Matawa a demandé qu'on lui envoie des cartes détaillées dans les meilleurs délais, des fichiers de formes compatibles avec le logiciel ArcGIS, des cartes détaillées de l'infrastructure pipelinière existante, des raccordements des lignes de transport de l'énergie existants et de l'infrastructure pipelinière proposée, y compris les stations de pompage et l'infrastructure de transport de l'énergie proposée.

En janvier 2014, les Premières Nations de Matawa ont rencontré Énergie Est pour discuter des besoins en énergie des stations de pompage proposées. À la suite de cette rencontre, il a été convenu qu'elles collaboreraient à l'élaboration d'une solution pour les besoins en énergie des stations de pompage le long du corridor de la route 11.

Des négociations au sujet de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») ont eu lieu de décembre 2013 à mars 2014. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En février 2014, le consultant des Premières Nations de Matawa a envoyé un courriel au sujet du plan de travail et du budget pour l'EFEC annonçant qu'une proposition modifiée serait présentée sous peu. Le consultant a indiqué qu'il était en pourparlers avec Brookfield Power.

Le consultant des Premières Nations de Matawa et Énergie Est se sont entendus sur un plan de travail et un budget pour l'EFEC en mars 2014.

Les discussions sur le libellé de l'EFEC se sont poursuivies de mars à avril 2014 et sont en cours. Les questions abordées au cours des négociations au sujet de l'EFEC comprennent l'intégrité du pipeline, les études archéologiques de stade 1 sur les nouvelles perturbations, l'accès aux calendriers des travaux relatifs à l'intégrité du pipeline et la surveillance par les Autochtones des programmes de travaux relatifs à l'intégrité.

Au début d'avril, Énergie Est a présenté le consultant de la communauté à un membre de l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès des Premières Nations de Matawa.

26.0 MÉTIS NATION OF ONTARIO

Les communautés représentées par la Métis Nation of Ontario (la « MNO ») aux fins de l'engagement à l'égard du Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») sont les suivantes :

- MNO : Nord-ouest de l'Ontario/Traité n° 3 (région 1)
- MNO : Lac Supérieur nord (Michipicoten/Lakehead/Nipigon – région 2)
- MNO : Mattawa/Nipissing (région 5)
- MNO : Nord-est de l'Ontario (baie James/Abitibi-Témiscamingue – région 3)
- MNO : Rivière des Outaouais et sud-ouest de l'Ontario (région 6)

La MNO a été établie en 1993 et a mis en place une structure de gouvernance à l'échelle de la province qui comprend ce qui suit :

- un registre centralisé de plus de 15 000 citoyens métisses
- environ 29 conseils communautaires à charte dans la province qui représentent les citoyens métis à l'échelle locale
- un organisme dirigeant provincial qui est élu au scrutin tous les quatre ans
- une assemblée générale annuelle où les dirigeants métis régionaux et provinciaux doivent faire rapport aux citoyens métis chaque année entre les élections
- une fondation de bienfaisance qui promeut et soutient la culture et l'héritage métis (la Métis Nation of Ontario Cultural Commission)
- un service de développement économique (la Métis Nation of Ontario Development Corporation)³⁸

Dans le cadre d'une consultation avec la MNO, les conseils communautaires suivants ont été répertoriés comme étant susceptibles d'être touchés par le Projet Énergie Est :

- Rivière des Outaouais et sud-ouest de l'Ontario
- Mattawa/Nipissing
- Nord-est de l'Ontario (baie James/Abitibi-Témiscamingue)
- Lac Supérieur nord (Michipicoten/Lakehead/Nipigon)
- Nord-ouest de l'Ontario/Traité n° 3 (lac des Bois/lac à la Pluie/rivière à la Pluie)

Les régions s'engageant par l'intermédiaire de la MNO ont été répertoriées comme étant susceptibles d'être touchées par le Projet au début du processus d'engagement. Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec la communauté depuis avril 2013.

³⁸ Site Web de la Métis Nation of Ontario, 2013, www.Métisnation.org.

En avril 2013, Énergie Est a communiqué avec le directeur des affaires intergouvernementales de la MNO pour organiser une rencontre d'échange d'information. À la demande du directeur des affaires intergouvernementales, l'équipe d'Énergie Est a envoyé un lien vers la page du site Web d'Énergie Est où se trouvent les cartes du Projet et l'information sur le Projet. Énergie Est a également demandé une rencontre en personne avec un ou plusieurs représentants de la MNO pour discuter de l'emplacement du pipeline, des conseils communautaires régionaux de la MNO et des processus d'engagement futurs.

En mai 2013, Énergie Est a rencontré le directeur des affaires intergouvernementales de la MNO pour discuter du Projet. À ce moment-là, le représentant de la MNO avait répertorié quatre conseils communautaires régionaux connus comme étant situés à proximité de l'emprise proposée, soit les conseils communautaires des régions 1, 2, 5 et 6. Le directeur a indiqué que ces conseils communautaires se réuniraient à l'interne pour discuter des étapes suivantes et d'un processus d'engagement officiel et a demandé qu'une présentation sur le Projet soit donnée à l'équipe de gouvernance du Provisional Council of the Métis Nation of Ontario (le « PCMNO »).

En juin 2013, Énergie Est et la MNO ont discuté du processus d'engagement, du soutien des capacités et d'une superposition des conseils régionaux de la MNO sur la carte du Projet Énergie Est.

En juin 2013, Énergie Est a transmis la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la MNO au directeur des affaires intergouvernementales. Le directeur a également indiqué que les conseils communautaires régionaux répertoriés comme étant susceptibles d'être touchés étaient maintenant au nombre de cinq.

En juin 2013, Énergie Est a transmis un exemplaire du projet de lettre d'entente pour le financement des capacités aux fins de l'engagement à l'égard du Projet à la MNO par l'intermédiaire du directeur des affaires intergouvernementales.

En juillet 2013, Énergie Est a rencontré le directeur des affaires intergouvernementales pour discuter du processus officiel d'échange d'information, de la capacité de tirer profit des occasions et des effets du Projet selon les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »). La MNO a demandé que l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est travaille avec elle à la mise en place d'un processus d'échange d'information avec les régions touchées.

En juillet 2013, les représentants d'Énergie Est ont envoyé la lettre d'entente officielle au directeur des affaires intergouvernementales. Une rencontre a également été tenue en juillet 2013 avec le directeur des terres et des ressources et le directeur des ressources naturelles et de la consultation de la MNO pour discuter du Projet et de la lettre d'entente. La MNO a déclaré qu'elle voulait qu'une convention de société en nom collectif soit conclue.

En août 2013, Énergie Est a présenté la carte de l'Ontario et un aperçu indicatif d'un projet de protocole d'entente au directeur des ressources naturelles et de la consultation de la MNO.

L'échange d'information sur le Projet s'est poursuivi en septembre 2013. En octobre 2013, Énergie Est a reçu une lettre du président de la MNO indiquant que le financement alors offert aux termes de la lettre d'entente était inadéquat compte tenu de la taille et de la nature des communautés métisses concernées. La MNO a déclaré que quatre régions avaient des droits conférant un intérêt à l'égard du Projet. Le président a joint une lettre d'entente révisée aux fins d'examen.

En octobre 2013, des discussions ont eu lieu au sujet de la lettre d'entente, et la version définitive de la lettre d'entente a été signée en novembre 2013.

En novembre 2013, Énergie Est a rencontré des représentants de la MNO, notamment des représentants régionaux, pour discuter du Projet Oléoduc Énergie Est et présenter un aperçu de l'Oléoduc Énergie Est en PowerPoint. La Métis Nation of Ontario a abordé les sujets suivants :

- les possibilités d'octroi de contrats, d'approvisionnement et d'emploi, notamment la construction et l'exploitation de camps et la stratégie d'approvisionnement auprès des Autochtones
- les besoins en énergie du Projet et la façon dont le Projet s'inscrira dans le cadre du plan énergétique du nord de l'Ontario
- l'intérêt du conseil régional de la région 1 – Kenora/Fort Frances dans le programme d'entretien courant et les possibilités connexes

La MNO a également demandé à Énergie Est de faire ce qui suit :

- examiner la possibilité de financer un forum d'affaires métis
- fournir des fichiers de formes
- fournir de l'information supplémentaire sur les emplacements des stations de pompage, les plans d'intervention en cas d'urgence, les outils d'inspection interne et l'approvisionnement par Keystone XL

À la suite de la rencontre régionale, le directeur des affaires intergouvernementales de la MNO a communiqué avec Énergie Est pour demander de l'information précise sur les camps qui seront construits en Ontario pour soutenir le développement du Projet. Le directeur a également indiqué qu'après la rencontre, les conseils régionaux se sont penchés sur les occasions d'affaires liées à la construction et à l'exploitation des camps.

En décembre 2013, un membre de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a téléphoné au directeur des terres, des ressources et de la consultation de la MNO

pour discuter de l'avancement de l'étude sur les CET avec le spécialiste de l'évaluation environnementale et des CET de la MNO et poursuivre la planification des rencontres régionales.

De décembre 2013 à janvier 2014, Énergie Est a rencontré les régions de la MNO pour discuter du Projet et répondre aux préoccupations. Les questions suivantes ont été posées :

- La pression augmentera-t-elle si le pipeline transporte du pétrole plutôt que du gaz?
- D'où proviendra l'énergie supplémentaire nécessaire à la station de pompage de Lennox?
- Quelle est la distance entre le pipeline et la rivière des Outaouais?
- Quelle quantité de pétrole sera déversée si le confinement est dépressurisé en raison d'une fuite?
- Qui seront les premiers intervenants dans les communautés?
- Des pesticides seront-ils utilisés sur l'emprise?

En janvier 2014, Énergie Est a rencontré la MNO pour discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »). L'EFEC vise à fournir du financement à la MNO afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement. À l'occasion du suivi sur la lettre d'entente, Énergie Est a convenu de transmettre les procès-verbaux des rencontres de consultation régionales de la MNO. La MNO et l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est ont convenu de planifier des rencontres périodiques à l'avenir. À la suite de la rencontre, Énergie Est a transmis le plan de travail relatif à l'EFEC et le plan de travail de la MNO relatif à l'EFEC par courriel au directeur de la MNO et au directeur des terres, des ressources et de la consultation de la MNO.

En février 2014, le membre de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est responsable des CT a rencontré le spécialiste de l'évaluation environnementale et des CET de la MNO. Le spécialiste des CET a partagé de l'information sur la gouvernance de la MNO et sur la façon dont les CET de la MNO sont structurées aux fins de l'engagement de la communauté et des personnes sur le terrain qui sont titulaires des droits. Il a fait remarquer qu'un maximum de cinq régions participeront au processus d'engagement. Le membre de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a examiné les paramètres des aspects du Projet portant sur les CET et a indiqué que, étant donné qu'une conversion était prévue dans le nord de l'Ontario, la portée de l'évaluation des CET serait plus limitée mais assez souple pour permettre de saisir les intérêts et l'information clés. Les parties ont convenu d'entreprendre l'élaboration d'un plan de travail et d'un budget pour commencer les travaux sur les CET.

En février 2014, le directeur des terres, des ressources et de la consultation de la MNO a rencontré l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est afin d'examiner

l'évolution du plan de travail relatif à l'EFEC et d'organiser des rencontres pour poursuivre les discussions sur les CET.

En mars 2014, Énergie Est a informé la MNO qu'elle avait déposé une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie (l'« ONÉ ») et a transmis des liens vers la description de projet à titre informatif.

En mars 2014, Énergie Est, les conseillers en environnement d'Énergie Est et le conseiller juridique de TransCanada ont rencontré des représentants du service des terres, des ressources et de la consultation de la MNO, le spécialiste de l'évaluation environnementale et des CET et le conseiller juridique à Toronto. Les conseillers en environnement d'Énergie Est ont discuté de leur rôle dans les aspects du Projet portant sur les CET et des délais de dépôt auprès de l'ONÉ.

La MNO a indiqué qu'elle mènerait une étude indépendante sur les CET et l'UTT, mais qu'elle ferait appel aux conseillers en environnement d'Énergie Est au besoin. Le conseiller juridique de la MNO a indiqué que dans la section de la description de projet portant sur l'infrastructure et les retombées économiques, il n'était aucunement fait mention des communautés métisses, mais seulement des Premières Nations, et qu'une lettre officielle concernant cette omission serait envoyée sous peu.

À la fin de mars 2014, Énergie Est a reçu une lettre du directeur des terres, des ressources et de la consultation de la MNO faisant état des préoccupations de la MNO au sujet de l'échéancier du Projet, des travaux d'infrastructure pour le Projet, de l'identification des communautés autochtones et de l'identification des aspects importants.

Le directeur a indiqué que, du point de vue de la MNO, l'échéancier du Projet était inadéquat. La MNO a demandé des précisions sur la position d'Énergie Est à l'égard des possibilités liées aux travaux d'infrastructure pour les communautés métisses et a demandé que la description de projet soit modifiée pour tenir compte de la participation des communautés métisses et des Premières Nations aux travaux d'infrastructure. La MNO a confirmé que, contrairement aux Premières Nations, les communautés métisses titulaires de droits avaient une étendue régionale et des populations dispersées. Par conséquent, la distance approximative par rapport au Projet ne constituait pas un facteur approprié pour la reconnaissance des droits, des revendications et des intérêts des Métis de l'Ontario. Enfin, le directeur a indiqué que la MNO souhaitait qu'une modification soit apportée à la description de projet pour permettre l'identification et l'évaluation des aspects importants propres aux Métis dans le cadre de l'évaluation environnementale du Projet.

La MNO a conclu la lettre en déclarant qu'elle avait bon espoir qu'une entente mutuellement acceptable puisse être conclue.

En avril 2014, la MNO a rencontré l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour discuter de l'octroi de contrats à des Autochtones pour Énergie Est. Le secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a aussi été invité à faire une présentation à la région 2.

En avril 2014, Énergie Est a rencontré la MNO pour discuter de la lettre d'entente et de l'EFEC. En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la MNO.

27.0 PREMIÈRE NATION MIGISI SAHGAIGAN (EAGLE LAKE)

La Première Nation Migisi Sahgaigan (également appelée la Première Nation d'Eagle Lake) est membre du Conseil tribal Bimose et signataire du Traité n° 3. La communauté compte 592 membres inscrits³⁹ et est située à 25 km de Dryden, dans le nord-ouest de l'Ontario⁴⁰.

La Première Nation Migisi Sahgaigan ayant été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec elle depuis avril 2013.

En mai 2013, Énergie Est a reçu une lettre du Conseil tribal Bimose l'informant que le Conseil fournissait des services de consultation à huit communautés, dont la Première Nation Migisi Sahgaigan. Le Conseil demandait qu'on lui envoie toute l'information disponible sur le Projet.

En juin 2013, Énergie Est a rencontré le coordonnateur des terres et des ressources et le directeur des ressources de la Première Nation Migisi Sahgaigan pour discuter du Projet. Les documents suivants ont été remis : la brochure sur le Projet Énergie Est, la carte du pipeline en Ontario et la carte du pipeline dans l'ouest de l'Ontario. Le projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation Migisi Sahgaigan a été transmis à la Première Nation Migisi Sahgaigan.

En juin 2013, le Conseil tribal de Bimose a donné suite à la lettre qu'il avait envoyée antérieurement en indiquant qu'il agissait en tant que représentant de plusieurs communautés régionales aux fins de l'engagement, dont la Première Nation Migisi Sahgaigan. Toutefois, la communauté a continué à s'engager de manière indépendante du Conseil et directement auprès d'Énergie Est.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») à la communauté afin de connaître son intérêt à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

Lors d'une rencontre avec Énergie Est en août 2013, le chef a déclaré que la loi régissant les ressources (la *Great Earth Law*) du Grand conseil du Traité n° 3 s'appliquerait au processus et a soulevé des préoccupations sur ce qui suit :

³⁹ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

⁴⁰ Site Web de la Première Nation d'Eagle Lake, 2013, <http://www.eaglelakefirstnation.ca>.

- les griefs antérieurs contre TransCanada au sujet de son manque de consultation sur la construction du pipeline original
- les possibilités d'approvisionnement pour la Première Nation Migisi Sahgaigan
- les impacts environnementaux sur l'eau en cas de déversement de pétrole

Énergie Est a indiqué qu'elle fournirait de l'information supplémentaire dans les mois à venir au sujet de la sécurité et de l'intégrité du pipeline.

Énergie Est a donné des explications sur la lettre d'entente et le financement des capacités pour sensibiliser la Première Nation Migisi Sahgaigan au Projet. Le chef a expliqué que la Première Nation Migisi Sahgaigan ne reconnaissait pas les résolutions du conseil de bande, car cette structure émanait de la *Loi sur les Indiens*. Le chef a déclaré que le chef et le Conseil seraient à l'aise de signer la lettre d'entente sans une telle résolution. En date d'octobre 2013, la lettre d'entente était entre les mains du Conseil des Aînés, et le chef et le Conseil étaient en attente de directives.

En novembre 2013, Énergie Est a reçu une lettre de la Première Nation Migisi Sahgaigan dans laquelle celle-ci demandait de participer au processus d'engagement par l'intermédiaire du Grand conseil du Traité n° 3. Énergie Est a envoyé une lettre de suivi reconnaissant la participation de la communauté et informant la communauté que le processus d'engagement avait été entrepris auprès du Grand conseil.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation Migisi Sahgaigan. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, Énergie Est a reçu une lettre indiquant qu'elle n'avait pas entrepris un processus d'engagement significatif ou respectueux par l'intermédiaire du Grand conseil du Traité n° 3. La communauté a demandé à Énergie Est de respecter les principes de la *Manito Aki Inakonigaawan* (la *Great Earth Law*).

En mars 2014, le chef a communiqué avec Énergie Est pour savoir où en était la réponse à la lettre envoyée antérieurement au sujet de l'information supplémentaire sur Énergie Est. Le chef a demandé si Énergie Est avait mené des activités d'engagement auprès du Grand conseil du Traité n° 3 parce que la Première Nation Migisi Sahgaigan suivait le protocole de la *Manito Aki Inakonigaawin* (la *Great Earth Law*). Énergie Est a confirmé qu'une rencontre était prévue prochainement entre elle et le grand chef pour discuter du protocole.

En mars 2014, le chef et les membres du Conseil ont assisté à une séance d'information sur le Projet à Winnipeg organisée par Énergie Est à l'intention des Premières Nations du nord de l'Ontario et du Manitoba. Des représentants de

TransCanada et des conseillers en environnement d'Énergie Est étaient présents, et de l'information a été fournie sur les sujets suivants :

- les aspects techniques et historiques
- la préparation aux situations d'urgence et la planification des mesures d'urgence
- la conversion et l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement auprès des Autochtones
- les études sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »)

En date du 18 avril, Énergie Est continuait de partager de l'information sur le Projet avec la communauté et poursuivait ses activités d'engagement par l'intermédiaire du Grand conseil du Traité n° 3 dans le cadre d'une approche collective.

28.0 PREMIÈRE NATION CRIE DE MISSANABIE

Le gouvernement fédéral a reconnu la Première Nation crie de Missanabie en tant que bande en 1951. En 1992, le premier chef et le premier Conseil ont été élus conformément à la *Loi sur les Indiens*. En 2010, la Première Nation crie de Missanabie a conclu une entente avec le gouvernement de l'Ontario visant le transfert d'une terre de la Couronne de 3885 ha dans la région de Missanabie⁴¹. La Première Nation crie de Missanabie compte au total 437 membres inscrits⁴².

La Première Nation crie de Missanabie ayant été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Énergie Est (le « Projet »), elle reçoit de l'information sur le Projet depuis avril 2013.

En octobre 2013, après une brève rencontre introductive avec le chef nouvellement élu, il a été décidé qu'une rencontre avec le Conseil et le personnel concerné serait prévue dès que possible afin de présenter le Projet.

En février 2014, Énergie Est a rencontré le chef pour lui fournir plus d'information générale sur le Projet et sur l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») proposée. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement. Le chef a indiqué qu'il serait la personne-ressource principale et qu'il souhaitait ardemment procéder de manière rapide et respectueuse. Un projet de lettre relative à l'EFEC a été envoyé au chef à la fin de février 2014.

En mars 2014, des membres de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est ont rencontré le chef, les conseillers et des représentants des Aînés et des jeunes pour leur présenter un aperçu du Projet et du plan de travail proposé pour l'engagement. Énergie Est a discuté de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial et de son objectif consistant à favoriser un dialogue initial au sujet du Projet. À la suite de la rencontre, Énergie Est a remis un projet de lettre d'entente ainsi que le budget et le plan de travail relatifs à l'EFEC qui avait été convenus lors de rencontres antérieures. Un exemplaire signé de la lettre d'entente et une résolution du conseil de bande (une « RCB ») approuvant la participation au processus d'échange d'information ont été remis peu après.

En date du 18 avril, la communauté travaillait à l'établissement d'une EFEC avec Énergie Est.

⁴¹ Site Web de la Première Nation crie de Missanabie, 2013, <http://missanabiecree.com>.

⁴² Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

29.0 CONSEIL DES MOHAWKS D'AKWESASNE

Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne est une Première Nation occupant un territoire de 4 740 ha près de Cornwall, aux frontières de l'Ontario, du Québec et de l'État de New York. La communauté compte 12 029 membres inscrits⁴³. Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne est composé de 12 chefs de district et d'un grand chef. Les 12 chefs de district sont des représentants de trois districts, à savoir TsiSnaihne, Kanatakon et Kawehnoke. Chacun de ces trois districts élit quatre chefs, et le grand chef est élu par les trois districts⁴⁴.

Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne a été répertorié comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») au début du processus d'engagement. Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec la communauté depuis avril 2013.

En avril 2013, Énergie Est a communiqué avec le bureau du grand chef du Conseil des Mohawks d'Akwesasne et s'est entretenu avec un spécialiste du Conseil des Mohawks d'Akwesasne au sujet de questions précises liées à la proximité de l'emprise proposée par rapport à la réserve et des incidences économiques éventuelles pour le Conseil des Mohawks d'Akwesasne. Énergie Est a tenu une rencontre pour présenter de l'information sur le Projet à l'équipe environnementale et technique du Conseil des Mohawks d'Akwesasne. Une autre rencontre a été demandée afin que de l'information générale soit fournie au personnel responsable des ressources et des terres et aux chefs concernés. Le grand chef a fait part de ses préoccupations au sujet de la sécurité et des impacts environnementaux éventuels du Projet par téléphone à Énergie Est et lui a demandé d'assister à une rencontre du Conseil. Lors de la rencontre, des questions et des préoccupations ont été soulevées sur ce qui suit :

- la sécurité du Projet et les précautions en place compte tenu du fait que le Conseil des Mohawks d'Akwesasne est situé dans une zone sismique (la zone sismique de l'ouest du Québec)
- les précautions en place pour prévenir un déversement
- le plan d'intervention en cas d'urgence
- les effets sur le territoire traditionnel (la Première Nation a une revendication territoriale acceptée sur la zone définie du Projet et a demandé une étude environnementale harmonisée)
- les retombées économiques pour la communauté, y compris les possibilités d'octroi de contrats et d'approvisionnement, plus particulièrement en ce qui concerne la tuyauterie et la formation

⁴³ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

⁴⁴ Site Web du Conseil des Mohawks d'Akwesasne, 2013, www.akwasasne.ca.

En mai 2013, le directeur du développement économique a reçu un projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la communauté et, par la suite, Énergie Est a rencontré le directeur du développement économique, le chef et un membre du Conseil pour discuter du Projet, passer en revue les cartes et examiner le projet de lettre d'entente.

En juin 2013, Énergie Est s'est entretenu avec le grand chef du Conseil des Mohawks d'Akwesasne au sujet de l'intérêt qu'il avait manifesté à l'égard des possibilités d'octroi de contrats et d'approvisionnement pour les membres de la bande d'Akwesasne, plus particulièrement en ce qui concerne la tuyauterie, la fabrication et la formation. Le grand chef a déclaré que le Conseil des Mohawks d'Akwesasne serait plus enclin à soutenir le Projet s'il pouvait en tirer des avantages concrets en plus d'une compensation financière directe. Énergie Est s'est engagée à poursuivre la discussion au sujet des possibilités d'emploi, d'octroi de contrats et d'approvisionnement dans le cadre du Projet et avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne. Lors d'une réunion du Conseil, le Conseil a adopté une résolution du Conseil des Mohawks pour que le grand chef signe la lettre d'entente. Un exemplaire de la résolution du Conseil des Mohawks a été transmis à Énergie Est afin qu'elle rédige la lettre d'entente et accorde du financement des capacités.

En juillet 2013, le grand chef a rencontré Énergie Est pour discuter des attentes quant aux discussions futures, notamment pour déterminer les besoins en matière d'initiatives de développement économique et demander une rencontre afin de discuter d'une éventuelle proposition de tuyauterie pour le nouveau segment du pipeline.

En juillet et en août 2013, Énergie Est s'est entretenue avec le directeur du développement économique du Conseil des Mohawks d'Akwesasne au sujet des plans d'approvisionnement et des occasions d'affaires pour la communauté.

En septembre 2013, une rencontre avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne à laquelle ont assisté des représentants des conseillers en environnement d'Énergie Est a été tenue afin de discuter des études sur les connaissances traditionnelles (les « CT »). Énergie Est a examiné le processus relatif à la lettre d'entente, la façon dont celui-ci s'intègre dans un protocole d'entente et la façon dont une étude sur les CT s'intégrerait dans le processus relatif à la lettre d'entente. Les représentants du Conseil des Mohawks d'Akwesasne ont indiqué qu'ils étaient généralement favorables à la collaboration avec Énergie Est et à la conclusion d'une lettre d'entente. Les représentants du Conseil des Mohawks d'Akwesasne étaient également très favorables à la réalisation d'une étude sur les CT.

L'équipe d'Énergie Est a parlé avec le directeur du développement économique en décembre 2013 pour faire un suivi sur des questions liées à l'approvisionnement.

En janvier 2014, le directeur du développement économique du Conseil des Mohawks d'Akwesasne a envoyé par courriel à Énergie Est un compte rendu de sa rencontre avec les chefs concernés du Conseil des Mohawks d'Akwesasne, qui lui ont demandé de communiquer avec Énergie Est afin qu'elle entreprenne l'étape suivante du processus d'engagement, et a indiqué qu'il fournirait un document sommaire concernant le plan de travail et le budget relatifs à la lettre d'entente. Énergie Est a envoyé par courriel au directeur un exemplaire du sommaire de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »), officiellement appelée le protocole d'entente, et a demandé une rencontre. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En février 2014, l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est et un représentant de l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement d'Énergie Est ont rencontré le directeur des projets spéciaux et le directeur de l'environnement du Conseil des Mohawks d'Akwesasne pour discuter de l'approvisionnement, de la formation et de l'emploi.

Au début de mars, Énergie Est a informé le Conseil des Mohawks d'Akwesasne par courriel qu'elle avait officiellement lancé le processus d'approbation réglementaire auprès de l'Office National de l'Énergie.

En février et en mars 2014, le Conseil des Mohawks d'Akwesasne, Énergie Est et les conseillers en environnement d'Énergie Est ont eu des échanges au sujet de la portée de l'étude sur les CT et du budget pour cette étude. En mars 2014, les conseillers en environnement d'Énergie Est, l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est et le Conseil des Mohawks d'Akwesasne se sont réunis pour discuter des travaux sur les CT, et les conseillers en environnement d'Énergie Est ont ensuite transmis un exemple de budget à la communauté.

En date du 18 avril, Énergie Est étudiait un projet de budget pour l'étude sur les CT et poursuivait ses activités d'engagement auprès de la communauté.

30.0 PREMIÈRE NATION CRIE DE MOOSE

La Première Nation crie de Moose (anciennement appelée la bande de Moose Factory) est signataire du Traité n° 9, et son territoire traditionnel déclaré s'étend de Hearst, en Ontario, à l'ouest, à la frontière du Québec, à l'est, et de la route 11, au sud, à la rivière Albany, au nord⁴⁵. La Première Nation crie de Moose compte au total 4 353 membres inscrits⁴⁶.

La Première Nation crie de Moose ayant été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), Énergie Est l'a rencontrée en mai 2013 pour lui fournir de l'information sur le Projet. Le chef a discuté du protocole d'engagement qui devrait être suivi et a fait part de ses préoccupations au sujet d'éventuels déversements qui pourraient avoir une incidence sur le bassin hydrologique de la rivière Moose. Le chef a également fait savoir à Énergie Est qu'il croyait comprendre que le groupe Kapuskasing (un groupe fragmentaire de membres de la Première Nation crie de Moose) n'avait pas de structure gouvernementale distincte. Le chef a aussi demandé à Énergie Est de respecter le protocole de la Première Nation crie de Moose lorsqu'il est question de terres et de ressources.

Énergie Est a rencontré le directeur des terres et des ressources, le consultant en environnement et le technicien en environnement de la Première Nation crie de Moose en août 2013 pour leur présenter le Projet et leur remettre aux fins de discussion un projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation.

Le directeur des terres et des ressources a discuté de la mesure dans laquelle la communauté serait touchée, la plupart de ses membres vivant le long du corridor de la route 11 reliant Kapuskasing, Timmins et Cochrane. Le directeur a également mentionné que la zone du Projet représentait une importante zone d'activités traditionnelles pour la Première Nation crie de Moose. Le technicien en environnement a demandé une représentation de l'emplacement exact du Projet par système d'information géographique (« SIG »). Le technicien en environnement a également demandé que le service des terres de la Première Nation crie de Moose soit consulté pour toute activité liée à l'environnement.

Lors d'une rencontre subséquente tenue en août 2013 avec le secrétariat des terres et des ressources de la Première Nation crie de Moose, plusieurs questions ont été posées au sujet de l'intégrité des canalisations existantes dans l'éventualité où elles transportent un produit différent. Plusieurs questions sur l'intégrité environnementale

⁴⁵ Site Web de la Première Nation crie de Moose First, 2013, www.moosecree.com.

⁴⁶ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013.

ont été posées, et la communauté a demandé un exemplaire des politiques environnementales de TransCanada. Il a été mentionné que le Projet traversait également trois rivières importantes débouchant sur le territoire de la Première Nation crie de Moose et que cela constituait une grande source d'inquiétude pour les membres vivant le long du pipeline et au sein de la Première Nation crie de Moose. Énergie Est a pris acte de cette inquiétude et a assuré au secrétariat que, lors des rencontres futures, du personnel technique serait présent pour fournir davantage de précisions sur les questions et les préoccupations techniques et environnementales.

Le chef adjoint a déclaré que le manque de consultation avec la Première Nation crie de Moose sur l'installation et la mise en service du pipeline initial et les griefs antérieurs feraient partie des discussions futures.

En octobre 2013, le directeur des terres et des ressources a demandé des couches numériques SIG de la section du pipeline située sur le territoire de la Première Nation crie de Moose. Énergie Est a répondu en transmettant le fichier de formes de la conversion du réseau principal de l'Est.

En novembre 2013, un représentant de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a rencontré le directeur des terres et des ressources et le technicien principal des terres de la Première Nation crie de Moose pour faire le point sur la lettre d'entente à l'égard du Projet. Énergie Est a donné des précisions sur le Projet et a confirmé que seuls des travaux de conversion devaient être effectués sur le territoire de la Première Nation crie de Moose, car il existait une certaine confusion quant à savoir si la construction de nouvelles installations était ou non proposée.

En décembre 2013, Énergie Est a rencontré le directeur des terres et des ressources et le biologiste de la Première Nation crie de Moose pour discuter de la lettre d'entente. Le directeur a annoncé que la lettre d'entente et la résolution du conseil de bande (la « RCB ») approuvant la participation au processus d'échange d'information avaient été approuvées en principe, mais que des modifications pourraient être apportées aux documents par suite de l'examen juridique et que l'acceptation serait probablement confirmée l'année suivante.

Lors de la rencontre, les sujets suivants ont été abordés :

- les échéanciers du Projet, y compris les dates de dépôt
- la description de projet
- le processus de l'Office national de l'énergie (l'« ONÉ »)
- les besoins en énergie en Ontario
- les enjeux liés aux divers processus

Le biologiste a réitéré l'importance et l'urgence de faire participer la Première Nation crie de Moose au processus d'évaluation environnementale. Énergie Est a indiqué que

la lettre d'entente et un protocole d'entente permettraient à la communauté de participer dès le début du processus en formulant des recommandations.

En janvier 2014, Énergie Est a rencontré le directeur des terres et des ressources et des membres du secrétariat des terres et des ressources. Un bref compte rendu a été présenté sur l'échéancier du Projet et le processus de l'ONÉ. Énergie Est a fourni des projets de plans de travail et de l'information supplémentaire au sujet de l'étude sur les CT. La Première Nation crie de Moose a confirmé que la lettre d'entente avait été approuvée aux fins de signature à la fin du mois.

En février 2014, le directeur des terres et des ressources a demandé que des représentants d'Énergie Est soient présents à la rencontre du chef et du Conseil pour la signature de la lettre d'entente. Énergie Est a convenu de participer à la rencontre par conférence téléphonique pour répondre aux questions concernant le Projet. Il a été mentionné par la suite que la présence de représentants d'Énergie Est n'était pas nécessaire à cette occasion.

En mars 2014, une rencontre a été tenue pour discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »), officiellement appelée le protocole d'entente, du plan de travail et de l'approche d'engagement entre Énergie Est et la Première Nation crie de Moose. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement. Les discussions ont porté sur les aspects possiblement prioritaires de l'engagement pour la Première Nation crie de Moose et sur les processus relatifs aux CT ayant trait au Projet. À la suite de la rencontre, Énergie Est a envoyé un projet de plan de travail pour l'EFEC à la communauté aux fins d'examen.

En avril 2014, les conseillers en environnement d'Énergie Est, Énergie Est ainsi que le secrétariat des terres et des ressources et le technicien en environnement de la Première Nation crie de Moose se sont réunis pour discuter des études sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») et l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT »). Les conseillers en environnement d'Énergie Est ont donné un aperçu de leur rôle dans le cadre du Projet et des options offertes aux Premières Nations en ce qui concerne l'établissement de la portée des études sur les CT et l'UTT. La Première Nation crie de Moose a indiqué qu'elle souhaitait adopter une approche collaborative avec les conseillers en environnement d'Énergie Est pour les études sur les CT et l'UTT. Les conseillers en environnement d'Énergie Est ont convenu de rédiger un exemple de plan de travail et de budget pour les études sur les CT et l'UTT.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la Première Nation crie de Moose.

31.0 PREMIÈRE NATION DE NAOTKAMEGWANNING (PREMIÈRE NATION DE WHITEFISH BAY)

La Première Nation de Naoatkamegwanning (Première Nation de Whitefish Bay) est membre du Kenora Chiefs Advisory, du Conseil tribal Bimose et du Grand conseil du Traité n^o 3. La communauté est située dans la région du lac des Bois dans le nord-ouest de l'Ontario à 65 km au sud de Kenora et compte au total 1 225 membres inscrits⁴⁷.

La Première Nation de Naoatkamegwanning ayant été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), Énergie Est a commencé ses activités d'engagement auprès d'elle lorsqu'elle l'a rencontrée pour discuter du Projet et lui fournir des documents d'information, dont des cartes du Projet, en juin 2013. Un projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation a également été remis. Lorsqu'il a examiné la carte de l'ouest de l'Ontario, le directeur de bande a déclaré que la Première Nation de Naoatkamegwanning était propriétaire de 23 lacs le long du corridor du pipeline utilisés pour une entreprise de pêche commerciale et qu'elle avait des droits sur ces lacs.

Énergie Est a fait des suivis auprès de la communauté au cours de l'été et de l'automne 2013. En octobre 2013, Énergie Est a communiqué avec le chef nouvellement élu de la Première Nation de Naoatkamegwanning et a passé en revue le Projet et la lettre d'entente. En décembre 2013, Énergie Est a rencontré le chef et le directeur de bande pour leur fournir de l'information sur le Projet et discuter de la lettre d'entente.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation de Naoatkamegwanning. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, le chef et les membres du Conseil ont assisté à une séance d'information sur le Projet à Winnipeg organisée par Énergie Est à l'intention des Premières Nations du nord de l'Ontario et du Manitoba. Des représentants de TransCanada et des conseillers en environnement d'Énergie Est étaient présents, et de l'information a été fournie sur les sujets suivants :

- les aspects techniques et historiques
- la préparation aux situations d'urgence et la planification des mesures d'urgence
- la conversion et l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement auprès des Autochtones

⁴⁷ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

- les études sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »)

Après la rencontre, Énergie Est a communiqué avec le directeur du développement économique pour discuter de l'EFEC et fixer un moment mutuellement acceptable pour poursuivre la discussion.

En date du 18 avril, des démarches avaient été effectuées afin d'organiser une rencontre entre le directeur du développement économique, le directeur de bande, le chef et le Conseil en fonction de leurs dates de disponibilité pour discuter plus amplement du Projet et de l'EFEC.

32.0 PREMIÈRE NATION DE NIPISSING

La Première Nation de Nipissing est une Première Nation Anishinaabe dont l'assise territoriale est située à 320 km au nord de Toronto dans le nord-est de l'Ontario, entre la ville de North Bay, à l'est, et la municipalité de West Nipissing, à l'ouest. La Première Nation de Nipissing compte actuellement 2 565 membres inscrits⁴⁸.

La Première Nation de Nipissing étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec elle depuis avril 2013.

En avril 2013, Énergie Est a communiqué avec la chef de la Première Nation de Nipissing pour discuter du Projet et tenter d'organiser une rencontre. La chef a exprimé des préoccupations au sujet de la récente explosion d'un pipeline au Nebraska et a demandé si un gazoduc pourrait transporter du pétrole sans risque d'explosion sur la terre ou près d'une source d'eau. La chef a déclaré qu'elle croyait qu'il y aurait de l'opposition locale étant donné que le pipeline passe près de la source d'eau potable de la ville de North Bay.

En mai 2013, Énergie Est a assisté à une réunion extraordinaire du Conseil de bande de la Première Nation de Nipissing et a présenté un aperçu du Projet. Le Conseil a soulevé des questions et des préoccupations sur ce qui suit :

- les exigences de l'Office National de l'Énergie (l'« ONÉ ») en matière de consultation des Autochtones
- la participation économique des Premières Nations et des entreprises autochtones
- les données disponibles sur la participation des Autochtones aux contrats et aux emplois liés à TransCanada
- les possibilités d'emploi
- les soupapes de sûreté
- les intervalles et le financement disponible pour une évaluation indépendante des risques

Énergie Est a fourni de l'information technique sur les questions soulevées et a confirmé son intérêt à approfondir la relation avec la Première Nation de Nipissing en poursuivant un processus d'engagement.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») à la communauté afin de connaître son intérêt à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances

⁴⁸ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En septembre 2013, la chef de la Première Nation de Nipissing a répondu à un courriel d'Énergie Est en indiquant qu'elle ne savait pas comment procéder par rapport à l'engagement à l'égard du Projet en raison de l'opposition des membres de la Première Nation de Nipissing. Elle a indiqué que ceux-ci avaient signé récemment une déclaration de gérance avec des maires locaux et la Première Nation de Dokis dans le but de préserver le bassin hydrologique. Énergie Est a mentionné que la Première Nation aurait également la possibilité de communiquer directement avec l'ONÉ pour faire valoir leurs préoccupations à l'égard du Projet.

En décembre 2013, l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a envoyé un courriel à la chef de la Première Nation de Nipissing pour donner suite aux discussions antérieures au sujet de l'engagement à l'égard du Projet. Le courriel décrivait brièvement les occasions d'affaires et les possibilités d'octroi de contrats offertes à la Première Nation de Nipissing ainsi que le partenariat avec Miller Paving. La chef a indiqué que le Projet était perçu comme une menace importante pour le territoire, notamment pour les terres et les eaux traditionnelles de la communauté. Énergie Est a indiqué que la meilleure façon de communiquer la position de la Première Nation de Nipissing était de formuler des préoccupations particulières au promoteur et à l'ONÉ, précisant qu'elle avait l'obligation de répondre à toute préoccupation particulière et que la conception du Projet pourrait être modifiée en fonction des commentaires de la Première Nation de Nipissing.

En janvier 2014, un conseiller de la Première Nation de Nipissing a communiqué avec Énergie Est afin d'organiser une rencontre avec la chef et le Conseil pour discuter du Projet.

En mars 2014, Énergie Est a avisé la communauté par courriel qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire en déposant une description de projet auprès de l'ONÉ.

En mars 2014, la chef et le Conseil ont manifesté un intérêt à l'égard de la tenue d'une séance d'information technique sur la sécurité du pipeline, la conversion et les aspects généraux du Projet sous forme d'atelier pour la communauté.

Le conseiller a confirmé que la chef et le Conseil de la Première Nation de Nipissing avaient discuté de l'approche à adopter relativement à l'engagement à l'égard du Projet et, plus particulièrement, de la tenue d'un atelier pour renseigner la communauté sur d'autres sujets liés à l'engagement de la communauté, comme la conversion du pipeline et le pipeline lui-même.

En date du 18 avril, Énergie Est poursuivait ses activités d'engagement auprès de la Première Nation de Nipissing.

33.0 PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N° 33

La Première Nation de Northwest Angle n° 33 est membre de l'Anishinabeg of Kabapikotawangag Resource Council, qui est un conseil tribal régional membre du Grand conseil du Traité n° 3. La Première Nation de Northwest Angle n° 33 compte au total 518 membres inscrits⁴⁹.

La Première Nation de Northwest Angle n° 33 est une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), et Énergie Est a commencé ses activités d'engagement auprès d'elle lorsqu'elle a rencontré le chef pour discuter du Projet en mai 2013. Le chef n'a exprimé aucune préoccupation à ce moment-là, mais a demandé une rencontre de suivi avec son Conseil et Énergie Est, qui a eu lieu le jour suivant.

Énergie Est a tenté d'entretenir une correspondance avec la Première Nation de Northwest Angle n° 33 pendant l'été, l'automne et l'hiver 2013 et au début de 2014.

En février 2014, un projet d'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») a été envoyé à la Première Nation de Northwest Angle n° 33. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, le chef et les membres du Conseil ont assisté à une séance d'information sur le Projet à Winnipeg organisée par Énergie Est à l'intention des Premières Nations du nord de l'Ontario et du Manitoba. Des représentants de TransCanada et des conseillers en environnement d'Énergie Est étaient présents, et de l'information a été fournie sur les sujets suivants :

- les aspects techniques et historiques
- la préparation aux situations d'urgence et la planification des mesures d'urgence
- la conversion et l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement auprès des Autochtones
- les études sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »)

À la fin de mars 2014, Énergie Est a rencontré le chef et des représentants de la Première Nation de Northwest Angle n° 33 pour discuter de l'EFEC et de la lettre d'entente qui leur avaient été transmises aux fins d'examen. La lettre d'entente traitait du processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation. Il a été question des retombées économiques, des emplois, de la formation et du rôle des conseillers en environnement d'Énergie Est dans l'étude sur les CET et les CT.

⁴⁹ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la communauté.

34.0 PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N° 37

La Première Nation de Northwest Angle n° 37 est une communauté ojibway comptant 398 membres inscrits⁵⁰. Elle est membre de l'Anishinabeg of Kabapikotawangag Resource Council, qui est un conseil tribal régional membre du Grand conseil du Traité n° 3.

La Première Nation de Northwest Angle n° 37 étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), les activités d'engagement auprès d'elle ont commencé en juin 2013. Le chef de la Première Nation de Northwest Angle n° 37 a téléphoné à Énergie Est en mai 2013 pour discuter du Projet.

En août 2013, Énergie Est a rendu visite à la Première Nation de Northwest Angle n° 37 et a rencontré le chef et plusieurs conseillers pour discuter du Projet. Énergie Est a présenté les documents suivants sur le Projet : la brochure sur le Projet Oléoduc Énergie Est, la brochure de TransCanada sur les relations avec les Autochtones, la présentation PowerPoint sur l'Oléoduc Énergie Est, la carte du pipeline en Ontario et la carte du pipeline dans l'ouest de l'Ontario.

Le chef et le Conseil ont soulevé des préoccupations et des questions sur ce qui suit :

- l'intégrité du pipeline
- les incidences environnementales d'un déversement de pétrole le long du lac des Bois
- un plan d'intervention d'urgence en cas de déversement de pétrole
- une éventuelle formation en sécurité pour le personnel d'intervention d'urgence de la Première Nation de Northwest Angle n° 37

Le jour suivant, la Première Nation de Northwest Angle n° 37 a reçu les documents suivants par courriel : la brochure sur le Projet Oléoduc Énergie Est, la brochure de TransCanada sur les relations avec les Autochtones, la carte du pipeline en Ontario et la carte du pipeline dans l'ouest de l'Ontario.

En août 2013, la Première Nation de Northwest Angle n° 37 a reçu la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation à l'égard du Projet. La lettre d'entente signée a été retournée à Énergie Est avec une résolution du conseil de bande (une « RCB ») approuvant la participation au processus d'échange d'information en octobre 2013.

En février 2014, Énergie Est a rencontré l'Anishinaabeg of Kabapikotawangag Resource Council, y compris le chef et des représentants de la Première Nation de

⁵⁰ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

Northwest Angle n° 37, pour discuter du Projet et du financement des capacités. Également, en février 2014, Énergie Est a envoyé par la poste au chef un exemplaire de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »). L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, le chef et les membres du Conseil ont assisté à une séance d'information sur le Projet à Winnipeg organisée par Énergie Est à l'intention des Premières Nations du nord de l'Ontario et du Manitoba. Des représentants de TransCanada et des conseillers en environnement d'Énergie Est étaient présents, et de l'information a été fournie sur les sujets suivants :

- les aspects techniques et historiques
- la préparation aux situations d'urgence et la planification des mesures d'urgence
- la conversion et l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement auprès des Autochtones
- les études sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »)

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet Énergie Est se poursuivaient auprès de la communauté.

35.0 PREMIÈRE NATION OBASHKAANDAGAANG (WASHAGAMIS BAY)

La Première Nation Obashkaandagaang (Washagamis Bay) est une communauté ojibway située dans la région du lac des Bois dans le nord-ouest de l'Ontario. La Première Nation a une revendication en instance auprès du ministère des Affaires autochtones provincial visant certaines îles à l'ouest de la baie Clearwater et à l'embouchure de la baie White Partridge, dans la région du lac des Bois. La Première Nation Obashkaandagaang compte au total 329 membres inscrits⁵¹.

En tant que communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), la Première Nation Obashkaandagaang reçoit de l'information sur le Projet d'Énergie Est depuis avril 2013.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste à la Première Nation Obashkaandagaang un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») afin de connaître l'intérêt de la communauté à participer aux aspects du Projet portant sur l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT »), les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En juin 2013, Énergie Est a rencontré la direction de la communauté et a remis au chef de l'information sur le Projet et la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation. À l'invitation du chef, le jour suivant, le représentant de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a rencontré le chef et le Conseil de la Première Nation Obashkaandagaang pour discuter du Projet.

Lors de cette rencontre avec le chef et le Conseil, Énergie Est a expliqué le Projet, les attentes pour les cinq années à venir concernant la conversion et les journées portes ouvertes organisées à l'intention des membres de la communauté. Des préoccupations ont été soulevées au sujet du pétrole transporté le long du corridor du pipeline et des travaux de conversion effectués sur le territoire de la Première Nation Obashkaandagaang. Le Conseil a exprimé des préoccupations sur ce qui suit :

- la sécurité et l'intégrité du pipeline
- le protocole et la procédure à suivre en cas de déversement de pétrole
- les mesures d'urgence mises en place

Le Conseil a suggéré que l'étude de faisabilité soit menée avec les membres de la Première Nation Obashkaandagaang afin de s'assurer qu'ils sont au courant du Projet. Énergie Est a indiqué qu'une rencontre se tiendrait ultérieurement avec la

⁵¹ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

communauté et la direction et que les mesures de sécurité et d'urgence à prendre en cas de déversement de pétrole seraient communiquées à cette occasion.

Énergie Est est restée en contact par courriel avec la communauté pendant les élections de son Conseil de bande et, en août 2013, une autre rencontre a été tenue pour renseigner le nouveau chef et le nouveau Conseil sur le Projet et leur fournir des documents et de l'information. Lors de cette rencontre, des préoccupations semblables ont été exprimées au sujet des effets sur l'environnement, plus particulièrement sur les cours d'eau.

En septembre 2013, des membres de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est ont rencontré le chef et le Conseil de la Première Nation Obashkaandagaang ainsi qu'un membre du Conseil tribal Bimose pour leur présenter un aperçu du Projet et répondre à leurs questions ou préoccupations. Le Conseil a exprimé des préoccupations au sujet de la sécurité du pipeline existant, de l'entretien des canalisations et de la décontamination en cas de rupture. Énergie Est a répondu aux préoccupations de la communauté pendant la rencontre. Le chef a abordé la question de la consultation par l'intermédiaire du Grand conseil du Traité n° 3. Il a également mentionné que la lettre d'entente avait été signée, mais qu'elle devait être reformulée pour tenir compte de la relation existante entre Énergie Est et la Première Nation Obashkaandagaang.

En septembre 2013, le représentant de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a rencontré le coordonnateur des consultations de la Première Nation d'Obashkaandagaang pour lui fournir de l'information générale et des documents, le renseigner sur le processus et répondre à ses questions.

En octobre 2013, des membres de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est ont rencontré le coordonnateur des consultations de la Première Nation Obashkaandagaang. Énergie Est a présenté un compte rendu et a demandé où en était la lettre d'entente, et le coordonnateur des consultations s'est engagé à faire un suivi à cet égard auprès du chef. Énergie Est a discuté des aspects du Projet portant sur l'UTT et les CET.

En décembre 2013, le chef a informé l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est que la lettre d'entente était entre les mains de l'avocat de la communauté aux fins d'examen.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation Obashkaandagaang. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, le chef et des membres du Conseil ont assisté à une séance d'information sur le Projet à Winnipeg organisée par Énergie Est à l'intention des

Premières Nations du nord de l'Ontario et du Manitoba. Des représentants de TransCanada et les conseillers en environnement d'Énergie Est étaient présents, et de l'information a été fournie sur les sujets suivants :

- les aspects techniques et historiques
- la préparation aux situations d'urgence et la planification des mesures d'urgence
- la conversion et l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement auprès des Autochtones
- les CET

En mars 2014, l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a rencontré le coordonnateur des consultations de la Première Nation Obashkaandagaang et le coordonnateur des consultations du Conseil tribal Bimose ainsi que des représentants des conseillers en environnement d'Énergie Est pour discuter plus amplement de l'EFEC.

Lors de la rencontre, le Conseil tribal Bimose a fait part des préoccupations de certains des Aînés du territoire au sujet de la conversion du gazoduc en oléoduc et des incidences éventuelles d'un déversement de pétrole sur l'environnement, notamment les effets sur les cours d'eau, la qualité de l'eau et les terres utilisées pour les récoltes et la préservation du mode de vie traditionnel. Le Conseil tribal Bimose a manifesté le souhait de recevoir du financement des capacités d'Énergie Est pour assurer la coordination auprès des Premières Nations qu'il représente. Il a indiqué que cela constituerait la meilleure stratégie, car il utilisait une approche commune à l'égard des aspects juridiques et des CET. Le Conseil tribal Bimose a confirmé qu'il élaborerait un plan de travail au nom de la Première Nation Obashkaandagaang ainsi qu'un budget, qu'il communiquerait avec les autres Premières Nations concernées par le Projet et qu'il reprendrait contact avec Énergie Est à une date ultérieure.

En avril 2014, le chef de la Première Nation Obashkaandagaang a téléphoné à Énergie Est pour discuter du Projet et pour savoir si Énergie Est avait reçu la lettre d'entente de son avocat. Énergie Est n'avait pas encore reçu la lettre d'entente et le chef a convenu de faire un suivi.

Énergie Est a reçu une lettre du chef de la Première Nation Obashkaandagaang en avril 2014 faisant état de préoccupations au sujet des effets éventuels sur l'environnement, les terres et les eaux, des droits inhérents issus de traités des Autochtones et de l'obligation de consultation et d'accommodement à l'égard du Projet. La lettre indiquait également que la consultation ne pouvait commencer tant qu'une entente relative à l'engagement et aux négociations n'aurait pas été conclue avec la communauté. Le chef a demandé du financement initial et a déclaré qu'une fois qu'il l'aurait reçu, il donnerait suite à l'EFEC.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la Première Nation Obashkaandagaang.

36.0 PREMIÈRE NATION OCHIICHAGWE'BABIGO'INING (PREMIÈRE NATION DE DALLES)

La Première Nation Ochiichagwe'babigo'ining (anciennement appelée la Première Nation de Dalles) est membre du Kenora Chiefs Advisory et du Grand conseil du Traité n^o 3. Elle est située à 50 km au nord de Kenora, en Ontario, et compte au total 434 membres inscrits⁵². La communauté est dirigée à la fois par un conseil de bande élu et par un conseil de chefs de famille traditionnel⁵³. La Première Nation Ochiichagwe'babigo'ining est une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), et Énergie Est partage de l'information avec elle depuis avril 2013.

En avril 2013, Énergie Est a rencontré la chef à l'improviste et celle-ci a demandé d'autres documents sur le Projet.

En mai 2013, Énergie Est a reçu du Conseil tribal Bimose une lettre l'informant que le Conseil fournissait des services de consultation à huit communautés, dont la Première Nation Ochiichagwe'babigo'ining. Le Conseil demandait qu'on lui envoie toute l'information disponible sur le Projet.

En juin, une lettre subséquente a été reçue du Conseil tribal Bimose demandant aux membres de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est de mettre fin aux activités d'engagement.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») à la communauté afin de connaître son intérêt à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

Plus tard en juin 2013, la chef de la Première Nation Ochiichagwe'babigo'ining a envoyé une lettre à la haute direction de TransCanada et a demandé d'entrer en relation directe avec TransCanada.

En août 2013, Énergie Est a rencontré la chef pour lui fournir des brochures sur le Projet.

En octobre 2013, Énergie Est a rencontré la chef de la Première Nation Ochiichagwe'babigo'ining pour discuter du Projet. Les documents suivants ont été remis : la brochure sur le Projet Énergie Est, la carte du pipeline en Ontario, la carte du pipeline dans le nord-ouest de l'Ontario et la brochure de TransCanada sur les relations avec les Autochtones. La lettre d'entente relative au processus

⁵² Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

⁵³ Site Web de la Première Nation Ochiichagwe'babigo'ining, 2013, <http://www.ochiichag.ca>.

d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation a été remise à la chef et celle-ci s'est engagée à examiner l'information et la lettre d'entente à la prochaine réunion de la chef et du Conseil avec les chefs de famille.

La chef a expliqué que la structure de gouvernance de la communauté était différente de celle des autres Premières Nations, car elle était fondée sur un système traditionnel de chefs de famille suivant lequel la chef et le Conseil rencontrent les chefs de famille une fois par mois pour discuter des questions et des préoccupations touchant la communauté; les décisions concernant la communauté sont prises lors de ces rencontres.

Au début de janvier 2014, une rencontre a été tenue pour discuter des étapes suivantes du processus d'engagement et examiner plus amplement la lettre d'entente.

À la mi-janvier 2014, Énergie Est a rencontré la chef pour discuter de la lettre d'entente et expliquer la façon dont le financement des capacités doit être utilisé pour régler les frais liés notamment aux rencontres avec la chef et le Conseil relatives au Projet, aux déplacements et aux rencontres de la communauté relatives au Projet et pour faciliter les discussions au sujet du plan de travail relatif à la lettre d'entente, du budget et des études sur les CET. La chef a exprimé des préoccupations au sujet de la structure de gouvernance actuelle de la communauté et du fait qu'il coûte très cher à la Première Nation de discuter de projets ou d'engagement en raison de cette structure. Une lettre d'entente révisée a été fournie aux fins d'examen après la rencontre. Lors d'une rencontre subséquente, la chef a remis un exemplaire signé de la lettre d'entente.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation Ochiichagwe'babigo'ining. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, la chef et les membres du Conseil ont assisté à une séance d'information sur le Projet à Winnipeg organisée par Énergie Est à l'intention des Premières Nations du nord de l'Ontario et du Manitoba. Des représentants de TransCanada et des conseillers en environnement d'Énergie Est étaient présents, et de l'information a été fournie sur les sujets suivants :

- les aspects techniques et historiques
- la préparation aux situations d'urgence et la planification des mesures d'urgence
- la conversion et l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement auprès des Autochtones
- les CET

En date d'avril 2014, Énergie Est continuait de communiquer avec la communauté aux fins de la signature de la lettre d'entente révisée.

37.0 PREMIÈRE NATION DES OJIBWAYS D'ONIGAMING

La Première Nation des Ojibways d'Onigaming est située dans la région de Kenora en Ontario, près de Nestor Falls. La Première Nation des Ojibways d'Onigaming est membre de l'Anishinabeg of Kabapikotawangag Resource Council et du Grand conseil du Traité n° 3. La communauté compte 772 membres⁵⁴.

En février 2014, Énergie Est a rencontré le directeur des opérations de l'Anishinaabeg of Kabapikotawangag Resource Council ainsi que les chefs de la Première Nation de Big Grassy, de la Première Nation de Northwest Angle n° 37, de la Première Nation Wauzhushk Onigum et de la Première Nation des Ojibways d'Onigaming pour discuter du Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») et leur fournir de l'information à jour sur le Projet. Il a été mentionné que du financement des capacités avait été accordé et qu'une lettre d'entente relative au processus d'engagement initial avait été signée par certaines Premières Nations membres du Traité n° 3, dont deux étaient présentes à la rencontre, à savoir la Première Nation Wauzhushk Onigum et la Première Nation de Northwest Angle n° 37.

Lors de la rencontre, des présentations techniques ont été demandées, et Énergie Est a annoncé qu'elle était en train d'organiser une rencontre dans le cadre de laquelle elle ferait des présentations techniques, fournirait de l'information sur la conversion et aurait des discussions significatives avec d'autres dirigeants touchés par le Projet. Énergie Est a discuté de la stratégie d'approvisionnement en cours d'élaboration et a indiqué que les Premières Nations auraient l'occasion d'y participer.

La chef de la Première Nation des Ojibways d'Onigaming a indiqué que la langue anishinaabe devrait être intégrée dans les discussions significatives au sujet du Projet et a demandé à Énergie Est de rendre visite à sa communauté pour faire une présentation à la chef et au Conseil et mettre en œuvre le protocole traditionnel avec la Première Nation. Énergie Est s'est engagée à respecter le protocole et à collaborer avec la chef pour fixer une date. De l'information et des documents ont été fournis, dont la carte du Projet dans le nord-ouest de l'Ontario, des brochures et des politiques. Énergie Est déploie des efforts d'engagement continus auprès de la Première Nation des Ojibways d'Onigaming.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation des Ojibways d'Onigaming. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

⁵⁴ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

38.0 PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE PIC RIVER

La Première Nation Ojibway de Pic River est une Première Nation ojibway située sur la rive nord du lac Supérieur à l'embouchure de la rivière Pic. Bien qu'elle ne soit pas signataire du traité Robinson-Supérieur, la Première Nation Ojibway de Pic River a présenté une requête en 1879 afin d'obtenir une réserve et a eu gain de cause par la suite⁵⁵. La communauté occupe un territoire de 316 ha et compte actuellement 1 135 membres inscrits⁵⁶.

La Première Nation Ojibway de Pic River ayant été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec elle depuis avril 2013.

En septembre 2013, Énergie Est a rendu visite à la Première Nation Ojibway de Pic River pour rencontrer la directrice des terres et des ressources par intérim, qui a expliqué le processus d'engagement de la Première Nation Ojibway de Pic River, remis une carte du territoire traditionnel de la Première Nation Ojibway de Pic River et indiqué qu'elle discuterait du Projet et de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation avec le chef et le Conseil après les élections de septembre 2013. La directrice a soulevé des préoccupations au sujet de la protection des bassins hydrologiques de la rivière Pic en cas de rupture du pipeline. Un projet de lettre d'entente a été fourni. À la suite de la rencontre, une carte du territoire traditionnel de la communauté a été remise à Énergie Est.

En février 2014, une rencontre a été tenue avec le chef et les conseillers, la directrice des terres et des ressources par intérim, le directeur de bande et l'adjoint administratif. L'objet de la rencontre était de faire une présentation initiale à la communauté sur le Projet et le processus de l'Office national de l'énergie (l'« ONÉ ») et de recueillir de l'information sur les préoccupations initiales.

Le chef a exprimé des préoccupations au sujet d'une éventuelle fuite de pétrole dans le lac Long, qui alimente une rivière qui alimente à son tour le lac Supérieur, et des effets sur les récoltes d'aliments traditionnels et l'eau potable. La directrice des terres et des ressources a demandé une carte détaillée des bassins hydrologiques de la zone entre la communauté et le pipeline existant. Énergie Est a précisé que cette rencontre n'était que le début du processus d'engagement et que la communauté déciderait du contenu du plan de travail définitif.

⁵⁵ Site Web de Wikipedia, 2013, http://en.wikipedia.org/wiki/Ojibways_of_the_Pic_River_First_Nation.

⁵⁶ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

En février 2014, Énergie Est a envoyé par la poste un projet d'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation Ojibway de Pic River. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, Énergie Est a avisé la communauté par la poste qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire en déposant une description de projet auprès de l'ONÉ.

À la fin de mars 2014, Énergie Est a communiqué avec la directrice des terres et des ressources au sujet du plan de travail et du budget relatifs à l'EFEC. La directrice a exprimé l'avis qu'il pourrait être utile de tenir une rencontre régionale où les chefs et le personnel technique pourraient poser des questions. Énergie Est a indiqué que cela avait déjà été fait auparavant et pourrait être refait ultérieurement.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la communauté.

39.0 PREMIÈRE NATION PAYS PLAT (PAWGASHIING)

La Première Nation Pays Plat (également connue sous le nom de Pawgashiing) est située à 183 km à l'est de Thunder Bay, en Ontario, sur la route 17. L'infrastructure de la communauté comprend le bureau du conseil de bande et la salle de réunion, un poste de pompiers, une station d'eau, une église, une patinoire, un terrain de jeux et un centre d'affaires⁵⁷. Cette communauté compte 227 membres inscrits⁵⁸.

La Première Nation Pays Plat ayant été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), Énergie Est a commencé à partager de l'information sur le Projet avec elle en avril 2013.

La première rencontre en personne a eu lieu en mai 2013 avec le directeur du développement économique de la Première Nation Pays Plat. Une rencontre subséquente a été tenue en mai 2013 avec des membres du personnel et des dirigeants élus de la Première Nation Pays Plat. La communauté a manifesté un intérêt à l'égard des possibilités d'emploi et d'octroi de contrats liées au Projet. L'un des conseillers de bande a soulevé des préoccupations au sujet de l'incidence d'un déversement de pétrole et d'une contamination.

En juillet 2013, Énergie Est a envoyé par courriel au chef et aux membres du personnel désignés la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation et un projet de résolution du conseil de bande (une « RCB ») approuvant la participation au processus d'échange d'information à l'égard du Projet.

En octobre 2013, le directeur du développement économique a présenté un exemplaire signé de la lettre d'entente de la Première Nation Pays Plat et a demandé un exemplaire du libellé proposé de la RCB devant accompagner la lettre d'entente de la Première Nation Pays Plat. La communauté a informé Énergie Est que la RCB serait reportée en raison des élections à venir.

À la rencontre d'octobre 2013, la Première Nation Pays Plat a exprimé des préoccupations sur ce qui suit :

- les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET ») et l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») à proximité du pipeline existant
- l'utilisation du territoire à proximité immédiate du pipeline, en particulier la zone à l'ouest de la route Camp 75 et de MacDiarmid, en Ontario

⁵⁷ Site Web de la Première Nation Pays Plat, 2013, www.ppf.ca.

⁵⁸ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

- la cartographie de l'UTT, notamment les zones de chasse au-dessus ou à proximité du pipeline déjà définies par la communauté (le directeur du développement économique a indiqué que le chef enverrait une lettre définissant la zone le long de la route Camp 75 où les membres traversent le pipeline pour chasser)
- le fait que les membres utilisent la zone située juste au sud du territoire de la Première Nation de Long Lake n° 58 pour leurs activités d'utilisation traditionnelle du territoire

Le représentant d'Énergie Est a confirmé qu'il transmettrait toute l'information concernant les CET et l'UTT de la Première Nation Pays Plat afin qu'elle soit prise en compte dans toute entente future sur les CET et l'UTT.

Énergie Est est restée en contact avec la Première Nation Pays Plat et a tenté d'organiser une rencontre au cours des mois de novembre et de décembre 2013.

En janvier 2014, Énergie Est a rencontré le directeur du développement économique de la Première Nation Pays Plat pour discuter des prochaines étapes du processus d'engagement ainsi que des travaux et du processus relatifs aux CET et à l'UTT et pour expliquer le rôle des conseillers en environnement d'Énergie Est.

En février 2014, Énergie Est a envoyé par la poste l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation Pays Plat. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, Énergie Est a envoyé par la poste l'avis du dépôt de la description de projet auprès de l'Office National de l'Énergie à la Première Nation Pays Plat.

En mars 2014, Énergie Est a communiqué avec le directeur du développement économique afin de se renseigner sur l'utilisation actuelle du territoire autour du pipeline existant et d'organiser une rencontre pour discuter des plans de travail relatifs aux CT et à l'EFEC.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la Première Nation Pays Plat.

40.0 BANDE INDIENNE DE RED ROCK

La Bande indienne de Red Rock est située à 120 km à l'est de la ville de Thunder Bay. La communauté comporte deux sections, soit les réserves Parmacheene 53 et Lake Helen 53A, qui couvrent un territoire total de 385 ha⁵⁹. La Bande indienne de Red Rock se trouve sur le territoire visé par le traité Robinson-Supérieur de 1850. La Bande indienne de Red Rock compte au total 1 761 membres inscrits⁶⁰.

La Bande indienne de Red Rock ayant été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec elle depuis avril 2013.

Énergie Est a rencontré le chef, plusieurs conseillers et l'adjoint administratif de la Bande indienne de Red Rock en mai 2013 pour leur présenter un aperçu et l'état d'avancement du Projet. Le chef et le Conseil ont demandé ce qui suit :

- du financement pour couvrir les frais de consultation et de réunions liés au Projet
- le paiement des frais liés à l'examen juridique de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial et du protocole d'entente
- la rédaction de la lettre d'entente
- un calendrier des travaux d'excavation et d'inspection devant être exécutés (en particulier autour des rivières)
- des rencontres mensuelles entre Énergie Est et la Bande indienne de Red Rock

Le représentant d'Énergie Est a demandé au chef et au Conseil de lui transmettre un exemplaire de leur protocole de consultation.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste à la Bande indienne de Red Rock un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») afin de connaître l'intérêt de la communauté à participer aux aspects du Projet portant sur l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT »), les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En août 2013, Énergie Est a rencontré le chef et le Conseil pour discuter de l'état d'avancement du processus d'appel de soumissions pour le Projet et des étapes suivantes, notamment la lettre d'entente et l'étude sur l'UTT et les CET. Le Conseil de la Bande indienne de Red Rock a indiqué qu'il ne pourrait conclure une lettre d'entente qu'après les élections de septembre 2013. Le Conseil a déclaré que les

⁵⁹ Site Web de la Bande indienne de Red Rock, 2013, <http://www.redrockband.ca>.

⁶⁰ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

membres de la communauté n'étaient pas satisfaits de l'entente existante avec TransCanada Pipeline et qu'ils n'appuieraient aucune autre entente avec TransCanada tant que les ententes antérieures ne seraient pas renégociées.

Le Conseil a également indiqué que la Bande indienne de Red Rock aurait besoin de financement pour soutenir les négociations, les consultations et les examens juridiques relatifs à l'entente existante avec TransCanada Pipeline. Le Conseil a demandé à Énergie Est de ne pas tenir la journée portes ouvertes prévue pour septembre 2013 à Nipigon sans d'abord rencontrer la direction de Red Rock afin d'éviter que les membres de la communauté aient des réactions négatives ou aient l'impression que la Première Nation passe en second lieu. Le Conseil voulait qu'Énergie Est organise une rencontre avec la Première Nation du lac Nipigon et partage toute l'information avec le groupe, puis qu'elle réponde aux questions du groupe afin que tous obtiennent la même information. La Bande indienne de Red Rock a également soulevé des préoccupations au sujet de l'environnement et des cours d'eau, notamment en cas de déversement.

Le Conseil a par ailleurs demandé un exemplaire du rapport d'inspection du pipeline et une carte détaillée de la région de Red Rock/Nipigon montrant les terres réservées et les actifs de TransCanada.

Le représentant d'Énergie Est s'est engagé à rédiger une note concernant les questions soulevées pendant la rencontre à l'intention du Conseil. La première version de la note a été transmise par courriel au conseiller responsable du Projet Énergie Est afin qu'il l'examine et y apporte des ajouts au besoin.

En septembre 2013, la Bande indienne de Red Rock a élu un nouveau chef et un nouveau Conseil. À la suite d'une brève rencontre introductive avec le chef, l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a tenu une rencontre avec le chef, le Conseil et l'administrateur de la Bande indienne de Red Rock pour les informer de l'état d'avancement du Projet, du processus de l'ONÉ et du processus d'engagement. Le chef et le Conseil se sont montrés favorables au Projet et intéressés par les possibilités d'octroi de contrats d'approvisionnement et d'emploi pour les membres de leur communauté. Le chef a abordé les sujets suivants :

- le souhait que des vannes soient installées des deux côtés de la rivière Nipigon et des affluents au sud de Cameron Falls
- les possibilités d'apprentissage à long terme offertes aux membres de la communauté
- la préservation des artefacts archéologiques dans la région et la participation aux nouveaux travaux d'excavation, notamment le défrichage des terrains où se trouveront les nouvelles stations de pompage de pétrole et la construction de ces stations

- l'emplacement du matériel d'intervention d'urgence sur le territoire de la Bande indienne de Red Rock et la formation en intervention d'urgence pour les membres de la bande

Le chef et le Conseil ont reçu de l'information sur l'outil d'inspection des canalisations. Le chef a mentionné qu'il aimerait que les membres de sa communauté participent à la collecte de données, plutôt que de recevoir les données sans savoir comment elles ont été recueillies. À la suite de la rencontre, la lettre d'entente et la lettre sur les CT ainsi qu'un projet de résolution du conseil de bande (une « RCB ») approuvant la participation au processus d'échange d'information ont été transmis au chef.

En novembre 2013, Énergie Est a rencontré le chef de la Bande indienne de Red Rock. Énergie Est a appris que la lettre d'entente avait été signée, et le chef a été informé que la phase suivante du processus d'engagement consisterait en une rencontre pour discuter d'une entente de consultation pluriannuelle. Le chef a demandé quel était l'emplacement prévu des vannes d'arrêt au franchissement de la rivière Nipigon et a été informé que des vannes sont habituellement installées de chaque côté de la rivière. Il a été question des besoins en matière de construction et, plus particulièrement, des importantes quantités de gravier requises. Le chef a indiqué qu'il y avait plusieurs anciennes gravières dans la région et que le processus de délivrance de permis prenait habituellement trois mois.

En janvier 2014, Énergie Est a rencontré l'un des conseillers de la Bande indienne de Red Rock à l'improviste pour discuter de l'entente sur le financement des capacités aux fins de l'étude sur les CET.

En février 2014, une rencontre a été tenue entre les conseillers en environnement d'Énergie Est et le chef de la Bande indienne de Red Rock pour discuter des études sur les CT et l'UTT. Le chef a indiqué que la Bande indienne de Red Rock adopterait une approche collaborative avec les conseillers en environnement d'Énergie Est à l'égard des études sur les CT et l'UTT et a convenu d'élaborer un exemple de plan de travail et de budget pour ces études.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Bande indienne de Red Rock. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, Énergie Est a avisé la Bande indienne de Red Rock qu'elle avait lancé officiellement le processus d'examen auprès de l'ONÉ en déposant une description de projet.

Au début de mars 2014, un projet de budget et de plan de travail pour l'EFEC et un projet de plan de travail pour l'étude sur les CT ont été remis au chef de la Bande

indienne de Red Rock. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement. Peu après, un membre de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a rencontré le chef pour examiner le budget et le plan de travail pour l'EFEC. Un budget et un plan de travail révisés ont été élaborés et acceptés à la rencontre.

À la fin de mars 2014, l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a informé le chef de la Bande indienne de Red Rock que le plan de travail et le budget pour l'EFEC avaient été acceptés et qu'une entente définitive avec la communauté était en cours de rédaction et lui serait soumise aux fins d'examen.

En mars 2014, des membres de l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement ont rencontré un conseiller de la Bande indienne de Red Rock pour discuter des possibilités d'octroi de contrats pour la communauté.

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la Bande indienne de Red Rock.

41.0 RED SKY MÉTIS INDEPENDENT NATION

La Red Sky Métis Independent Nation se compose de descendants des 84 membres initiaux reconnus par la Couronne comme étant des bénéficiaires et des rentiers aux termes du traité Robinson-Supérieur de 1850, de concert avec les Premières Nations. Située à Thunder Bay, la Red Sky Métis Independent Nation fournit des services de consultation aux Autochtones, exploite un centre d'armes à feu et gère un centre d'emploi pour les membres de la communauté⁶¹.

La Red Sky Métis Independent Nation étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), Énergie Est a commencé à partager de l'information avec elle en juillet 2013.

En juillet 2013, Énergie Est a rencontré le directeur général et le coordonnateur des consultations de la Red Sky Métis Independent Nation pour discuter du Projet et leur remettre une carte et une brochure. Le coordonnateur des consultations a signifié son opposition à tout pipeline qui transporterait du pétrole ou qui favoriserait l'extraction de pétrole des sables bitumineux de l'Alberta. La Red Sky Métis Independent Nation a posé des questions au sujet de la participation au plan d'intervention en cas d'urgence, du rapport sur les tests d'intégrité, des taux de défaillance des vannes sur les canalisations de gaz et de pétrole, du financement pour soutenir les consultations, des procédures d'exploitation et d'entretien des oléoducs, des produits chimiques ajoutés au pétrole bitumineux pour accroître le flux, d'un éventuel plan de surveillance du pipeline, du mélange de différents lots de pétrole et des sociétés pétrolières dans lesquelles TransCanada investit (le cas échéant).

Énergie Est a encouragé le coordonnateur des consultations à mettre ses questions par écrit et à les lui transmettre afin qu'elle y réponde.

En février 2014, Énergie Est a rencontré le directeur général et un consultant de la Red Sky Métis Independent Nation pour passer en revue le Projet et faire le point sur celui-ci ainsi que pour présenter l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »). L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement. Le consultant a soulevé des préoccupations au sujet de l'intégrité du pipeline et de l'âge de la canalisation et des vannes. L'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a indiqué que des réponses à ce type de questions pourraient être obtenues à l'occasion d'une journée portes ouvertes pour la communauté ou de rencontres techniques subséquentes qui seraient financées conformément à l'EFEC. Une lettre d'offre relative à l'EFEC a été envoyée par courriel à la suite de la rencontre.

⁶¹ Site Web de la Red Sky Métis Independent Nation, 2013, <http://rsmin.ca>.

En mars 2014, Énergie Est a avisé les communautés de l'Ontario, y compris la Red Sky Métis Independent Nation, qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire relatif au Projet en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie (l'« ONÉ »).

En mars 2014, Énergie Est, les conseillers en environnement d'Énergie Est et la Red Sky Métis Independent Nation se sont réunis pour discuter des livrables liés à l'étude sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») et l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et au plan de travail relatif à l'EFEC. La Red Sky Métis Independent Nation a indiqué qu'elle souhaitait faire appel aux conseillers en environnement d'Énergie Est pour la réalisation de ces travaux.

En date du 18 avril 2014, Énergie Est poursuivait ses activités d'engagement auprès de la Red Sky Métis Independent Nation.

42.0 PREMIÈRE NATION DE SHOAL LAKE N° 40

La Première Nation de Shoal Lake n° 40 est membre du Conseil tribal Bimose et est située dans la région d'Eastman, au Manitoba, et dans le district de Kenora, en Ontario. La communauté, qui est accessible par bateau et par des routes de glace en hiver, compte au total 610 membres inscrits⁶².

La Première Nation de Shoal Lake n° 40 ayant été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), elle participe au processus d'engagement à l'égard du Projet Oléoduc Énergie Est depuis mai 2013.

En mai et en juin 2013, Énergie Est a reçu des lettres l'informant que le Conseil tribal Bimose fournissait des services de consultation à certaines de ses communautés membres, dont la Première Nation de Shoal Lake n° 40, et demandant du soutien financier pour l'engagement.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste à la Première Nation de Shoal Lake n° 40 un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») afin de connaître l'intérêt de la communauté à participer aux aspects du Projet portant sur l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT »), les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

Dès le début des échanges, le chef de la Première Nation de Shoal Lake n° 40 a déclaré qu'avant de poursuivre tout dialogue à l'égard du Projet, il transmettrait à Énergie Est le protocole de consultation de la communauté. Lors de la rencontre, Énergie Est a fourni de l'information sur le Projet, dont des cartes et des brochures.

Au cours des mois d'août, de septembre et d'octobre 2013, l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a continué à partager de l'information avec la communauté et à tenter d'organiser une rencontre avec le chef et le Conseil pour discuter du Projet et de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation. Le processus d'engagement a été retardé, car la communauté n'avait pas encore fini d'établir son protocole de consultation, en vertu duquel elle voulait orienter l'engagement.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Première Nation de Shoal Lake n° 40. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

⁶² Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

En mars 2014, le chef et Énergie Est se sont rencontrés pour discuter du Projet et du processus à suivre advenant la réélection du chef.

En mars 2014, le chef alors en poste de la Première Nation de Shoal Lake n° 40 a assisté à une séance d'information sur le Projet à Winnipeg organisée par Énergie Est à l'intention des communautés du nord de l'Ontario et du Manitoba. Des représentants d'Énergie Est et des conseillers en environnement d'Énergie Est ont présenté de l'information sur ce qui suit :

- les aspects techniques et historiques
- la préparation aux situations d'urgence et la planification des mesures d'urgence
- la conversion et l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement auprès des Autochtones
- les CET

Après la rencontre, le chef a rencontré Énergie Est pour discuter du financement associé à la lettre d'entente et des fonds disponibles pour l'étude sur les CT et l'UTT.

En date du 18 avril, les activités d'engagement se poursuivaient auprès de la Première Nation de Shoal Lake n° 40.

43.0 PREMIÈRE NATION TAYKWA TAGAMOU (PREMIÈRE NATION DE NEW POST)

La Première Nation Taykwa Tagamou (anciennement appelée la Première Nation de New Post) est située près de Cochrane, dans le nord-est de l'Ontario, et compte au total 485 membres inscrits⁶³. Cette nation crie a des terres et des ressources traditionnelles dans le bassin de la rivière Moose, le long de la petite rivière Abitibi et de la rivière Abitibi⁶⁴.

La Première Nation Taykwa Tagamou a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») au début du processus d'engagement. Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec la communauté depuis avril 2013.

En juin 2013, Énergie Est, le chef et les conseillers de la Première Nation Taykwa Tagamou et le consultant en développement des affaires ont rencontré l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est pour discuter du Projet et partager de l'information.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») à la communauté afin de connaître son intérêt à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En juillet 2013, le projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation a été transmis au chef aux fins d'examen.

En août 2013, une rencontre a été tenue entre Énergie Est et la Première Nation Taykwa Tagamou. Les conseillers de la Première Nation Taykwa Tagamou ont posé des questions au sujet de la conversion au transport du pétrole, des effets sur l'environnement, des risques de rupture et de la proximité du pipeline par rapport à leur territoire traditionnel. Énergie Est a fourni de l'information supplémentaire sous forme de brochures et de fiches techniques pour répondre à toutes leurs questions et préoccupations.

Énergie Est a rencontré à l'improviste le directeur du développement des affaires de la Première Nation Taykwa Tagamou en septembre pour demander le protocole de consultation de la communauté.

En octobre 2013, le projet de lettre d'entente et un projet de libellé pour la résolution du conseil de bande (la « RCB ») approuvant la participation au processus d'échange

⁶³ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

⁶⁴ Site Web de la Première Nation Taykwa Tagamou, 2013, <http://taykwatagamounation.com>.

d'information ont été transmis à la communauté et une demande a été faite afin qu'Énergie Est soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil. Lors de la réunion, un aperçu du Projet et des aspects de celui-ci portant sur les CT a été présenté au Conseil.

En décembre 2013, Énergie Est a fait un suivi sur la lettre d'entente afin que les plans de travail et les budgets connexes puissent être examinés.

En février 2014, une rencontre a été tenue avec le chef et certains conseillers de la Première Nation Taykwa Tagamou pour discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») et de la lettre d'entente et pour présenter plus en détail le programme sur les CT. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement. Le chef a amorcé le dialogue en déclarant que le protocole de consultation de la communauté devait être respecté. La communauté a demandé de l'information sur tous les franchissements de cours d'eau sur son territoire traditionnel et un compte rendu sur les échéanciers courants du Projet. Énergie Est s'est engagée à fournir des fichiers de formes et des cartes à la communauté. Les représentants ont posé des questions au sujet du montant du financement accordé pour les études sur les CT, des possibilités d'approvisionnement, de l'accès aux terres de la Couronne et des enjeux sur le plan de l'énergie. Énergie Est a répondu à toutes les questions pendant la rencontre. La communauté a également manifesté un intérêt à l'égard d'une journée portes ouvertes. À la suite de la rencontre, le protocole de consultation de la Première Nation Taykwa Tagamou a été remis à Énergie Est. Après la rencontre, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'EFEC à la Première Nation Taykwa Tagamou.

En mars 2014, Énergie Est a avisé la communauté qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire du Projet en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

Au début de mars 2014, Énergie Est s'est entretenue par téléphone avec des représentants de la Première Nation Taykwa Tagamou au sujet de la lettre d'entente. Par la suite, Énergie Est a reçu une lettre d'entente signée de la Première Nation Taykwa Tagamou, après quoi une rencontre au sujet du plan de travail proposé pour l'EFEC a été planifiée avec un conseiller de bande et un conseiller juridique. La Première Nation Taykwa Tagamou a demandé si Énergie Est accorderait ou non du financement supplémentaire dans l'éventualité où le financement de l'ONÉ ne serait pas suffisant pour l'engagement à l'égard du processus de l'ONÉ, s'est informée des besoins en énergie du Projet, notamment dans le nord de l'Ontario, et a cherché à savoir si elle pourrait fournir de l'énergie pour le Projet. Énergie Est a expliqué qu'aucun financement supplémentaire ne serait accordé pour la participation au processus de l'ONÉ et que les besoins en énergie étaient à l'étude. Énergie Est a fourni de l'information supplémentaire au sujet du processus de l'ONÉ. La

communauté a également posé des questions sur la politique d'approvisionnement auprès des Autochtones et a demandé qu'une réunion d'établissement de la portée de l'étude sur les CT soit organisée à une date ultérieure.

En mars 2014, Énergie Est a tenu une conférence téléphonique avec un membre de l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour fournir au consultant en affaires de la Première Nation Taykwa Tagamou de l'information à jour sur les possibilités d'approvisionnement et d'emploi. La Première Nation Taykwa Tagamou a expliqué qu'elle avait joué un rôle commercial dans le projet hydroélectrique de la partie inférieure de la Mattagami et le projet de mine d'or Detour Lake, notamment dans les domaines des services aux camps, de la restauration et de la sécurité.

Plus tard en mars 2014, une réunion d'établissement de la portée a été tenue entre la Première Nation Taykwa Tagamou, Énergie Est et les conseillers en environnement d'Énergie Est pour discuter des aspects du Projet portant sur les CT.

Au début d'avril 2014, Énergie Est et la Première Nation Taykwa Tagamou se sont rencontrés pour discuter de l'approvisionnement en énergie du Projet, et la communauté a manifesté un intérêt à aménager une installation de biomasse pour alimenter les stations de pompage du Projet. La Première Nation Taykwa Tagamou souhaite discuter plus amplement des besoins en énergie, et d'autres rencontres sont en cours d'organisation.

En date du 18 avril, Énergie Est poursuivait ses activités d'engagement à l'égard du Projet auprès de la Première Nation Taykwa Tagamou.

44.0 PREMIÈRE NATION DE TEMAGAMI

La Première Nation de Temagami est une communauté Anishinaabe située sur l'île Bear, dans le lac Temagami, en Ontario. La Première Nation de Temagami compte 806 membres inscrits⁶⁵.

La Première Nation de Temagami ayant été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée, Énergie Est a commencé à partager de l'information sur le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») avec elle en avril 2013. Au cours des mois de mai et de juin 2013, Énergie Est a fourni de l'information à la communauté, notamment des brochures et des cartes du Projet.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») à la communauté afin de connaître son intérêt à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En juillet 2013, Énergie Est a assisté à une rencontre conjointe du Conseil de la Première Nation de Temagami et du Conseil de la Première Nation Teme Augama Anishnabai sur l'île Bear pour leur présenter un aperçu du Projet Oléoduc Énergie Est et de l'information sur celui-ci. Les sujets suivants ont été abordés :

- les aspects généraux du Projet
- la sécurité et les vannes d'arrêt
- l'intérêt des groupes à l'égard d'un développement intégrant Énergie Est, compte tenu de l'historique en matière de traités entre la Couronne et les Premières Nations et des questions en suspens
- le processus de construction de l'emprise du pipeline sur le territoire traditionnel et les instruments utilisés à cette fin
- la question de savoir si les revenus tirés des ressources dans le cadre du Projet seront partagés, en réponse à laquelle le représentant d'Énergie Est a parlé des avantages immédiats pouvant être obtenus, notamment des contrats et des emplois
- les étapes suivantes du processus d'engagement auprès de la Première Nation de Temagami et à l'égard du Projet
- la question de savoir si de l'eau sera utilisée pour refroidir les stations de pompage
- le rôle éventuel du comité des terres et des ressources de la Première Nation de Temagami

⁶⁵ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

- la nécessité d'obtenir de l'information sur l'UTT

L'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a répondu aux questions et aux préoccupations pendant la rencontre.

En juillet 2013, le directeur des terres et des ressources de la Première Nation de Temagami a informé Énergie Est que le Conseil avait signé la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation et qu'il était en attente d'un exemplaire de la résolution du conseil de bande (la « RCB ») approuvant la participation au processus d'échange d'information. La communauté a également demandé une carte détaillée du Projet qu'elle pourrait superposer sur la carte de son territoire traditionnel. Énergie Est a transmis la carte du Projet.

En août 2013, le directeur des terres et des ressources de la Première Nation de Temagami a téléphoné à Énergie Est afin de demander la tenue d'une journée portes ouvertes pour la communauté, car le chef et le Conseil de la Première Nation de Temagami subissaient une pression énorme de la part de la communauté qui voulait obtenir de l'information sur le Projet. Énergie Est a accepté de donner suite à la demande.

En septembre 2013, une rencontre a été tenue entre Énergie Est et la communauté pour discuter de l'étude et du processus relatifs aux CET et à l'UTT et de la façon dont l'étude pourrait être utilisée dans l'évaluation environnementale et socioéconomique.

La séance d'information à l'intention de la communauté a eu lieu en octobre 2013 sur l'île Bear au sein de la Première Nation de Temagami. Des documents ont été distribués et l'événement a également été rendu accessible en ligne pour ceux qui ne pouvaient y assister en personne.

Des discussions sur l'établissement de la portée de l'étude sur les CT de la Première Nation de Temagami et le plan de travail connexe ont eu lieu en novembre et en décembre 2013 avec les conseillers en environnement d'Énergie Est. La communauté a fait valoir que les études sur les CT constituaient des éléments distincts de l'obligation de consultation et d'accommodement et qu'une étude ne réduirait pas ni n'éliminerait la nécessité de consulter la communauté ou de tenir compte de ses droits. Elle a également indiqué qu'elle pourrait mener une étude sur les CT indépendante.

Au cours des mois de janvier et de février 2014, Énergie Est a tenté d'organiser une rencontre avec la Première Nation de Temagami pour mars 2014 afin de discuter plus amplement du plan et du processus d'engagement de la communauté. Un projet d'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») a été fourni à la fin de février à la communauté aux fins d'examen. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, Énergie Est a avisé la communauté par la poste qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie.

En mars 2014, le directeur des terres et des ressources de la Première Nation de Temagami a interrogé les conseillers en environnement d'Énergie Est au sujet des ententes d'échange de données sur les CET et l'UTT. Les conseillers en environnement d'Énergie Est ont fait le suivi en fournissant divers documents sur les CT dans le but d'entreprendre des discussions au sujet de l'échange d'information et d'adopter une approche collaborative à l'égard des études sur les CT et l'UTT.

En avril, Énergie Est a remis un nouvel exemplaire de l'EFEC à la communauté aux fins d'examen et, en date du 18 avril, Énergie Est poursuivait ses activités d'engagement auprès de la communauté.

45.0 PREMIÈRE NATION INDÉPENDANTE WABASEEMOONG

La Première Nation indépendante Wabaseemoong est une Première Nation ojibway située à 120 km au nord-ouest de Kenora, en Ontario, et à 13 km à l'est de la frontière entre l'Ontario et le Manitoba dans le nord-ouest de l'Ontario. La Première Nation compte au total 1 891 membres inscrits⁶⁶.

La Première Nation indépendante Wabaseemoong a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») et reçoit de l'information et des cartes d'Énergie Est depuis juin 2013.

En juin 2013, Énergie Est et la Première Nation indépendante Wabaseemoong se sont réunies pour discuter du Projet, et Énergie Est a remis à la communauté des brochures et des cartes ainsi qu'une présentation sur le Projet.

Lors d'une rencontre en personne tenue en octobre 2013, des conseillers élus ont soulevé des préoccupations au sujet de la sécurité et de l'intégrité du pipeline et ont expliqué que l'empoisonnement des sources d'eau de leur communauté par le mercure avait causé de graves problèmes de santé pour les membres de leur communauté. Lors d'une rencontre subséquente, le chef a demandé la tenue d'une autre rencontre pour discuter de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation.

Les conseillers ont demandé quelle serait la compensation accordée à la Première Nation indépendante Wabaseemoong advenant un déversement de pétrole et/ou une contamination du bassin hydrologique sur le territoire de la communauté. Énergie Est a répondu que des discussions étaient en cours à l'interne à ce sujet et que l'information serait communiquée lorsqu'elle serait disponible.

En février 2014, Énergie Est a rencontré le chef pour discuter plus amplement de la lettre d'entente. Il a été question du financement des capacités et de la façon dont celui-ci pourrait être utilisé pour soutenir l'engagement de la Première Nation, du chef et du Conseil. Énergie Est a expliqué l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») et l'étude sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET ») faisant partie du Projet. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement. À la suite de la rencontre, Énergie Est a envoyé une lettre décrivant le processus relatif à l'EFEC et ses composantes. La lettre d'entente a été signée en mars 2014.

⁶⁶ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

En mars 2014, le chef et les membres du Conseil ont assisté à une séance d'information sur le Projet à Winnipeg organisée par Énergie Est à l'intention des Premières Nations du nord de l'Ontario et du Manitoba. Des représentants d'Énergie Est et des conseillers en environnement d'Énergie Est étaient présents, et de l'information a été fournie sur les sujets suivants :

- les aspects techniques et historiques
- la préparation aux situations d'urgence et la planification des mesures d'urgence
- la conversion et l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement auprès des Autochtones
- les études sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »)

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la communauté.

46.0 PREMIÈRE NATION DE WABAUSKANG

La Première Nation de Wabauskang est située dans la région de Dryden, dans le nord de l'Ontario. La communauté a récemment commencé à produire des couverts jetables en bois à l'aide de ses ressources dans la forêt Whiskey Jack⁶⁷, ce qui a créé de nouveaux emplois au sein de la petite communauté qui compte au total 316 membres inscrits⁶⁸. La Première Nation de Wabauskang ayant été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec elle depuis avril 2013.

En mai et en juin 2013, la haute direction de TransCanada a reçu des lettres l'informant que le Conseil tribal Bimose fournissait des services de consultation à la Première Nation de Wabauskang ainsi qu'à sept autres communautés membres du Conseil tribal et demandant du soutien financier pour l'engagement.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») à la communauté afin de connaître son intérêt à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En août 2013, Énergie Est a rencontré le chef et le Conseil pour discuter de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation et pour partager de l'information sur le Projet. Le chef et le Conseil ont soulevé des préoccupations au sujet de la réduction des risques de déversement, des mesures d'urgence et des questions environnementales. Énergie Est a répondu à toutes les questions pendant la rencontre. Énergie Est a transmis un projet de lettre d'entente au chef par courriel après la rencontre. En octobre et en décembre 2013, Énergie Est a communiqué avec le chef pour discuter de la lettre d'entente et organiser une réunion d'établissement de la portée de l'étude sur les CET faisant partie du Projet.

En février 2014, Énergie Est a envoyé par courriel à la Première Nation de Wabauskang une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »). L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

⁶⁷ Site Web de CBC, 2013, <http://www.cbc.ca/news/canada/thunder-bay/wood-cutlery-contract-keeps-first-nations-workers-at-home-1.1376539>.

⁶⁸ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

En mars 2014, des représentants de la Première Nation de Wabauskang ont assisté à une séance d'information sur le Projet à Winnipeg organisée par Énergie Est à l'intention des Premières Nations du nord de l'Ontario et du Manitoba. Des représentants d'Énergie Est et des conseillers en environnement d'Énergie Est étaient présents, et de l'information a été fournie sur les sujets suivants :

- les aspects techniques et historiques
- la préparation aux situations d'urgence et la planification des mesures d'urgence
- la conversion et l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement auprès des Autochtones
- les CET

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la Première Nation de Wabauskang.

47.0 NATION OJIBWAY DE WABIGOON LAKE

La Nation Ojibway de Wabigoon Lake est membre du Grand conseil du Traité n° 3 et compte au total 689 membres inscrits⁶⁹. La Première Nation est située dans le district de Kenora, dans le nord-ouest de l'Ontario.

La Nation Ojibway de Wabigoon Lake ayant été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet »), Énergie Est partage de l'information avec elle depuis avril 2013.

En mai 2013, le directeur du développement économique de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake a rencontré Énergie Est pour lui demander pourquoi des conduites de canalisation étaient alors entreposées dans la région. En réponse à cette question, Énergie Est a confirmé que TransCanada effectuait des travaux de mise à niveau du pipeline existant. Le membre de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a demandé une rencontre pour discuter plus amplement du Projet.

De plus, en mai 2013, la haute direction de TransCanada a reçu une lettre l'informant que le Conseil tribal Bimose fournissait des services de consultation à la Nation Ojibway de Wabigoon Lake ainsi qu'à sept autres communautés et demandant du soutien pour le développement des capacités.

En juin 2013, Énergie Est a reçu une lettre donnant des précisions au sujet d'une stratégie d'engagement mutuelle. La Nation Ojibway de Wabigoon Lake a demandé un processus de négociation officiel à l'égard du Projet et a déclaré qu'elle n'approuvait pas un emplacement de rechange proposé par TransCanada. De plus, en juin 2013, Énergie Est a reçu une lettre du chef de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake demandant la mise en œuvre d'un processus de consultation significatif.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») à la Nation Ojibway de Wabigoon Lake. Le Conseil tribal Bimose et le chef de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake ont écrit des lettres à la haute direction de TransCanada et à un membre haut placé de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est pour demander des rencontres avec la direction afin que l'approche d'engagement entre nations privilégiée par la Nation Ojibway de Wabigoon Lake soit respectée.

En juin 2013, Énergie Est a rencontré le directeur du développement économique de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake pour discuter du Projet et planifier une visite de la communauté.

⁶⁹ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

En septembre 2013, Énergie Est a rencontré à l'improviste un détenteur d'une ligne de piégeage située le long du corridor du pipeline existant sur le territoire de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake pour discuter du Projet. Le détenteur de la ligne de piégeage a indiqué que le pipeline ne traversait pas sa zone de piégeage et que la famille craignait de ne pas être incluse dans le processus d'engagement par Énergie Est ou par le chef et le Conseil de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake.

Énergie Est a présenté brièvement l'objet de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation et a indiqué que des lettres d'entente étaient en cours de signature avec des Premières Nations membres du Traité n° 3 et qu'elle prendrait le temps de rencontrer les chefs, les Conseils et les détenteurs de lignes de piégeage de chaque Première Nation membre du Traité n° 3.

En octobre 2013, Énergie Est a demandé une rencontre pour entreprendre des discussions au sujet de la lettre d'entente.

En janvier 2014, une rencontre a été tenue entre Énergie Est, des responsables des terres et des ressources ainsi que du développement économique et un Aîné de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake. La communauté a demandé si d'autres Premières Nations participaient au processus d'engagement à l'égard du Projet et a posé des questions au sujet du financement des capacités, des emplois pour les Autochtones, des possibilités de partenariat relativement aux besoins en énergie et aux stations de pompage et des mesures à prendre pour faire avancer le processus d'engagement. Énergie Est a répondu aux questions auxquelles elle pouvait répondre pendant la rencontre et a convenu de répondre aux autres questions une fois que l'équipe aurait obtenu l'information appropriée.

En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») à la Nation Ojibway de Wabigoon Lake. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, des représentants des conseillers en environnement d'Énergie Est ont rencontré le directeur du développement économique de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake pour discuter des étapes suivantes de l'étude sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET ») et ont présenté des exemples de budget.

En mars 2014, des représentants de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake ont assisté à une séance d'information sur le Projet à Winnipeg organisée par Énergie Est à l'intention des Premières Nations du nord de l'Ontario et du Manitoba. Des représentants d'Énergie Est et des conseillers en environnement d'Énergie Est étaient présents, et de l'information a été fournie sur les sujets suivants :

- les aspects techniques et historiques
- la préparation aux situations d'urgence et la planification des mesures d'urgence

- la conversion et l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement auprès des Autochtones
- les CT

En date du 18 avril, les activités d'engagement à l'égard du Projet se poursuivaient auprès de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake.

48.0 CONSEIL TRIBAL WABUN

Les communautés représentées par le Conseil tribal Wabun aux fins de l'engagement à l'égard du Projet Oléoduc Énergie Est sont les suivantes :

- Première Nation de Mattagami
- Première Nation de Flying Post
- Première Nation de Matachewan
- Première Nation Ojibway de Chapleau
- Première Nation de Brunswick House

Le Conseil tribal Wabun est axé sur les communautés et sa conduite est dictée par les chefs de ses six Premières Nations membres, qui forment son conseil d'administration et auxquels il doit rendre des comptes. Le siège du Conseil est situé à Timmins, en Ontario⁷⁰. Aux fins du processus d'engagement d'Énergie Est, le Conseil tribal Wabun ne représente pas la communauté autochtone de Beaverhouse.

Les activités d'engagement auprès du Conseil tribal Wabun ont commencé en avril 2013, notamment par le partage de cartes et d'information lors de rencontres en personne. Les discussions au sujet du financement offert aux termes de la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial ont commencé en mai 2013 et se sont poursuivies en juin et en juillet 2013.

En juillet 2013, une rencontre a été tenue entre Énergie Est et le directeur général du Conseil tribal Wabun ainsi que les chefs de certaines des Premières Nations membres du Conseil. Le Conseil a soulevé des préoccupations au sujet de l'intégrité structurale du pipeline existant pour le transport du pétrole brut, de la durée de vie du pipeline existant et de sa capacité à fonctionner à plein régime à long terme, des risques de rupture, de la profondeur du pipeline et de la façon dont des sections de canalisation peuvent être remplacées sans déversement pendant que le pipeline fonctionne à plein régime. Le Conseil tribal Wabun a déclaré qu'il aurait besoin d'une entente sur les répercussions et les avantages ou d'une entente semblable avant le commencement des travaux.

En août 2013, Énergie Est s'est entretenu avec le directeur général du Conseil tribal Wabun au sujet des étapes suivantes de l'engagement collectif des chefs membres du Conseil tribal Wabun. Le directeur général s'est engagé à gérer le processus de collecte des résolutions du conseil de bande (les « RCB ») et à obtenir l'approbation de la lettre d'entente tenant compte de l'approche collective interne au nom des Premières Nations participant à l'approche collective, à savoir la Première Nation de Mattagami, la Première Nation de Flying Post, la Première Nation de Matachewan, la Première Nation de Brunswick House et la Première Nation Ojibway de Chapleau.

⁷⁰ Site Web du Conseil tribal Wabun, 2013. www.wabun.on.ca.

En septembre 2013, Énergie Est a rencontré les chefs membres du Conseil tribal Wabun lors de l'assemblée générale annuelle du Conseil tribal Wabun. À la suite de la présentation, les participants membres du Conseil tribal ont posé des questions sur ce qui suit :

- l'intégrité du pipeline, compte tenu du fait qu'il est âgé de plus de 30 ans
- le processus de conversion
- les effets sur l'environnement

Énergie Est a répondu en fournissant de l'information technique sur le programme d'entretien des canalisations et sur le processus d'isolation et de conversion du pipeline et a expliqué qu'elle respecterait, voire qu'elle dépasserait, les normes de l'Office national de l'énergie (l'« ONÉ »). Énergie Est a également fourni de brèves explications sur le système de surveillance 24 heures sur 24, les vols à vue, le programme d'intervention d'urgence, les vannes d'arrêt sur la canalisation principale et les systèmes de sécurité accrue à l'intérieur et autour des cours d'eau. Le directeur général du Conseil tribal Wabun a déclaré que le Conseil tribal Wabun s'attendait à ce qu'une entente sur les répercussions et les avantages soit conclue avec les communautés pour soutenir un projet de cette envergure sur son territoire.

Énergie Est a reçu les RCB approuvant la participation au processus d'échange d'information sur une base collective et la lettre d'entente au cours de l'automne et de l'hiver 2013. En décembre 2013, Énergie Est et ses conseillers en environnement ont rencontré le Conseil tribal Wabun pour discuter des étapes suivantes, notamment d'un projet d'étude sur les CET et l'UTT. Les chefs présents ont signifié à Énergie Est qu'elle devait mener une consultation approfondie, fournir des ressources adéquates et proposer une entente sur les répercussions et les avantages si elle voulait obtenir un appui à long terme à l'égard du Projet. Ces priorités ont été réitérées lors d'une rencontre tenue une semaine plus tard avec le Conseil tribal Wabun et la haute direction de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est.

En janvier 2014, le Conseil tribal Wabun et Énergie Est se sont rencontrés pour discuter des avantages à long terme et des possibilités d'emploi et d'octroi de contrats d'approvisionnement pour la communauté. De plus, en janvier 2014, le directeur général du Conseil tribal Wabun a envoyé à la haute direction de TransCanada une lettre exposant les questions devant faire l'objet de négociations.

En janvier 2014, une rencontre a été tenue entre Énergie Est et des représentants du Conseil tribal Wabun ainsi que les chefs membres du Conseil. Des questions ont été posées au sujet de l'intégrité du pipeline, des risques de rupture, de l'approvisionnement, de la nécessité de tenir compte des intérêts et des droits des Premières Nations et de leurs responsabilités inhérentes en tant que gardiens du territoire, des risques inhérents du Projet et de la marche à suivre pour conclure une Entente sur le financement des engagements et sur les communications

(une « EFEC ») visant à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

Pour faire suite à la rencontre de janvier 2014, Énergie Est a envoyé une lettre au directeur général du Conseil tribal Wabun décrivant les sujets abordés. Énergie Est a indiqué que la conclusion de la lettre d'entente lui permettrait de présenter un projet d'EFEC qui assurerait un processus d'engagement respectueux et efficace. Énergie Est a également fourni de l'information supplémentaire sur le processus de l'Office national de l'énergie (l'« ONÉ »).

En février 2014, le plan de travail relatif à l'EFEC a été remis au directeur général du Conseil tribal Wabun et une rencontre a été tenue pour présenter les possibilités de collaboration avec les conseillers en environnement d'Énergie Est dans le cadre des travaux sur les CT.

En mars 2014, des membres de l'équipe d'octroi de contrats pour les Autochtones du secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement ont rencontré le Conseil tribal Wabun pour discuter de la possibilité que celui-ci travaille avec des coentrepreneurs à l'aménagement de camps pour le Projet.

En mars 2014, le Conseil tribal Wabun a informé Énergie Est qu'il avait retenu les services d'un consultant externe pour obtenir de l'assistance à l'égard du Projet. Une réunion d'établissement de la portée a été tenue ultérieurement entre le consultant externe, les conseillers en environnement d'Énergie Est, l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est et le directeur général du Conseil tribal Wabun au sujet des études sur les CT et l'UTT et des délais de dépôt auprès de l'ONÉ. Le Conseil tribal Wabun a déclaré que l'aide des conseillers en environnement d'Énergie Est n'était plus requise. Au début d'avril 2014, l'EFEC et le modèle d'EFEC tenant compte de l'approche collective adoptée par les communautés membres du Conseil tribal Wabun visées par l'engagement ont été remis au directeur général du Conseil tribal Wabun. Lors d'une rencontre subséquente, le Conseil tribal Wabun a présenté son projet d'EFEC, y compris une évaluation socio-économique des communautés membres et une demande de soutien en matière de réglementation. Énergie Est a expliqué qu'elle ne fournirait pas de soutien en matière de réglementation, car l'ONÉ fournissait du financement dans le cadre d'un programme d'aide financière aux participants.

En avril 2014, Énergie Est a reçu une réponse du Conseil tribal Wabun à la lettre qu'elle avait envoyée en février 2014, dans laquelle le Conseil tribal Wabun posait les questions suivantes :

- Énergie Est accepterait-elle de reporter le processus de demande afin d'accorder aux communautés autochtones suffisamment de temps pour soumettre des études sur les CET et l'UTT avant le dépôt de la demande auprès de l'ONÉ?

- Énergie Est serait-elle disposée à fournir des fonds supplémentaires aux termes de la lettre d'entente pour permettre au Conseil tribal Wabun de répondre adéquatement à la description de projet?
- Énergie Est prendra-t-elle à sa charge les honoraires des consultants dont le Conseil tribal Wabun retient les services pour mener les études sur les CET et l'UTT?

La lettre était également accompagnée de trois propositions en réponse à l'EFEC concernant une étude socio-économique préliminaire, du soutien en matière de réglementation et une étude sur l'UTT.

En avril 2014, Énergie Est et le Conseil tribal Wabun se sont rencontrés pour examiner plus amplement la proposition et le budget pour l'EFEC. La communauté a passé en revue les propositions présentées antérieurement à Énergie Est et, après discussion, s'est engagée à réviser et à soumettre de nouveau son projet d'EFEC en mettant l'accent sur les CT et les intérêts des Autochtones.

En date du 18 avril, Énergie Est poursuivait ses activités d'engagement auprès du Conseil tribal Wabun.

49.0 PREMIÈRE NATION DE WAHGOSHIG

La Première Nation de Wahgoshig (anciennement appelée l'Abitibi Band of Abitibi Indians) compte 318 membres inscrits et a un territoire de 7 800 ha⁷¹. La Première Nation de Wahgoshig est une communauté anishinaabe (algonquine et ojibway) et crie. L'extrémité nord de son territoire longe la rive sud du lac Abitibi. Accessible par la route 101, le village occupe un terrain plat de 70 ha adjacent au lac Blueberry⁷².

La Première Nation de Wahgoshig a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») au début du processus d'engagement. Énergie Est partage de l'information sur le Projet avec la communauté depuis avril 2013.

En mai 2013, l'équipe d'Énergie Est a rencontré la Première Nation de Wahgoshig pour lui fournir de l'information sur le Projet. La Première Nation de Wahgoshig a posé des questions sur ce qui suit :

- la sécurité du pipeline
- l'emploi et la formation
- les études environnementales antérieures
- les lieux de sépulture historiques
- le processus de consultation
- les fuites du pipeline non déclarées
- les explosions à Matheson et à Tunis
- les effets sur les humains et l'environnement
- les restrictions sur les droits issus de traités existants et les activités de récolte
- la compensation pour les griefs antérieurs et les avantages à long terme du Projet
- la sécurité
- le protocole de consultation actuel
- les incidences prévues de la construction et de l'exploitation sur les droits issus de traités et les activités de récolte
- le type d'avantages à long terme envisagés pour la Première Nation

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») à la communauté afin de connaître

⁷¹ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

⁷² Site Web de la Première Nation de Wahgoshig, 2013, <http://wahgoshigfirstnation.com>.

son intérêt à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En juillet 2013, Énergie Est a rencontré le négociateur responsable des ressources énergétiques de la Première Nation de Wahgoshig pour obtenir la lettre d'entente relative au processus d'engagement initial et la résolution du conseil de bande (la « RCB ») approuvant la participation au processus d'échange d'information signées.

En octobre 2013, Énergie Est a demandé à la Première Nation de Wahgoshig si elle souhaitait s'engager sur une base individuelle ou par l'intermédiaire du Conseil tribal de la nation Algonquine Anishinabeg sur une base collective. La communauté a indiqué qu'elle en parlerait au Conseil et qu'elle tiendrait Énergie Est informée.

En décembre 2013, Énergie Est a rencontré la communauté pour discuter plus amplement du soutien des capacités, des travaux sur les CET et du désir de la communauté de s'engager sur une base individuelle ou collective. La communauté n'avait pas pris de décision quant à son approche à ce moment-là.

En janvier 2014, Énergie Est a rencontré le directeur de l'énergie renouvelable de la Première Nation de Wahgoshig pour discuter des occasions d'affaires et des CET à l'égard du Projet. Le directeur a expliqué les initiatives en cours dans sa communauté et son rôle à l'égard du Projet et a indiqué qu'il était prêt à passer à l'étape des discussions sur le plan de travail et le budget relatifs au Projet. En février 2014, l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC ») a été transmise par courriel au chef et au directeur de l'énergie renouvelable de la Première Nation de Wahgoshig. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement.

En mars 2014, Énergie Est a avisé les communautés de l'Ontario, y compris la Première Nation de Wahgoshig, qu'elle avait lancé officiellement le processus d'approbation réglementaire en déposant une description de projet auprès de l'Office national de l'énergie (l'« ONÉ »).

Plus tard en mars 2014, le directeur de l'énergie renouvelable, les conseillers en environnement d'Énergie Est et Énergie Est se sont rencontrés pour discuter de l'établissement de la portée de l'étude sur les CT et l'UTT, et la Première Nation de Wahgoshig a indiqué qu'elle voulait mettre en œuvre un plan de travail en collaboration avec les conseillers en environnement d'Énergie Est. Les conseillers en environnement d'Énergie Est ont convenu d'élaborer un exemple de plan de travail et de budget. En avril 2014, une autre réunion d'établissement de la portée a été tenue pour faire le lien avec l'EFEC en général.

En date du 18 avril, les activités d'engagement se poursuivaient auprès de la Première Nation de Wahgoshig sur une base individuelle

50.0 PREMIÈRE NATION WAUZHUSHK ONIGUM (RAT PORTAGE)

La Première Nation Wauzhushk Onigum (Rat Portage) est située tout juste au sud de la ville de Kenora, dans le nord-ouest de l'Ontario. La communauté compte 742 membres inscrits et a deux réserves, soit les réserves Agency 30 et Kenora 38B⁷³.

La Première Nation Wauzhushk Onigum a été répertoriée comme étant une communauté susceptible d'être touchée par le Projet Oléoduc Énergie Est (le « Projet ») et reçoit de l'information sur le Projet et des cartes depuis avril 2013.

Énergie Est a rencontré la communauté et a partagé de l'information avec elle, notamment des brochures et une carte du Projet en Ontario, au cours du printemps et de l'été 2013; une rencontre introductive a notamment été tenue avec le chef en juin 2013.

En juin 2013, Énergie Est a envoyé par la poste un exemplaire de la lettre introductive sur les connaissances traditionnelles (les « CT ») à la communauté afin de connaître son intérêt à participer aux aspects du Projet portant sur les connaissances écologiques traditionnelles (les « CET »), l'utilisation traditionnelle du territoire (l'« UTT ») et les connaissances traditionnelles autochtones (les « CTA »).

En juin 2013, une rencontre a été tenue pour présenter le projet de lettre d'entente relative au processus d'engagement initial entre Énergie Est et la Première Nation et proposer un libellé pour une résolution du conseil de bande (une « RCB ») approuvant la participation au processus d'échange d'information. La communauté a communiqué avec Énergie Est au cours de l'été au sujet des documents, notamment d'une rencontre avec la haute direction d'Énergie Est en août 2013. En septembre 2013, Énergie Est et la Première Nation Wauzhushk Onigummet se sont rencontrées de nouveau pour discuter de la lettre d'entente et de la RCB. La communauté a reconnu qu'elle mettait du temps à fournir une réponse.

Lors d'un entretien téléphonique en octobre 2013 avec Énergie Est, le chef de la Première Nation Wauzhushk Onigum a évoqué la possibilité d'une approche régionale et a fait part de son intérêt à s'asseoir avec d'autres communautés pour examiner une approche d'engagement collective à l'égard du Projet.

En novembre 2013, Énergie Est a rencontré le chef de la Première Nation Wauzhushk Onigum pour discuter de la lettre d'entente et des travaux sur les CET et l'UTT. Le chef a déclaré qu'il était à l'aise de signer la lettre d'entente et qu'il n'avait aucune question ou préoccupation par rapport au Projet à ce moment-là. Le chef a fait valoir qu'une rencontre régionale avec les Premières Nations ayant signé des lettres

⁷³ Site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014.

d'entente à l'égard du Projet devrait être organisée afin que les chefs et les Conseils puissent réunir l'information et discuter ensemble du Projet. Énergie Est a indiqué qu'une rencontre régionale pourrait être tenue quelque part en 2014. Le chef a signé la lettre d'entente en novembre 2013.

En décembre 2013, Énergie Est a rencontré le chef de la Première Nation Wauzhushk Onigum pour discuter des aspects du Projet portant sur les CT. Énergie Est a indiqué que la discussion sur les CET et l'UTT serait dirigée par ses conseillers en environnement.

En janvier 2014, Énergie Est a communiqué avec le chef nouvellement élu de la Première Nation Wauzhushk Onigum pour lui présenter le Projet. Le chef a posé des questions au sujet du financement reçu par la communauté, et le membre de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a expliqué que le financement reçu aux termes de la lettre d'entente devait être utilisé aux fins de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (l'« EFEC »), qui constituerait la prochaine étape du processus. L'EFEC vise à fournir du financement à la Première Nation afin qu'elle participe de manière significative au processus d'engagement. En février 2014, Énergie Est a envoyé une lettre d'offre relative à l'EFEC à la Première Nation Wauzhushk Onigum.

En février 2014, une rencontre a été tenue avec Anishinaabeg of Kabapikotawangag Resource Council Inc. (« AKRC »), y compris avec le chef de la Première Nation Wauzhushk Onigum. L'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a présenté un compte rendu sur le Projet. Il a été question de la lettre d'entente, de l'EFEC, de la stratégie d'approvisionnement d'Énergie Est et d'une éventuelle étude sur les CT et l'UTT. Lorsqu'elle a été questionnée à ce sujet par les chefs, Énergie Est a répondu qu'une présentation du Projet comportant des aspects techniques était en cours d'élaboration. Les délégués d'AKRC ont indiqué que la langue anishnaabemowin devait être intégrée dans tout dialogue. Des cartes et des brochures ont été remises aux délégués, et Énergie Est s'est engagée à faire un suivi auprès de chaque Première Nation, notamment en proposant de rendre visite aux communautés pour présenter le Projet et entreprendre le processus d'engagement sur une base individuelle.

En mars 2014, des représentants de la Première Nation Wauzhushk Onigum ont assisté à une séance d'information sur le Projet à Winnipeg organisée par Énergie Est à l'intention des Premières Nations du nord de l'Ontario et du Manitoba. Des représentants d'Énergie Est et des conseillers en environnement d'Énergie Est étaient présents, et de l'information a été fournie sur les sujets suivants :

- les aspects techniques et historiques
- la préparation aux situations d'urgence et la planification des mesures d'urgence
- la conversion et l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement auprès des Autochtones
- les CET et l'UTT

En date du 18 avril, Énergie Est poursuivait ses activités d'engagement à l'égard du
Projet auprès de la communauté.